

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

UNE CONVERGENCE DES LUTTES FÉMINISTES ET ÉCOLOGISTES ? : ÉTUDE EXPLORATOIRE DE
L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS DES ACTIONS COLLECTIVES AU QUÉBEC

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

ANAÏS ISABELLE GERENTES

JANVIER 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Si Daniel Bensaïd disait que *l'émancipation n'est pas un plaisir solitaire*, la réalisation d'un mémoire non plus.

Merci à Naomi et Laurianne, mes fidèles et joyeuses partenaires d'études avec qui les échanges, les blitz de rédaction et les rires partagés ont rendu l'aventure plus douce.

Merci chaleureusement à Sylvie et Louis, mes directrice et directeur de recherche, pour votre encadrement bienveillant, vos commentaires pertinents, vos encouragements et votre confiance.

Merci à Florence, Margaux et Josiane pour votre présence, vos paroles réconfortantes dans les moments plus difficiles et les moments partagés en toute légèreté. Votre amitié et vos encouragements ont su raviver la flamme quand j'en avais besoin.

Merci à mes parents, Michel et Fabienne, mon frère Dorian, et à mes sœurs de cœur depuis tant d'années, Mylène, Maëlle, Célia, Nelly, Cindy, Déborah et Lucie. Votre soutien, votre amour et votre fierté me sont parvenus malgré les quelques 6000 kilomètres qui nous séparent et m'ont accompagnée à chaque étape.

Merci à Mathieu, sans qui les derniers milles auraient pu ne jamais finir. Tu as toute ma reconnaissance pour la bienveillance et la patience dont tu as fait preuve, ainsi que pour tes « GO ANAÏS! » quotidiens si encourageants.

Merci à l'organisme *Thèsez-vous?* pour m'avoir offert un environnement de travail et des outils si précieux, mais aussi et surtout, pour m'avoir permis de côtoyer une communauté et des personnes si stimulantes.

Merci aux différents organismes subventionnaires pour leur appui financier : le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), la Fondation de l'UQÀM, La Fondation de l'Université du Québec, et l'Institut de Recherches et d'Études Féministes (IREF). C'est avec beaucoup de gratitude et de fierté que j'ai accepté ces bourses, qui m'ont permis d'avancer plus sereinement dans cette aventure.

Je souhaitais garder pour la fin un remerciement chaleureux à l'attention des huit femmes qui ont accepté de participer à cette recherche. Merci pour le temps et la confiance que vous m'avez accordés. Ce fut un privilège de découvrir vos parcours inspirants. Nos échanges accompagneront sans l'ombre d'un doute mes propres pas dans les défis qui nous attendent.

DÉDICACE

À celles et ceux qui luttent pour un monde meilleur.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
DÉDICACE.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
RÉSUMÉ.....	x
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE.....	4
1.1 La crise environnementale : un problème social ?.....	4
1.1.1 Les impacts sur les humain-es.....	4
1.1.2 Les inégalités environnementales.....	6
1.1.3 La justice environnementale.....	7
1.1.4 Les inégalités environnementales de genre.....	9
1.2 La convergence des mouvements écologistes et sociaux.....	11
1.2.1 Un appel académique et communautaire.....	11
1.2.2 Qu’entend-on par convergence ?.....	13
1.2.3 L’intérêt d’une convergence féministe et écologiste ?.....	15
1.3 Qu’est-ce que s’engager socialement ?.....	16
1.3.1 Des éléments définitionnels du concept d’engagement social.....	16
1.3.2 L’évolution de l’engagement et de ses paradigmes d’analyse.....	18
1.4 Question de recherche et objectifs.....	20
CHAPITRE 2 CADRE CONCEPTUEL.....	21
2.1 L’écoféminisme.....	21
2.1.1 La difficile définition.....	21
2.1.2 Plumwood : les dualismes à l’œuvre.....	23
2.1.3 Un écoféminisme critique bonifié.....	25
2.1.4 Le dépassement des dualismes par les relations.....	26
2.2 Trois catégories d’analyse des pratiques d’engagement.....	28
2.2.1 Double posture : pragmatique et dispositionnaliste.....	29
2.2.2 Les dispositions contestataires.....	30
2.2.3 Les compétences.....	33
2.2.4 Les discours et les justifications.....	34
CHAPITRE 3 METHODOLOGIE.....	36
3.1 Une recherche inscrite dans une perspective féministe.....	36
3.2 La méthode de recherche qualitative.....	38

3.3	La méthode de collecte des données et d'analyse	39
3.3.1	L'entrevue semi-directive.....	39
3.3.2	L'échantillon	40
3.3.3	Le recrutement.....	41
3.3.4	L'analyse des données.....	42
3.4	Les considérations éthiques	42
3.5	Les limites de la recherche	43
CHAPITRE 4 LES RÉSULTATS.....		45
4.1	Portrait des participantes	45
4.2	Rebecca	46
4.2.1	Les dispositions à l'action contestataire et aux luttes féministes et écologistes.....	46
4.2.2	Des compétences acquises et utiles en situation d'engagement.....	47
4.2.2.1	Les compétences relatives à l'action contestataire.....	47
4.2.2.2	L'articulation de l'écologisme et du féminisme dans la pratique	48
4.2.3	Les motifs avancés	49
4.2.3.1	Relatifs à l'engagement et à l'intersection des luttes féministes et écologistes	49
4.2.3.2	Des motifs émotifs: affects et valeurs	50
4.3	Fabienne	50
4.3.1	Les dispositions à l'action contestataire et aux luttes féministes et écologistes.....	50
4.3.2	Des compétences acquises et utiles en situation d'engagement.....	52
4.3.2.1	Les compétences relatives à l'action contestataire.....	52
4.3.2.2	L'articulation de l'écologisme et du féminisme dans la pratique.....	52
4.3.3	Les motifs avancés	54
4.3.3.1	Relatifs à l'engagement et à l'intersection des luttes féministes et écologistes	54
4.3.3.2	Des motifs émotifs : affects et valeurs	54
4.4	Galia.....	55
4.4.1	Les dispositions à l'action contestataire et aux luttes féministes et écologistes.....	55
4.4.2	Des compétences acquises et utiles en situation d'engagement.....	56
4.4.2.1	Les compétences relatives à l'action contestataire.....	56
4.4.2.2	L'articulation de l'écologisme et du féminisme dans la pratique	57
4.4.3	Les motifs avancés	58
4.4.3.1	Relatifs à l'engagement et à l'intersection des luttes féministes et écologistes	58
4.4.3.2	Des motifs émotifs : affects et valeurs	59
4.5	Émilie.....	60
4.5.1	Les dispositions à l'action contestataire et aux luttes féministes et écologistes.....	60
4.5.2	Des compétences acquises et utiles en situation d'engagement.....	61
4.5.2.1	Les compétences relatives à l'action contestataire.....	61
4.5.2.2	L'articulation de l'écologisme et du féminisme dans la pratique	62
4.5.3	Les motifs avancés	64
4.5.3.1	Relatifs à l'engagement et à l'intersection des luttes féministes et écologistes	64
4.5.3.2	Des motifs émotifs: affects et valeurs	64
4.6	Héloïse.....	65

4.6.1	Les dispositions à l'action contestataire et aux luttes féministes et écologistes.....	65
4.6.2	Des compétences acquises et utiles en situation d'engagement.....	67
4.6.2.1	Les compétences relatives à l'action contestataire.....	67
4.6.2.2	L'articulation de l'écologisme et du féminisme dans la pratique.....	68
4.6.3	Les motifs avancés	69
4.6.3.1	Relatifs à l'engagement et à l'intersection des luttes féministes et écologistes	69
4.6.3.2	Des motifs émotifs : affects et valeurs.....	70
4.7	Louise	70
4.7.1	Les dispositions à l'action contestataire et aux luttes féministes et écologistes.....	70
4.7.2	Des compétences acquises et utiles en situation d'engagement.....	72
4.7.2.1	Les compétences relatives à l'action contestataire.....	72
4.7.2.2	L'articulation de l'écologisme et du féminisme dans la pratique.....	73
4.7.3	Les motifs avancés	74
4.7.3.1	Relatifs à l'engagement et à l'intersection des luttes féministes et écologistes	74
4.7.3.2	Des motifs émotifs : affects et valeurs.....	74
4.8	Judith.....	74
4.8.1	Les dispositions à l'action contestataire et aux luttes féministes et écologistes.....	74
4.8.2	Des compétences acquises et utiles en situation d'engagement.....	76
4.8.2.1	Les compétences relatives à l'action contestataire.....	76
4.8.2.2	L'articulation de l'écologisme et du féminisme dans la pratique.....	78
4.8.3	Les motifs avancés	79
4.8.3.1	Relatifs à l'engagement et à l'intersection des luttes féministes et écologistes	79
4.8.3.2	Des motifs émotifs : affects et valeurs.....	79
4.9	Mathilde	80
4.9.1	Les dispositions à l'action contestataire et aux luttes féministes et écologistes.....	80
4.9.2	Des compétences acquises et utiles en situation d'engagement.....	82
4.9.2.1	Les compétences relatives à l'action contestataire.....	82
4.9.2.2	L'articulation de l'écologisme et du féminisme dans la pratique.....	83
4.9.3	Les motifs avancés	84
4.9.3.1	Relatifs à l'engagement et à l'intersection des luttes féministes et écologistes	84
4.9.3.2	Des motifs émotifs : affects et valeurs.....	85
	CHAPITRE 5 DISCUSSION.....	86
5.1	Des expériences significatives qui engendrent des dispositions	87
5.1.1	Des interactions humaines.....	87
5.1.2	Des rapports de pouvoir genrés	89
5.1.3	Des interactions avec le monde du vivant.....	91
5.1.4	Des apprentissages féministes et écologistes	92
5.1.5	Vue d'ensemble de l'analyse des dispositions.....	94
5.2	Lier écologisme et féminisme : pratiques et compétences	96
5.2.1	Promouvoir les relations égalitaires.....	96
5.2.2	Dénoncer et visibiliser les inégalités écosociales basées sur le genre.....	97
5.2.3	Encourager une solidarité féminine	99
5.2.4	Adopter de nouvelles façons de faire.....	100
5.2.4.1	Pratiquer la bienveillance.....	100

5.2.4.2	Tisser des ponts avec d'autres luttes	101
5.2.4.3	Aligner ses choix personnels avec ses convictions	102
5.2.5	Vue d'ensemble de l'analyse des compétences utiles à la pratique	102
5.3	Les motifs à s'engager et à converger	105
5.3.1	Les femmes vivent des inégalités écosociales	106
5.3.2	« Tout est lié ».....	107
5.3.3	Défendre la nature, promouvoir un autre rapport au monde	110
5.3.4	Agir pour ce(ux) qui importe(nt)	112
5.3.4.1	Être inquiète pour nos enfants et pour l'avenir	112
5.3.4.2	Être interpellée par la cause.....	113
5.3.4.3	Être motivée par mes valeurs.....	115
5.4	Trois tendances de convergence des luttes, ou l'influence du contexte organisationnel	117
5.4.1	« Je veille aux pratiques féministes ».....	117
5.4.2	« Je dénonce les inégalités écosociales vécues par les femmes ».....	118
5.4.3	« ... et je pense et agis de façon globale ».....	118
	CONCLUSION	121
	ANNEXE A GUIDE D'ENTREVUE.....	126
	ANNEXE B AFFICHE DE RECRUTEMENT.....	128
	ANNEXE C CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE	129
	ANNEXE D FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....	130
	BIBLIOGRAPHIE	133

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 Question de recherche et sous-questions..... 35

Tableau 5.1 Vue d'ensemble des connaissances, compétences et postures utiles dans la pratique103

RÉSUMÉ

Ce mémoire se situe dans un contexte social où le mouvement social écologiste occupe une grande part de la scène publique. Ce dernier articule des analyses interdisciplinaires et met en évidence les liens entre enjeux sociaux et environnementaux, tant et si bien que la justice climatique irait de paire avec la justice sociale. L'une des voies envisagées pour mener à bien cette justice écosociale passerait par une désectorisation, des alliances, voire une convergence des luttes. Si les inégalités environnementales sont dénoncées, il s'avère que les femmes, entre autres groupes, seraient davantage impactées par les conséquences sociales, économiques et sanitaires de la crise climatique. Face à ce constat, les chercheuses féministes revendiquent une meilleure représentativité des femmes dans les instances décisionnelles et invitent aussi à porter notre attention sur les espaces alternatifs où les femmes peuvent acquérir plus de pouvoir. Si les mouvements sociaux peuvent représenter l'un de ces espaces alternatifs, comment les femmes expérimentent-elles la convergence des enjeux féministes et écologistes dans leurs pratiques d'engagement social? Les perspectives théoriques utilisées pour cette recherche sont celles de l'écoféminisme et du dispositif d'analyse des pratiques d'engagement de Mathieu (2012). Le premier offre un pont théorique entre les deux problématiques et le second permet d'opérationnaliser l'étude des pratiques d'engagement social selon trois critères : les dispositions à la pratique contestataire, les compétences mobilisées et développées et enfin les discours qui portent le sens et les motifs de la protestation. Cette recherche exploratoire a permis de recueillir les propos de huit femmes engagées depuis 1 à 12 ans dans différentes actions collectives au Québec et qui qualifient leur pratique comme relevant à la fois d'enjeux féministes et écologistes. L'analyse transversale des récits a engendré plusieurs constats. D'abord, les femmes vivent des expériences particulières (durant l'engagement social ou non) qui participent à développer chez elles des appétences pour l'action contestataire et pour les enjeux qui nous concernent. Notamment, des expériences sensibles de rapports de domination genrés et des interactions significatives avec le monde du vivant les amènent à développer une sensibilité à la question des inégalités de genre ainsi qu'à la défense de l'environnement. Par ailleurs, les femmes actualisent et développent de nombreuses connaissances et compétences techniques dans leur engagement. Toutefois, une analyse écoféministe permet de comprendre qu'elles s'appuient surtout sur des compétences relationnelles pour mettre en œuvre cette convergence, adoptant ainsi une posture éthique singulière. Enfin, en déployant un argumentaire qui repose sur les inégalités écosociales de genre et sur les liens structurels et conceptuels entre les différents problèmes écosociaux, les femmes performant un discours qui légitime le besoin de convergence des pratiques. Une lecture écoféministe permet aussi de saisir la dimension affective et éthique de leur engagement, démontrant une forme de responsabilité envers leurs convictions, leurs proches, mais aussi la nature. En définitive, les femmes semblent expérimenter différemment la convergence des pratiques féministes et écologistes, laissant apparaître trois tendances différentes. Si celles-ci sont influencées par le parcours singulier de chacune, le contexte organisationnel est aussi déterminant. Les constats et hypothèses soulevés par cette recherche invitent les organisations collectives (militantes et communautaires), notamment écologistes, à s'engager ou poursuivre leur engagement vers des analyses et pratiques féministes.

Mots clés : engagement social, convergence, mouvements sociaux, féminisme, écoféminisme, environnement, écologisme, justice environnementale, action collective.

INTRODUCTION

Aux prémices de cette recherche en automne 2021, la COP 26¹ se tenait à Glasgow, après un an de suspend dû à la Covid-19. Alors que des dirigeant-es du monde entier se regroupaient pour définir à nouveau les grandes orientations devant contrer la crise climatique, des citoyen-nes faisaient entendre leur voix et exigeaient des actions réellement porteuses. Cet événement, parmi d'autres, illustre combien les problématiques environnementales sont une source importante de mobilisation collective à travers le monde². Ce mouvement social écologiste occupe l'espace public et ses analyses et revendications sont aussi de plus en plus étayées : critique du système économique, de l'industrialisation, du racisme, du spécisme, du colonialisme et bien d'autres. Luttés sociales et luttés environnementales semblent aller de paire, tant et si bien que les différents mouvements sociaux partagent certaines protestations et tissent des alliances.

Cette recherche aborde le thème de la convergence des mouvements, mais le regard se tourne vers la question du genre et du mouvement féministe au croisement du mouvement écologiste au Québec. Qu'est-ce qui s'observe dans les milieux militants et communautaires de la province sur cette question ? Pour n'en citer que deux, *l'Association québécoise des organismes de coopération internationale* (l'AQOCI) et le *Réseau Québécois des Groupes Écologistes* (RQGE), démontrent, par leurs prises de positions et leurs actions, un intérêt à lier ensemble ces deux enjeux. Le rôle de l'AQOCI est d'« œuvre[r] à l'éradication des causes de la pauvreté et à la construction d'un monde basé sur des principes de justice, d'inclusion, d'égalité et de respect des droits humains » (AQOCI, 2020, p. 4). Il accorde une place importante dans ses actions aux questions écologiques et féministes. Elles font d'ailleurs l'objet des principes et valeurs défendus : « promotion d'un développement autonome, durable et humain ainsi que le partage juste des ressources; [...] promotion des droits des femmes et l'égalité des genres; lutte contre les changements

¹ Les COP ou "*Conferences of the Parties*" désignent les conférences annuelles réunissant les pays signataires de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et où les objectifs climatiques mondiaux sont fixés.

²Voir dans la bibliographie les articles de journaux suivants : [Article](#) Le Devoir, Pauwels et MacNamara, 5/11/2021; [Article](#) Le Monde, Le Monde avec AFP, 7/11/2021; [Article](#) Radio-Canada, Agence France-Presse, 10/10/2021; [Article](#) Radio-Canada, Radio-Canada, 6/11/21

climatiques et la dégradation de l'environnement » (AQOCI, 2023). De plus, l'organisme a adopté une politique environnementale où l'approche écoféministe est promue :

Cette politique environnementale s'ancre dans une perspective écoféministe, une philosophie et un mouvement politique nés de l'union de la pensée féministe et écologiste. Le postulat fondamental de cette approche est qu'il existe une ressemblance et des causes communes entre les comportements qui engendrent la domination et l'oppression des femmes et ceux qui provoquent la dégradation de l'environnement. AQOCI, 2020, p. 11

Le RQGE, est un « réseau de communication et de soutien entre les groupes écologistes » du Québec et il se donne des missions associatives, communautaires et politiques (RQGE, 2023). Dans son rapport d'activité de l'année 2021-2022, il déclare « investir l'espace public et politique » à travers, entre autres, des principes écoféministes. Pour ce faire, l'organisme indique avoir réalisé plusieurs actions dont :

Particip[er] activement aux travaux pour la rédaction du Guide féministe pour les consultations publiques du Réseau des tables régionales de femmes du Québec; propos[er] des critères féministes au projet de recherche Résist'Action du Centr'ERE, veill[er] à une parité minimale dans nos comités et conseils, réalis[er] une campagne sur l'Écoféminisme en marge du 8 mars, poursuiv[re] et amélior[er] les rédactions et diffusions épiciques. Réseau québécois des groupes écologistes, 2022, p. 25

Comme ces deux exemples en témoignent, il semble y avoir au Québec une volonté politique de la part de certains organismes d'adapter leurs cadres d'analyse et leurs actions pour tisser des liens entre les luttes féministes et écologistes. Aussi, si des convergences s'opèrent entre ces enjeux, qu'en est-il des femmes qui s'y impliquent? Comment, au niveau individuel, les femmes engagées mettent-elles en œuvre cette convergence dans leur pratique? Qu'est-ce que ces actrices et le sens qu'elles donnent à leur pratique peuvent nous apprendre?

De ces questionnements, j'ai ensuite constaté que la discipline du travail social au Québec ne s'est que peu préoccupée des questions environnementales (jusqu'à maintenant) (Dagenais Lespérance et Macdonald, 2019; Jochems *et al.*, 2017), et encore moins dans une perspective féministe. Par cette recherche, je perçois donc l'opportunité pour le travail social de contribuer plus largement aux sciences de l'environnement faisant la lumière sur la complexité des problèmes socio-environnementaux. De plus, par son cas d'étude, cette recherche met en lumière des pratiques de résistances féministes et participe, modestement, à la production de savoirs féministes. Enfin, cette recherche est pertinente également pour les milieux de la pratique en permettant d'outiller les groupes communautaires et d'action collective dans

la lutte pour la justice environnementale en misant sur une analyse féministe qui favorise l'émancipation des femmes.

Dans cette visée, mon mémoire de recherche se décline en cinq chapitres. Le premier est consacré à la problématisation de mon sujet d'étude. J'y aborderai ce qui est entendu par inégalités environnementales, notamment sous l'angle du genre, et nous verrons ce que la littérature sur les mouvements sociaux nous apprend sur les formes de convergence ou de coalitions entre mouvements. Par un déplacement du regard sur le niveau microsociologique, je finirai cette partie en dressant les contours du concept d'engagement social. Le deuxième chapitre posera les assises théoriques qui balisent l'analyse des données. Répondant à l'exigence d'articuler l'intersection de l'écologisme et du féminisme dans un contexte d'engagement social, je mobiliserai à la fois l'écoféminisme et le dispositif d'analyse des pratiques d'engagement de Lilian Mathieu. La troisième partie du mémoire exposera le protocole méthodologique mis en place pour recueillir les données, soit une analyse qualitative utilisant la méthode des entretiens semi-directifs dans une démarche féministe. Les considérations éthiques et les limites de la recherche y seront aussi évoquées. Inspiré des récits de vie, je présenterai dans un quatrième chapitre les résultats obtenus suite à l'analyse thématique des données. Les thèmes émergents seront mis en évidence à travers les récits d'engagement des huit participantes à notre recherche. La cinquième et dernière partie de ce mémoire proposera de mettre en dialogue l'ensemble des récits d'engagement avec les outils théoriques présentés au chapitre 2 afin de discuter de la façon dont les femmes expérimentent la convergence de pratiques d'engagement à la fois féministes et écologistes. Ne se limitant pas à un retour global sur cette recherche, la conclusion mettra aussi en évidence les réflexions qui se posent pour le travail social ainsi que des pistes de collaborations interdisciplinaires.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE

Ce chapitre, segmenté en quatre parties, s'emploie à articuler la problématisation de ma recherche afin de contextualiser et de circonscrire les problèmes, concepts et questionnements qui concernent cette étude. Dans un premier temps, j'établirai en quoi la crise environnementale peut se lire comme un problème social et féministe qui fait l'objet de revendications pour une justice dite environnementale. La suite de la démonstration permettra de définir l'une des voies proposées pour organiser un contrepoids politique et remédier à cette crise, celle d'une *convergence* des luttes écosociales. J'y exposerai un bref état des connaissances sur cette notion qui, on le verra, peut être associée aux coalitions dans le champ des mouvements sociaux. J'affinerai ensuite cette problématisation sous l'angle du genre et l'intérêt d'une prise en compte conjointe des enjeux environnementaux et féministes y sera démontré. Puis je finirai par présenter l'engagement social et son évolution comme concept retenu pour définir les implications sociales et politiques des femmes dans les mouvements écosociaux. La quatrième et dernière partie énoncera la question générale de recherche ainsi que les objectifs que je me donne dans le cadre de ce mémoire.

1.1 La crise environnementale : un problème social ?

1.1.1 Les impacts sur les humain-es

Cela fait maintenant plusieurs décennies que la communauté scientifique alerte la population et les autorités sur les conséquences sociales, économiques et environnementales de la hausse des températures sur l'ensemble du globe. Pour le GIEC ³, cette augmentation des températures est incontestable. Elle est le résultat « des concentrations de gaz à effet de serre (GES) et d'aérosols dans l'atmosphère [...] imputables aux activités humaines [...] plus particulièrement l'utilisation de combustibles fossiles [...] le déboisement, la décomposition organique et la tourbe [ainsi que] par les activités agricoles. » (GIEC, 2008, cité dans Rochette *et al.*, 2013, p. 9). Ce réchauffement engendre de nombreuses répercussions sur l'ensemble du climat, transformant profondément nos environnements et écosystèmes. Dans les grandes lignes, ces répercussions climatiques concernent « la modification de la configuration des

³ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

précipitations, la réduction de la couverture neigeuse et glacielle, [le] dégel du pergélisol, [le] rétrécissement et [l']amincissement de la glace de mer dans l'Arctique et [des] changements dans l'écoulement fluvial » (Conseil des académies canadiennes, 2019, p. ix). Ces transformations s'observent déjà au Québec sous la forme d'une augmentation des températures moyennes sur son territoire (de 0,3 à 1,5°C de 1960 à 2008), ou encore d'un bouleversement des averses de neige (en augmentation dans le nord et en diminution dans le sud) (Rochette *et al.*, 2013). De plus, une hausse de la fréquence et de l'ampleur des événements climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, pluies torrentielles) est attendue (*ibid.*). Par ailleurs, à la lecture du rapport du Conseil des académies canadiennes intitulé « *Les principaux risques des changements climatiques pour le Canada* », les conséquences sur les humains sont clairement évoquées et la citation qui suit en donne un rapide aperçu :

Les risques pour la santé et le bien-être humains posés par les changements climatiques proviennent de multiples facteurs : blessures et pertes de vie à la suite d'événements météorologiques extrêmes, répercussions négatives de la dégradation de la qualité de l'air ambiant à cause des incendies de forêt, augmentation de la fréquence des maladies infectieuses qui se propagent par les réseaux de distribution d'eau, augmentation de l'étendue de certains pathogènes à transmission vectorielle (p. ex. maladie de Lyme, virus du Nil occidental), effets néfastes sur la sécurité alimentaire, prolongation des périodes d'allergie saisonnière et conséquences à court et long terme sur la santé et le bien être mentaux (Santé Canada, 2008; MacDonald, 2008; Berry *et al.*, 2014; Paz, 2015; USGCRP, 2016). CAC, 2019, p. 21

Si la citation précédente illustre surtout les conséquences sous l'angle des risques d'exposition aux aléas climatiques, le lien entre changements environnementaux et santé est pourtant plus complexe, notamment parce que ces changements en question aggravent les inégalités sociales de santé (Ilardo *et al.*, 2022). Je rappelle que l'état de santé est influencé par le contexte social et structurel dans lequel se trouve l'individu. Effectivement, ces déterminants structurels de nature politique, culturelle, économique ou sociale qui modèlent les conditions de vie (comme l'éducation, le travail, le revenu, la sécurité sociale, le logement, l'environnement et l'accès aux systèmes de santé) sont source d'inégalités sociales et par extension, ils déterminent l'état de santé (*ibid.*). Or les changements climatiques agissent comme « un "multiplicateur de menace" pour certaines populations, car ils exacerbent les inégalités sociales existantes en matière de santé et créent des conditions propices à l'émergence de nouvelles inégalités » (*ibid.*, p. 16).

Malgré l'effort d'une analyse structurelle (notamment dans le rapport de Ilardo *et al.*), les lignes qui précèdent abordent les impacts de la dégradation du climat sur les individus en évoquant essentiellement

les enjeux sanitaires, de santé. Gendron et Vaillancourt (2008, cité dans Young, 2009, p. 254) déclarent à cet effet que les conséquences sur la santé sont facilement perceptibles dans le débat public, car elles relèvent du « langage et [de] la logique des sciences naturelles », disciplines qui dominent les questions environnementales. Cependant, il semblerait réducteur d'envisager les conséquences des changements climatiques sur les humain-es seulement en termes sanitaires. Corinne Gendron fait partie des académicien-nés qui travaillent à rendre visibles les dimensions sociales qui découlent de la crise environnementale et qui invitent d'ailleurs les sciences sociales à se saisir davantage de ces questions. Elle explique : « la crise environnementale questionne l'organisation sociale et interpelle par le fait même les acteurs sociaux, qui doivent se positionner par rapport à elle. Mais elle met en question aussi en priorité le système économique caractéristique des sociétés industrielles, le modèle de développement et les modes de gouvernance aux échelles nationale et internationale » (C. Gendron, 2006, p. 2). On comprend alors que les changements climatiques suscitent aussi des réflexions quant aux systèmes économiques, de développement et de gouvernance.

1.1.2 Les inégalités environnementales

Les recherches en sciences sociales qui ont étudié les conséquences sanitaires et sociales de la crise climatique mettent en relief que tous les individus ne sont pas également affectés par celle-ci. Il en ressort, en effet, que les femmes, les personnes racisées, les personnes à faible revenu, les communautés rurales et nordiques vivraient davantage les conséquences des changements climatiques (CAC, 2019; Cuomo, 2011; Hoff et Polack, 1993). Les questions écologiques et sociales sont donc interreliées (Drique et Lejeune, 2017; Favreau, 2017a; Orellana et Marleau, 2014) tel qu'on voit se développer dans la littérature la notion d'inégalités environnementales. Selon Emelianoff (2017), une inégalité environnementale est une :

inégalité d'exposition aux polluants, aux nuisances et aux risques environnementaux, et une inégalité d'accès aux aménités et ressources environnementales. [...] L'exposition est une variable hybride mettant en jeu non seulement la proximité et la dangerosité des sources, mais aussi les capacités d'évitement et de défense des populations, donc leur niveau d'accès à l'information, leur perception du problème, leur capacité d'agir. p. 73-74

Cette définition permet une conceptualisation assez large des inégalités environnementales qui dépasse la seule prise en compte de l'exposition aux méfaits (pollution, nuisances et risques). En effet, elle englobe également l'inégal accès à l'environnement (pour ses bienfaits et ressources), mais aussi les moyens inégaux pour s'en prévenir (informations, ressources, pouvoir d'agir). Laurent (2017) propose une typologie qui permet de bonifier cette description : au-delà des caractéristiques d'exposition et d'accès, il

évoque « les inégalités distributives des politiques environnementales [ainsi que] l'inégalité dans la participation aux politiques publiques » (p. 36). Par ailleurs, l'inégalité concerne aussi « l'inégale contribution des humains à la dégradation actuelle [du] changement climatique » (Larrère, 2017, p. 12). Ne pas négliger ce point est primordial pour Emelianoff (2017), car il permet de considérer les responsabilités collectives en lien avec les changements climatiques. Cette auteure ajoute aussi qu'en abordant majoritairement les inégalités environnementales avec des facteurs sociodémographiques, on occulte parfois les aspects sensibles, affectifs et symboliques du rapport des personnes avec leur environnement. En définitive, certains groupes d'individus vivent davantage les conséquences des changements climatiques et ces inégalités environnementales concernent l'exposition aux risques et nuisances, l'accès aux ressources et bienfaits, l'accès aux informations, la participation aux décisions, les moyens de protection et résilience, ainsi que la part de responsabilité.

Les inégalités environnementales peuvent se jouer à l'échelle municipale et concernent aussi la ville de Montréal. Par exemple, ce sont surtout les populations à faible revenu et racisées qui subissent la proximité des grands axes routiers et la pollution sonore et atmosphérique qui en résulte (Carrier *et al.*, 2014, cité dans Ilardo *et al.*, 2022). De plus, la localisation des îlots de chaleur est une donnée pertinente pour illustrer les inégalités environnementales. Ils sont beaucoup plus nombreux dans les quartiers de Montréal à faible statut socioéconomique. Or la majorité des personnes décédées dans le cadre de la canicule de l'été 2018 vivaient dans un îlot de chaleur (Drapeau, L. *et al.*, 2021, INSPQ, 2021; cités dans *ibid.*).

En somme, ces inégalités environnementales seraient selon l'analyse de Gagnon-Bouchard (2019), « l'incarnation dans une réalité physique et matérielle à travers la nature et l'environnement, de rapports de pouvoir préexistant dans l'espace social » (paragr. 18). Une telle démonstration des inégalités environnementales éclaire les dimensions sociale et structurelle de la question environnementale et ouvre la voie au champ de la justice socio-environnementale. Il me semble alors primordial d'étayer plus précisément ce qui est entendu par justice environnementale.

1.1.3 La justice environnementale

C'est aux États-Unis au début des années 1980 qu'il est possible d'identifier de façon organisée une mobilisation revendiquant une justice environnementale au sein de la communauté noire. Il y est dénoncé que cette communauté vit des inégalités d'exposition aux déchets toxiques et à la pollution. Cette

mobilisation est soulevée par les populations et associations de la base, et s'inscrit plus largement dans la lignée du mouvement pour les droits civiques des personnes noires étatsuniennes (Martinez-Alier, 2014). Initialement, la notion de justice environnementale s'est donc structurée dans une perspective antiraciste, mettant « la race » au centre de l'analyse. Le mouvement de justice environnementale a ensuite progressivement évolué vers l'inclusion d'autres populations et communautés concernées dont « les minorités hispaniques, asiatiques, autochtones, les groupes à faible revenu, ainsi que toutes les minorités, intégrant les liens entre la qualité de l'environnement et la « race », la classe sociale, l'ethnie, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, la location géographique et d'autres aspects de l'identité sociale » (Naoufal, 2016, paragr. 12).

De nombreux écrits ont été produits pour tenter de définir la justice environnementale et son articulation théorique. Cependant, considérant « la démultiplication des contextes, des mouvements, des politiques [et] des interprétations de la justice environnementale », aucun consensus ne semble se dessiner (Deldrève *et al.*, 2019, paragr. 3). Il est possible toutefois d'en dresser un portrait. En s'appuyant sur les travaux de Schlosbert, Young, Fraser et Honneth, Naoufal (2016) établit trois niveaux à la justice environnementale : la distribution (ressources, coûts, responsabilités), la participation (citoyenne et politique) et la reconnaissance (identité collective des communautés et respect de leurs spécificités). Dans sa démonstration, elle élargit la notion de reconnaissance aux écosystèmes et plus largement aux non-humain-es. L'idée défendue est que la justice environnementale devrait aussi intégrer la nature dans ses analyses et sa pratique. De plus, bien qu'ancrée dans une réalité matérielle, l'injustice se manifeste aussi dans l'expérience subjective, qui diffère selon les groupes culturels. À ce sujet, les injustices environnementales subies par des communautés autochtones d'Amérique du Nord sont un exemple significatif. Considérant leur culture dans laquelle le rapport à la nature relève du sacré, les torts causés impliquent une dimension subjective par la signification que les communautés donnent à ces préjudices (Gagnon-Bouchard, 2019). Dans ce cas, l'injustice revêt un caractère colonial par le « manque de considération pour la vie de ces gens, pour le respect de leur territoire et de leur autodétermination » (*ibid.*, paragr. 19). Dans cette perspective, la conceptualisation de la justice environnementale n'est plus seulement cantonnée à des éléments objectifs ou distributifs car elle intègre les affects et l'expérience vécue.

S'appuyant sur la perception de l'environnement comme « un lieu où vivre en santé et en sécurité, travailler, collaborer, se détendre et apprendre » (Naoufal, 2016, paragr. 50), les thèmes relevant du domaine de la justice environnementale sont variés. Il est question notamment de la santé, de la

protection de l'environnement, de la souveraineté alimentaire, de la participation démocratique, de la dignité humaine, de la conservation de la biodiversité, et bien d'autres (*ibid.*). Naoufal explique : « il ne s'agit plus seulement de combattre des injustices en matière d'exposition à des préjudices et d'extractivisme, mais aussi de créer des solutions pour résoudre ces problématiques et, ou assurer l'autosuffisance des communautés en harmonie avec leur environnement » (2016, paragr. 44). Ces quelques arguments nous permettent de saisir la dimension plurielle mais aussi proactive et holistique que peut prendre la justice environnementale.

En somme, l'état des lieux conceptuel dressé par cette auteure permet de définir cinq dimensions inhérentes à la justice environnementale soit :

1) [l']équité ou [la] distribution équitable des bienfaits, [des] problèmes, [des] droits et responsabilités en matière d'environnement, 2) [la] contribution de cette distribution au fonctionnement des personnes et des communautés 3) [la] reconnaissance d'un statut d'acteur à part entière dans la démocratie délibérative 4) [la] participation 5) [la] justice à l'égard de la nature. *Ibid.*, paragr. 60

1.1.4 Les inégalités environnementales de genre

Comme évoqué rapidement au point 1.1.2, l'analyse des impacts sociaux des changements climatiques indique que les femmes sont plus lourdement touchées que les hommes (Alston, 2013; Dominelli, 2013; Williams *et al.*, 2018). Ce constat est partagé bien que succinctement dans le rapport du CAC produit en 2019. Il y est affirmé qu'en cas de catastrophes naturelles, les impacts sont différents selon le sexe : les femmes, surtout celles à faible statut socio-économique, ont une espérance de vie plus courte et assument inégalement les rôles de soin. Comme l'illustrent les lignes qui précèdent, les différences entre hommes et femmes dans le champ environnemental sont parfois abordées avec la terminologie du sexe au sens physiologique. Sans en exclure entièrement la pertinence, je préfère articuler cette recherche autour de la définition du genre. Selon Skinner 2012 (cité dans Rochette *et al.*, 2013, p. 13) le genre fait référence :

aux opportunités et attributs sociaux associés au fait d'être un homme ou une femme et aux relations entre les femmes, les hommes, entre les filles et les garçons ainsi qu'aux relations entre femmes et entre hommes. Ces attributs, opportunités et relations sont des constructions sociales. Cela signifie que ce sont des constructions et des produits de la société et, en cela, ils peuvent être modifiés et transformés.

Les conséquences inégales des changements climatiques entre hommes et femmes semblent s'expliquer par les multiples facteurs de vulnérabilité que rencontrent majoritairement les femmes :

Women are much more likely to be living in poverty, are less likely to own land and resources to protect them in a post-disaster situation, and have less control over production and income, less education and training, less access to institutional support and information, less freedom of association, and fewer positions on decision-making bodies. Women are more constrained by their responsibilities for the aged and children, and during and after a climate event they are more likely to die and are more exposed to violence (Dankelman and Jansen 2010; Alston et al. 2010). Alston, 2013, p. 9

Je note ici le caractère multidimensionnel des vulnérabilités (social, économique, culturel, politique, de santé). Ce constat semble partagé par différent-es auteur-es à travers le monde. Alston (2013, p. 10) explique : « there are also disturbingly common global gendered trends regardless of country, developed or developing world status or type of climate catastrophe ».

Bien qu'elles soient peu nombreuses, quelques données mettent en évidence la façon dont les femmes du Canada sont davantage touchées par les changements climatiques. Par exemple, par l'implication majoritaire des femmes dans la sphère domestique, ce sont elles qui assument davantage la charge environnementale au sein des ménages. C'est le cas à travers la gestion ménagère du recyclage et d'autres activités écologiques (Macgregor, 2006, cité dans Williams *et al.*, 2018). De plus, en raison de la division genrée des rôles sociaux, les femmes sont plus souvent responsables des activités de soin (de leurs proches ou dans un contexte salarié), ce qui pose sur elles un plus lourd fardeau lors des catastrophes naturelles (Rochette *et al.*, 2013). D'une façon générale, le travail non-rémunéré des femmes devient une ressource disponible à bas coût d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques (*op. cit.*). À l'inverse, les femmes sont sous-représentées dans le milieu des énergies renouvelables, ce secteur professionnel étant encore majoritairement masculin, écartant alors les femmes d'opportunités d'emploi (*ibid.*). C'est aussi relativement à la santé mentale et physique que des différences s'observent concernant les conséquences des changements climatiques sur les individus. Par exemple, à la suite des inondations à High River (Alberta) en 2013, les femmes ont été plus nombreuses à vivre des troubles de l'anxiété et du sommeil d'une part et ont subi plus d'agressions sexuelles d'autre part (Sahni et coll., 2016 cité dans Schnitter *et al.*, 2022). Par ailleurs, une étude a fait des liens entre le stress prénatal vécu lors de la crise du verglas en 1998 au Québec puis les taux élevés de mortalité périnatale, de trouble du développement psychomoteur et du comportement chez les enfants concernés (Rochette *et al.*, 2013).

Une précision importante ressort de l'étude de Williams et de ses collaboratrices (2018), à l'effet que les femmes qui se trouvent à l'intersection de plusieurs statuts marginalisés (sexualité, âge, « race », revenu, etc.) sont plus durement touchées par ces inégalités. Ce constat exige alors de poser un regard intersectionnel sur le groupe *femme* et d'en reconnaître l'hétérogénéité et les rapports de pouvoir qui s'y jouent. D'ailleurs, ce rapport consacre une part importante à la situation des femmes autochtones. Malgré le peu d'études, quelques données permettent d'identifier les inégalités qui touchent les femmes autochtones concernant la sécurité alimentaire, leurs rôles économiques et sociaux au sein de leurs communautés respectives, ou encore leurs sentiments d'appartenance au lieu.

Enfin, je note que les femmes et les hommes auraient des perceptions différentes des enjeux environnementaux généralement, mais aussi des solutions envisageables (Rochette *et al.*, 2013). Si la socialisation genrée peut expliquer ce constat, il demeure que les gouvernements doivent intégrer la dimension du genre dans leurs politiques pour assurer le succès de leurs mesures et éviter de faire porter le fardeau majoritairement sur les femmes (*ibid.*).

Pour résumer, « l'intégration de la dimension genre dans les stratégies de réduction de GES [émissions de gaz à effet de serre] et d'adaptation aux changements climatiques est tout d'abord une question d'équité et d'égalité » (EIGE, 2012, cité dans Rochette *et al.*, 2013, p. 28), faisant de la crise environnementale un enjeu féministe.

1.2 La convergence des mouvements écologistes et sociaux

1.2.1 Un appel académique et communautaire

Si l'objectif de transformation et de justice sociale anime les mouvements sociaux ⁴, la justice environnementale, par les liens étroits qu'elle tisse entre les enjeux écologiques et sociaux abordés plus haut, traverse les différents mouvements écosociaux. Cette compréhension de plus en plus fine du caractère polymorphe des défis actuels impulse dans l'espace public et scientifique un appel à adapter les pistes de solutions. Il est question notamment de déssectorisation, d'alliances et de convergences entre les différentes luttes écosociales pour une transition sociale et écologique (Favreau, 2017a). Favreau déclare que « toutes les organisations (syndicales, écologiques, coopératives, féministes, communautaires et

⁴ Est entendu par mouvement social « un collectif d'agents qui expriment par des pratiques conflictuelles leur volonté de changement d'un état du monde » Mathieu, 2012, p. 15

étudiantes) doivent **converger et faire mouvement** dans la construction d'un rapport de force favorable à un modèle alternatif de développement » (*ibid.*, p. 85). Cet auteur observe d'ailleurs des rapprochements entre groupes écologistes et organisations communautaires, traduisant « le début sur cet enjeu d'un décloisonnement de luttes jusque-là très sectorielles ou très régionales » (*ibid.*, p. 84-85). À l'échelle du Québec et du Canada, quelques exemples illustrent selon moi ces rapprochements précédemment cités. Cela transparaît dans le projet Québec ZeN, qui est une proposition de « feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité » formulée par le Front commun pour la transition énergétique (2020, p. 3). Pour parvenir à cet objectif l'organisme appelle la société à :

Construire un mouvement de changement transformateur à toutes les échelles du local à l'international — en faveur d'une transition porteuse de justice sociale et contre les intérêts qui s'y opposent. Dans un esprit de convergence des luttes, fonder ce mouvement sur des relations fortes et justes entre les groupes de défense du climat et les autres mouvements pour la justice, y compris ceux des communautés autochtones, des jeunes et des autres populations marginalisées. Front commun pour la transition énergétique, p. 22

Les groupes citoyens et communautaires sont quant à eux invités à développer des « analyses systémiques qui exposent les liens entre le réchauffement climatique et ses racines profondes [ainsi qu'à] tiss[er] des liens forts entre les différents fronts de lutte » (*ibid.*, p. 24). Par ailleurs, ce besoin de la solidarité entre les luttes s'observe également lors d'une journée de réflexion pluripartenaire initiée par la Ligue des droits et libertés (LDL) en 2017 portant sur la transition écosociale et l'adaptation aux changements climatiques. Les participant-es ont verbalisé le besoin de développer des « pratiques de convergence entre les luttes sociales et les luttes aux changements climatiques » (LDL, 2018, p. 10). Pour cela, il est nécessaire de s'engager dans un travail de partenariat intersectoriel, car l'union des forces (en nombre, en expériences et en connaissances) offrirait un réel intérêt stratégique (*ibid.*). Au Canada, le Forum social des peuples qui s'est tenu en 2014 à Ottawa est un bon exemple de la volonté des groupes sociaux et écologistes à tisser des alliances pour un objectif commun. Je rappelle que cet événement avait pour but de former un contrepoids social et politique face au parti conservateur de Harper aux prochaines élections fédérales (Caron, 2014). Ce forum s'est structuré autour d'ateliers et conférences abordant un large éventail de problématiques sociales et environnementales (Forum social des peuples, 2014). À la suite des trois jours de rencontres, le forum conclut à « une responsabilité collective [et un] appel à la convergence des mouvements sociaux » (Confédération des syndicats nationaux, 2014).

1.2.2 Qu'entend-on par convergence ?

Dans le champ d'études des mouvements sociaux, la convergence paraît peu conceptualisée et est souvent associée aux coalitions ou aux alliances (Joundi, 2021). Elle renvoie à une stratégie politique d'action et de mobilisation où différents groupes contestataires joignent leurs arguments et leurs moyens de pression (Joundi, 2021; Tramel, 2018). Aussi, Tramel propose un rapprochement entre la convergence et le concept de répertoire d'actions collectives de Charles Tilly⁵. « Boîte à outils pour les dispositifs de protestation », ce concept est défini comme « l'ensemble des moyens dont dispose un groupe pour faire valoir des revendications de différentes sortes auprès d'individus ou groupes différents » [ma traduction] (Tramel, 2018, p. 1294). L'expression « convergence des luttes » fait son apparition dans le champ syndical et médiatique français, notamment depuis Mai 68 et les grèves de 1995 (Branthôme, 2020). Les événements de Mai 68 sont pertinents pour symboliser la notion de convergence des luttes, car cet événement « radicalise les tendances au décloisonnement [pratique et idéologique] des causes, au renouvellement des modes d'action, aux convergences syndicales et à l'engagement dans les mobilisations multisectorielles de secteurs ordinairement plus corporatistes [le secteur agricole] et en retrait comme l'Église » (Gobille, 2008, p. 335-336). De fait, la notion de convergence dans le champ des mouvements sociaux semble englober trois caractéristiques : il s'agit autant d'une stratégie politique d'alliances entre organisations (au sens pratique), d'un narratif redevable au contexte français, mais aussi d'un décloisonnement idéologique dû à la parenté de certains cadres d'analyse. Sur ce dernier point, Gobille déclare :

on ne peut rendre compte des jonctions étudiants-ouvriers en mai-juin 1968, [...] qu'en décrivant finement, souvent à l'échelle locale, non seulement les effectives proximités idéologiques qui se font jour ici et là [...] mais aussi la façon dont la critique anti-autoritaire et la revendication d'autonomie, très présentes dans des pans entiers du mouvement étudiant, rencontrent chez certains ouvriers un refus de l'autoritarisme d'entreprise, voire de l'encadrement syndical déterminé en grande partie par leur refus de l'ordre usinier. [...] Si le schème anti-autoritaire concourt à la déssectorisation de la crise, c'est d'une part parce qu'il travaille les acteurs en offrant un cadre interprétatif renouvelé à leurs luttes contre la domination, et d'autre part parce que, dans le même temps, les acteurs travaillent à l'ajuster au plus près des propriétés spécifiques de la conflictualité sociale dans laquelle ils sont inscrits. *Ibid.*, p. 328

Cependant, la littérature sur les coalitions entre groupes et mouvements sociaux semble plus abondante et offre des éléments de compréhension complémentaires. En 2012, Mathieu qualifiait les coalitions

⁵ Voir Péchu (2020) pour plus de détails sur le concept de répertoire d'action collective.

« comme des partenariats plus ou moins durables entre unités contestataires, prenant la forme d'une mise en œuvre conjuguée de leurs ressources dans la poursuite d'un objectif – au moins officiellement – commun » (p. 66). Gawerc, (2021, p. 3) cite « McCammon et Mood (2015, p. 326), [et] défini[t] la coalition au sens large, comme "le fait que des groupes activistes distincts acceptent mutuellement de coopérer et de travailler ensemble vers un objectif commun" [ma traduction] ». Ces deux définitions permettent d'identifier trois éléments clés pour comprendre une coalition : des acteurs différents (particulièrement des groupes), une coopération et une cible commune (en termes d'objectifs et, ou d'adversaires).

Deux revues de la littérature relativement récentes (Gawerc, 2020; Van Dyke et Amos, 2017) offrent un état des connaissances relatif aux coalitions dans les mouvements sociaux. Il en ressort d'abord que les chercheur·es ont largement investigué les conditions favorables à leur formation, et en second plan, les bénéfiques et les défis. Sur ce premier élément, Van Dyke et Amos (2017) identifient cinq facteurs qui favorisent la formation d'une coalition. Il est question 1-des liens sociaux (antécédents de partenariats, individus ayant des liens inter-organisation qui construisent des ponts); 2-des caractéristiques organisationnelles (structure formelle, mandats généraux touchant plusieurs enjeux); 3-une congruence idéologique et culturelle; 4-un contexte sociétal propice (opportunités et menaces politiques ou économiques) et 5-des ressources suffisantes (humaines et économiques). La longévité d'une coalition est aussi déterminée par ces mêmes facteurs, toutefois des éléments supplémentaires émergent tels que « l'engagement envers la coalition et les interactions respectueuses [ma traduction] » (*ibid.*, p. 10).

De plus, les études sélectionnées par Gawerc (2020) et Van Dyke et Amos (2017) permettent de saisir les différentes retombées positives engendrées par les coalitions. Premièrement, les bénéfiques sont d'ordre organisationnel, car les coalitions peuvent amener les organisations à développer leur répertoire stratégique, élargir ou négocier leur cadre d'analyse et enrichir leur réseau d'alliés (Van Dyke et Amos, 2017). Deuxièmement, les effets s'observent aussi au niveau des actions collectives en augmentant la mobilisation, soit le nombre de personnes engagées (*ibid.*). Troisièmement, les coalitions peuvent aussi agir comme levier politique : transformations législatives et politiques (McCammon et Moon, 2015); revendications davantage prises au sérieux (Gawerc, 2020); portée du conflit plus large (*ibid.*).

Enfin, selon ces mêmes auteur·es, former des coalitions et les maintenir jusqu'à atteindre l'objectif donné ne se fait pas sans défis. Si la diversité offerte par la coalition est une force de dépassement (stratégique, théorique, politique), elle peut aussi être un obstacle à « la construction d'une identité collective

coalitionnelle, [à l'établissement d']un programme commun, [d']un accord tactique et [d']une stratégie de cadrage partagée [ma traduction] » (Gawerc, 2020, p. 9). De plus, les caractéristiques socio-démographiques des acteur·rices étant parfois très diverses d'une organisation à l'autre (McCammon et Moon, 2015), les coalitions peuvent être mises à mal par la présence d'asymétries de pouvoir et de rapports oppresseur·es/opprimé·es (*op. cit.*).

À la suite de cet état des lieux rapide des connaissances sur les coalitions, je constate que les études semblent s'être surtout appliquées à comprendre les coalitions en tant que telles (leurs formation, défis et bénéfices), focalisant ainsi sur la dimension organisationnelle. Savoir ce qui se joue à l'échelle individuelle pour les personnes impliquées paraît peu investiguée, si ce n'est pour démontrer les facilitateurs ou obstacles que représentent les interactions entre individus et entre individus et organisations dans le succès des coalitions. Nous avons donc peu d'éléments dans la littérature qui renseignent comment les personnes engagées socialement et collectivement mettent en pratique les alliances - ou convergences des revendications. Le terme *coalition* étant davantage significatif pour aborder les alliances entre groupes, je privilégierai le terme *convergence* dans cette recherche, car, nous le verrons plus bas, l'effort d'intersection des enjeux est parfois porté par les personnes dans leur pratique et pas nécessairement par les organisations dans lesquelles elles évoluent.

1.2.3 L'intérêt d'une convergence féministe et écologiste ?

Tout comme la convergence des luttes sociales - ou minimalement la création d'alliances - est une voie (stratégique, politique et idéologique) encouragée dans le champ des mouvements sociaux, l'appel à une convergence du mouvement des femmes et du mouvement écologiste transparaît également dans certains discours académiques et communautaires. À cet effet, la création d'alliances entre les groupes écologistes et féministes est l'une des recommandations formulées dans l'étude de Rochette et ses collaboratrices (2013) portant sur l'intégration du genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques. Plusieurs années plus tôt, Beaulieu et Prud'homme (2008) invitaient les forces féministes et écologistes à s'unir et faire bénéficier chacune d'elles des grilles d'analyse de l'autre. Pour ces auteures, déssectoriser, « repenser [les] stratégies, investir de nouveaux terrains et forger de nouvelles alliances [...] sont une clé des luttes sociales du XXIe siècle » (*ibid.*, p. 7).

Si la convergence des mouvements écologistes et féministes apparaît justifiée par le recoupement des problèmes environnementaux et les luttes féministes, son intérêt s'observe aussi à un niveau individuel.

En effet, considérant que les femmes sont moins présentes dans les instances décisionnelles en matière d'environnement (Rochette *et al.*, 2013; Williams *et al.*, 2018), contrebalancer les inégalités de genre provoquées par les changements climatiques nécessiterait aussi que les femmes soient plus nombreuses dans les actions, les concertations et les instances de décisions relatives aux questions écologiques, que ces espaces soient gouvernementaux ou civils (*op. cit.*). Cela offrirait une meilleure représentativité des femmes, des opportunités de reprise de pouvoir et rejoindrait le projet d'une « gouvernance environnementale juste » (Ilardo *et al.*, 2022, p. 33). Pour Ilardo et ses collaborateur·ices, l'effort ne doit pas seulement se concentrer sur la description des inégalités et des publics vulnérables « mais bien de coupler ce travail à des processus participatifs, en les écoutant et en les intégrant aux processus décisionnels » (2022, p. 33). Si l'accès aux sphères de décisions traditionnelles est parfois difficile, Williams et ses collègues (2018) proposent de porter notre attention sur les cadres alternatifs où les femmes peuvent acquérir plus de pouvoir et d'en saisir le potentiel d'intelligibilité. Il s'avère que les actions collectives pourraient être l'un des cadres alternatifs porteurs d'une meilleure représentation des femmes. Dans ce sens, je propose d'analyser l'implication des femmes dans les actions collectives qui tentent de mettre en œuvre une convergence des luttes et revendications féministes et écologistes. Tombant de fait dans le registre de l'engagement social, il semble nécessaire d'appréhender les balises de ce concept.

1.3 Qu'est-ce que s'engager socialement ?

1.3.1 Des éléments définitionnels du concept d'engagement social

L'*engagement* est largement utilisé par les sociologues « comme un concept descriptif pour souligner une forme d'action caractéristique de groupes ou de personnes spécifiques », toutefois Becker souligne qu'il a peu fait l'objet d'analyses formelles, suscitant un certain flou autour de sa définition (2006, paragr. 1-2). Dans les lignes qui suivent, je tente de dresser le portrait de ce concept. Bien que non exhaustif, cet état des lieux conceptuel permettra de circonscrire le sens utile à cette recherche.

Becquet et de Linares (2005, p. 15) informent que s'engager signifie originellement « mettre en gage sa personne [...] et ainsi se projeter par la promesse ou la convention dans un futur que l'engagement concourt à définir ». Richez (2005) invoque aussi ses racines étymologiques renvoyant à l'idée de promesse ou de convention et rappelle que l'acte de s'engager était autrefois associé au domaine militaire ou religieux. Cela étant dit, l'engagement peut se produire dans une multitude d'expériences de vie et ainsi s'inscrire dans différentes sphères : familiale, conjugale, professionnelle ou encore religieuse (*op. cit.*). Dans le cas de ma recherche, l'engagement se situe dans la sphère politique et citoyenne et se réfère

aux pratiques sociales qui s’y jouent. Il convient de préciser que les termes *participation* et *engagement* sont souvent utilisés comme synonymes dans les sciences sociales francophones (Greissler *et al.*, 2020). Il est parfois question de participation dite politique (activités relatives aux domaines politique et institutionnel : vote, assemblée, débat, militantisme), de participation sociale (offrir du temps pour le bien de la collectivité), mais aussi de participation citoyenne (elle regroupe les deux premières, et peut être réalisée dans une organisation) (*ibid.*). Si les participations peuvent être politiques, sociales, ou encore citoyennes, elles « ont en commun d’être associés aux thèmes de la vie sociale et collective et aux actions qui permettent aux individus d’y prendre part » (*ibid.*, p. 15). Greissler et ses collaboratrices voient donc dans l’engagement un outil sémantique plus large qui englobe l’ensemble de ces formes de participation comprises comme autant de « manifestations d’engagement » (*ibid.*, p. 15).

Quelles définitions de l’engagement social circulent dans la littérature francophone en sciences sociales? Selon Becquet et de Linares (2005) les personnes engagées se lient à une organisation (politique, syndicale, associative) en épousent la cause et apportent une contribution humaine ou matérielle. Englobant différentes formes de participation comme le militantisme et le bénévolat, l’engagement se distingue par « un système de valeurs et [...] une éthique de la responsabilité qui en fait une activité sociale à part entière. » (*ibid.*, p. 15). Sawicki et Siméant elleux⁶, qualifient l’engagement social comme « toute forme de participation durable à une action collective visant la défense ou la promotion d’une cause » (2009, paragr. 1). Neveu quant à lui, le définit comme « un agir-ensemble intentionnel, marqué par le projet explicite des protagonistes de se mobiliser de concert. Cet agir-ensemble se développe dans une logique de revendication, de défense d’un intérêt matériel ou d’une "cause" » (2015, p. 9). Ce rapide détour définitionnel permet de saisir deux dimensions spécifiques à l’engagement social, soit *une prise de position* (liée à une cause, une revendication, un idéal) qui motive *un passage à l’action* (dans une forme collective). S’appuyant sur les travaux de Cultiaux et Vandramin (2011), Greissler et ses collaboratrices (2020) exposent trois conditions pour que l’engagement aboutisse : un *individu* doté de dispositions, ayant un intérêt pour une *cause*, dont les efforts de *l’organisation* amènent à son recrutement. Je comprends ici que l’organisation joue un rôle dans le processus d’engagement et que l’individu n’est pas seul en scène. À ce propos, Fillieule (2005) met en garde contre l’appréciation de l’engagement comme un état et invite à le comprendre comme un processus en trois phases. Pour commencer il est question de l’enrôlement compris comme l’étape où la personne s’insère dans l’organisation, dans l’espace de mobilisation. S’en

⁶ Contraction de « elles » et « eux »

suit le maintien de l'engagement qui correspond au moment plus ou moins durable de participation active à l'engagement. Et enfin, la défection qui marque, à l'inverse de l'enrôlement, l'étape où la personne met fin à ses activités au sein du collectif.

Pour la suite de la démonstration et à la lumière des définitions abordées plus haut, je retiens que l'engagement dans la sphère sociale et politique est un processus où individus et organisations (au sens large) agissent ensemble dans l'espace social à travers des formes de participations diverses et partagent un objectif, une cause, une revendication.

1.3.2 L'évolution de l'engagement et de ses paradigmes d'analyse

Sawicki et Siméant (2009) identifient deux orientations théoriques concernant l'analyse de l'engagement social. La première, située avant les années 1980, a recours à la sociologie des organisations et des mouvements sociaux. Ici, le regard est porté sur les actions et mouvements en tant que tels afin de les caractériser par rapport à la structure sociale. De fait, les tendances analytiques de cette époque « privilégiaient les niveaux mésologique (les organisations) ou macrologique (les structures sociales) » (*ibid.*, paragr. 11). La seconde orientation théorique témoigne d'un tournant interactionniste où les chercheur·es se sont ici intéressé·es aux interactions entre les personnes et entre les personnes et les contextes d'actions. Ce nouveau cadre paradigmatique permet alors d'interroger les dynamiques internes et les trajectoires d'engagement, ce qui était jusqu'ici négligé. Fillieule (2001) le précise, cette deuxième tradition théorique n'occulte pas pour autant la dimension sociale collective qui s'impose aux individus. Ce déplacement du regard a conduit à « poser la question taboue des rétributions du militantisme ; [à] dépass[er] une conception très réductrice de la socialisation militante, [et à s'] intéress[er] aux mutations des formes d'engagement et des répertoires d'action » (*op. cit.*, paragr. 12). D'ailleurs, ce dernier point est largement abordé dans la littérature, car depuis les années 1970, une évolution s'observe dans les formes de l'engagement social tant est si bien que la thèse d'un nouveau militantisme⁷ en rupture avec ses formes antérieures gagne du terrain (Mathieu, 2013). Les manières de s'engager et les enjeux des luttes sociales évoluent, influencés par les caractéristiques de l'individu et d'une société hypermoderne (Bobineau, 2010). Les travaux de Jacques Ion sont souvent cités pour illustrer cette mutation de l'engagement, notamment son ouvrage *La fin des militants ?* de 1997. Ce qu'il observe c'est :

⁷ Certain·es auteur·es, comme Jacques Ion, emploient le terme militantisme et militant·es. Pour son caractère plus large et englobant tel qu'évoqué plus haut, je privilégierai le terme engagement.

le recul des formes de militantisme les plus revendicatives, au profit de l'essor d'associations de service (sports, loisirs, culture). [Mais aussi] une tendance au remplacement du bénévole par des (semi)-professionnels, concernent aussi une désidéologisation de l'engagement, une attention plus orientée sur la réalisation d'objectifs pratiques que sur la cohérence du verbe. Mais plus fondamentalement, c'est l'idée d'un militantisme plus distancié qui condense beaucoup des apports de l'enquête. Neveu, 2015, p. 75-76

Bobineau (2010) aussi fait état de transformations majeures, d'une « radicalisation » de l'engagement concernant trois points : la forme sociale, le contenu et l'expression. Selon l'auteur, l'engagement s'extrait des grandes institutions (Église, syndicat, parti politique) pour s'organiser dans des groupes en réseaux. Mais surtout, les personnes ne s'engagent plus avec ferveur et durabilité pour des idéaux, mais s'impliquent selon leurs disponibilités et affinités dans différents réseaux. Cette description rejoint celle de Ion qui oppose deux formes distinctes de militantisme, l'une antérieure qualifiée de *totale* et l'autre contemporaine décrite comme *distanciée* (redéfini en 2005 par les termes *affilié / affranchi*) (Mathieu, 2013). La radicalisation du contenu de l'engagement fait référence à un glissement de la « convivance [à la] survivance » (Bobineau, 2010, p. 70). Cette transformation s'explique par le contexte sociétal actuel où les institutions et l'État-providence n'insufflent plus l'espoir et la sécurité à leurs citoyen·nes et où de nouveaux risques apparaissent avec la globalisation (*ibid.*). Aussi « ce n'est plus tant la question du vivre ensemble, de coexister et de réguler la vie collective de manière stable » qui est l'objectif ultime de l'engagement, mais « la question de la survie de l'humanité » (*ibid.*, p. 74). Enfin, l'engagement se radicaliserait aussi dans son expression abandonnant les voies institutionnelles pour celles des médias et des réseaux notamment Internet, et mobilisant le registre des émotions pour susciter l'adhésion (*ibid.*).

Si les chercheur·es ne s'entendent pas tous·tes sur l'ampleur de ces transformations (certain·es y voient la manifestation d'une rupture, voire, la naissance de nouveaux mouvements sociaux) (Mathieu, 2013 ; Neveu, 2015), deux leçons sont à tirer de ces débats qui animent les sociologues (Neveu, 2015). La première est de « spécifier les limites de validité des enquêtes », la deuxième est de veiller à articuler le niveau macro et micro « dans une lecture fine de trajectoires d'individus et de cohortes » (*ibid.*, p. 77). Pour ce faire, Neveu désigne des avenues d'analyse pertinentes telles que les approches biographiques ou ethnographiques et le concept des trajectoires individuelles et collectives. Fillieule (2001) expose aussi les bénéfices des concepts de carrière et de trajectoire pour rendre compte de la dimension temporelle, sociale et individuelle de l'engagement. D'ailleurs, je m'efforcerais de choisir des outils théoriques qui aspirent à ces recommandations.

1.4 Question de recherche et objectifs

Les éléments présentés tout au long de ce chapitre de problématisation se résument ainsi. La communauté scientifique a fait reconnaître que les bouleversements environnementaux ont des impacts sanitaires et sociaux sur les humain-es. Toutefois, ces impacts ne touchent pas les individus et groupes de la même façon et les études démontrent l'existence d'inégalités environnementales. La poursuite d'une justice sociale s'articule avec celle de la justice environnementale et il est proposé que les luttes soient pensées et pratiquées conjointement. Ce projet est argumenté autant par les acteur-rices académiques que terrain, souvent dans des termes de convergence, d'alliance ou encore de coalition. À cet effet, si les coalitions entre organisations ont des avantages stratégiques et politiques démontrés, la façon dont les personnes engagées mettent en pratique cet effort de convergence semble demeurée dans l'angle mort des recherches. Cette démonstration peut aussi s'articuler avec le facteur du genre. D'abord, la crise écologique serait une question féministe, car les femmes font partie des groupes qui subissent davantage les conséquences diverses des changements climatiques. Dans ce cas aussi les luttes féministes et écologistes gagneraient à se rejoindre et cette convergence offrirait des avantages collectifs et individuels. Les avantages seraient d'ordre collectif car la prise en charge des changements climatiques serait plus juste et adaptée. De plus, les organisations verraient leurs cadres d'analyse et leurs stratégies d'action bonifiés. Les avantages sembleraient aussi d'ordre individuel car cette convergence permettrait aux femmes d'être mieux représentées et plus nombreuses dans les espaces de pouvoir et de décision relatifs aux questions écologiques. Or les actions collectives, où s'exerce l'engagement social et politique des femmes, seraient aussi des espaces d'exercice démocratique du pouvoir porteurs d'intelligibilité. Aussi, le problème de recherche que je retiens pour ce projet est de documenter et d'analyser les pratiques d'engagement social des femmes actives dans l'effort de convergence des luttes féministes et écologistes. Plus précisément, je propose de répondre à la question suivante : *comment s'expérimente la convergence de pratiques d'engagement à la fois féministes et écologistes par les femmes actives dans des actions collectives au Québec francophone?*

Cela étant dit, ma recherche souhaite répondre à plusieurs objectifs, notamment décrire les pratiques d'engagement social des femmes qui s'efforcent de lier féminisme et écologisme (1), analyser au niveau individuel comment la convergence des enjeux féministes et écologiques est pensée et pratiquée (2) et offrir des outils de compréhension aux organisations et actions collectives féministes et écologiques (3).

CHAPITRE 2

CADRE CONCEPTUEL

Ma question de recherche sous-tend deux parties qui demandent chacune une attention particulière. Il est question de l'idée de convergence du féminisme et de l'écologisme, qui trouve à s'exercer dans les pratiques d'engagement social et collectif. Par conséquent, afin d'être en mesure de développer une analyse riche et cohérente, je mobiliserai deux outils conceptuels et tenterai de les articuler conjointement dans l'analyse des résultats et la discussion. Dans le présent chapitre, j'exposerai les outils théoriques retenus et qui composent le cadre conceptuel de cette recherche, soit 1-l'écoféminisme et 2-les pratiques d'engagement.

2.1 L'écoféminisme

Qualifié par Rochette et ses collègues de « pont théorique entre les analyses et actions féministes d'une part et les analyses et actions écologiques d'autre part » (2014, fiche 6), l'écoféminisme semble être un outil de conceptualisation de la convergence entre luttes féministes et écologistes. Qu'en est-il plus précisément ?

2.1.1 La difficile définition

Bien que la naissance du terme *écoféminisme* soit attribuée à la féministe française Françoise d'Eaubonne dans son ouvrage *Le Féminisme ou la mort* en 1974 (Rochette *et al.* 2014), il est difficile de définir avec précision l'émergence de l'écoféminisme tant il s'exerce à la fois dans la pratique et la pensée, en Occident comme ailleurs dans le monde (Lacourse, 2008). En effet, on trouve des exemples de communautés qui revendiquent une justice écosociale en adoptant une lunette d'analyse genrée sur l'ensemble du globe, et ce, avant que des académiciennes ne s'en saisissent : « le mouvement Chipko en Inde, le mouvement de la Ceinture Verte au Kenya (Mellor, 1997, p. 17-20) ou encore le combat des femmes pour réclamer justice suite à la catastrophe de Bhopal en Inde (Mies et Shiva, 1998, p. 28) » (*ibid.*, p. 46). Au Québec, les prémices d'une convergence entre le mouvement des femmes et le mouvement écologiste s'observent dans le cadre de la lutte antinucléaire au cours de l'été 1980 (Le Centre de Formation Populaire *et al.*, 1982;

Vaillancourt, 1981). À cet effet, le Centre de Formation Populaire écrit : « une vingtaine de femmes francophones impliquées dans des groupes écologiques mixtes ou dans des groupes de femmes se sont rencontrées pour discuter de la façon de lier l'action dans leur groupe à l'action écoféministe. La lutte est embryonnaire car elles sont encore peu nombreuses et isolées » (1982, p. 57). Burgart Goutal (2020) désigne le mouvement des femmes étasuniennes dans les années 1980 contre la menace nucléaire comme le moment où l'écoféminisme prend forme concrètement. Un foisonnement d'écrits cherchant à conceptualiser l'écoféminisme voit le jour durant les années 1990 (*ibid.*). Aussi, la littérature sur l'écoféminisme est si abondante que les auteur-es invitent à parler d'écoféminismes au pluriel, comme en témoigne la liste des terminologies suivantes : écoféminisme culturel, spirituel, libéral, critique, des Suds, etc. Il semble alors difficile de donner une définition unique de l'écoféminisme (Rochette *et al.*, 2014) et effectuer une cartographie des courants est une entreprise périlleuse, voire impossible selon Burgart Goutal (2020). Celle-ci explique que « toutes tentatives de définir l'écoféminisme aboutissaient à ce même constat d'éclatement, qui rend le mouvement assez insaisissable » (p. 22). Nombreux sont les courants écoféministes qui se chevauchent, s'alimentent, se répondent. Cela étant dit, pour le besoin de la démarche de recherche et sans prétention d'exhaustivité, je propose une typologie de l'écoféminisme en quatre grandes approches qui s'appuie principalement le texte de Rochette et ses collègues (2014).

Il est d'abord question des *écoféministes biologiques ou radicales*. Ce courant se distingue par le caractère biologique du lien qui unit les femmes et la nature, à cause notamment de leur capacité de reproduction. Ce courant a été vivement critiqué pour ses dérives essentialisantes qui mettaient à risque « les avancées du mouvement féministe, dont la remise en question des caractéristiques "innées" (c'est-à-dire biologiques) des femmes et la construction sociale du genre » (*ibid.*, fiche 6). Ces critiques ont d'ailleurs largement participé au développement d'un courant alternatif, les *écoféminismes sociaux*. Dans ce cas, le lien entre les femmes et l'environnement fait aussi l'objet d'une conceptualisation, mais ici il est expliqué par les rapports de domination et « leur exploitation par les institutions patriarcales, surtout le capitalisme » (*ibid.*). Ces analyses écoféministes mobilisent en partie les théories socialistes marxistes. Si ces deux courants occupent majoritairement la scène féministe européenne et nord-américaine durant les années 1990-2000, des exercices de théorisation ont aussi été réalisés dans le Sud Global aboutissant au courant des *écoféminismes du « Sud »*. Ici l'analyse se voit bonifiée par les théories postcoloniales où le modèle de développement occidental imposé aux pays des Sud est mis en cause. Ce dernier nuit notamment « aux économies locales de subsistance (soutenues beaucoup par les femmes) [au profit de] l'industrialisation de l'agriculture, caractérisée par l'utilisation massive de pesticides, de semences

uniformisées (réduisant ainsi la biodiversité) et employant majoritairement des hommes » (*ibid.*, fiche 6; Laugier, 2015). Ces écoféminismes valorisent le rôle des femmes dans la défense des territoires, notamment contre les projets extractifs. S'il arrive que ces écoféminismes soient aussi suspectés de naturalisation, une étude de cas au Pérou démontre que cela est surtout le fruit des retranscriptions médiatiques : « les femmes deviennent la femme, symbolisée par des éléments naturels comme l'eau » (Larrère, 2022, p. 296). Enfin, Rochette et ses partenaires définissent une quatrième catégorie, les *nouvelles théories écoféministes*. Contrairement aux précédentes qui s'attellent à analyser ce qui lie nature et femme, celles-ci, influencées par les théories *queer*, se détachent des questions identitaires et « prônent plutôt une action politique et citoyenne » (2014, fiche 6).

Au-delà de la multitude de figures et de revendications que peut prendre l'écoféminisme, le postulat initial du courant semble être l'élément qui fédère l'ensemble des féministes qui s'en revendiquent : celui que l'oppression des femmes est intimement liée à celle de la nature, et que, de fait, les luttes pour leur anéantissement doivent être pensées conjointement (Burgart Goutal, 2020).

En résumé, défini à la fois comme une théorie, un mouvement et un ensemble de pratiques, l'écoféminisme peut s'envisager comme un outil qui balisera mon analyse. La lutte écoféministe permet de « combler le fossé entre le féminisme et l'écologie, [et] transforme les deux pour créer une praxis unifiée pour mettre fin à toutes les formes de domination » [ma traduction] (Sandilands, 1991, cité dans Besthorn et McMillen, 2002, p. 225). Dans le cadre de ma recherche je m'appuierai principalement sur les écrits de Greta Gaard et de Val Plumwood. La première, chercheuse féministe américaine, qualifie sa perspective d'écoféminisme critique ou encore de féminisme critique écologique, s'inspirant largement des écrits de la seconde, philosophe écocritique australienne. Inscrivant son analyse dans le contexte nord-américain, Gaard énonce une pensée écoféministe en opposition aux dérives essentialistes et enrichie par de multiples sources féministes complémentaires comme nous le verrons plus bas. Cependant il convient dans un premier temps d'exposer les assises conceptuelles développées par Plumwood dont Gaard se revendique.

2.1.2 Plumwood : les dualismes à l'œuvre

L'écoféminisme critique de Plumwood explique les problèmes écologiques et l'oppression des femmes par la fonction idéologique du dualisme comme principe organisateur de la pensée occidentale (Mathews, 2017). Cette logique dualiste crée une pensée binaire qui met en opposition un ensemble de termes et

concepts à savoir : « esprit/matière, esprit/corps, culture/nature, humain/nature, humain/animal. Ces binarités ont servi de base à d'autres oppositions clés, telles que raison/émotion, raison/intuition, abstrait/concret, universel/particulier, sujet/objet [ma traduction] » (*ibid.*, p. 57). Plumwood définit les dualismes comme suit : « Dualism is a relation of separation and domination inscribed and naturalised in culture and characterised by radical exclusion, distancing and opposition between orders constructed as systematically higher and lower, as inferior and superior, as ruler and ruled » (1993, p. 47-48). Ainsi l'auteure travaille à démontrer que cette séparation ne relève pas de dichotomies ou de simples oppositions, mais bien d'une construction où le second terme est instrumentalisé dans le but de servir le premier (Mathews, 2017). Par exemple, « le corps est considéré simplement comme un vaisseau pour l'esprit, plutôt que comme ayant une signification en soi [ou encore] le domaine du privé a pour but d'assurer les conditions matérielles des affaires publiques plus importantes [ma traduction] » (*ibid.*, p. 58).

La thèse que défend Plumwood va au-delà de l'idée que le système dualiste orchestre seulement la domination masculine. Il articulerait aussi l'ensemble des régimes d'oppression qui caractérisent les sociétés occidentales « se réitérant historiquement dans chaque nouveau discours dans le but de rationaliser les régimes non seulement de genre, mais aussi de race, de classe et d'espèce » [ma traduction] (*ibid.*, p. 59). Ainsi la pensée binaire serait à l'origine de la construction d'une hiérarchie de valeurs qui justifie l'oppression des peuples autochtones, les personnes racisées, les femmes, mais aussi les non-humain-es, les émotions et le corps (Gaard, 2017). Je note ici l'une des forces de l'écoféminisme, celle d'offrir une lunette d'analyse globale de la domination qui permet de rallier l'ensemble des groupes dominés pour leur libération.

Ce serait par l'articulation d'un modèle colonialiste, le modèle du Maître, que se construirait une identité (celle du Maître) supérieure et oppressive. Gaard (2017, p. xxiv) explique les grandes lignes de ce modèle en cinq opérations soit :

- la mise en arrière-plan (« *backgrounding* ») où le Maître utilise les services de l'autre, mais nie sa dépendance;
- l'exclusion radicale où le Maître accentue les différences entre soi et l'autre et minimise les points communs;
- l'incorporation où les particularités du Maître sont la norme de toute mesure;
- l'instrumentalisation où l'autre est construit comme n'ayant d'autre but que de servir le Maître;
- l'homogénéisation où le groupe des dominé-es est vu de façon uniforme et indifférenciée.

Selon la pensée de Plumwood, le dualisme raison/nature représente le noyau central autour duquel l'identité du Maître s'articule : « la raison se définit par opposition à tout ce qui touche aux émotions, au corps et finalement et surtout, à la nature [ma traduction] » (Mathews, 2017, p. 59). Elle désigne Platon et la philosophie grecque comme les initiateurs de la construction idéologique des dualismes dans le but de légitimer l'oppression des subalternes et ainsi maintenir leurs privilèges. Aussi, les hommes blancs représentent le groupe de référence mettant en œuvre l'identité du Maître, mais Plumwood précise que cette dernière évolue selon les contextes sociaux. Par exemple, dans le contexte colonial, bien qu'étant reléguées au domaine du privé, des émotions et de la nature, « les femmes blanches instruites peuvent assumer l'identité du Maître par rapport aux peuples autochtones ou colonisés [...] qui seront perçus comme irrationnels, primitifs, superstitieux, animaux et proches de la nature » [ma traduction] (*Ibid.*, p. 59). L'avènement de ce système dualiste, en réduisant, voire supprimant les contraintes morales et éthiques envers la nature, aurait permis la légitimation de l'exploitation intensive de la nature (Merchant, 1980 cité dans Gagnon-Bouchard, 2019)

Considérant que le système dualiste serait aussi à l'origine des oppressions de classe, il participerait également à structurer l'économie capitaliste. Selon une lecture écoféministe, une séparation s'observe entre ce qui relève du domaine public – « visible labor and production » – et ce qui est relégué au domaine privé – « invisible labor, materials, and reproduction » (Gaard, 2017, p. 20). Donc, bien que les analyses féministes aient démontré que les activités domestiques et affectives sont invisibilisées et instrumentalisées pour servir le système capitaliste, l'écoféminisme élargit le cadre et inclut la nature : « les écosystèmes, tout comme le travail gratuit des femmes, permettraient donc de maintenir la production capitaliste » (Hequet, 2017, p. 130). Avec l'exemple du capitalisme, on reconnaît les opérations de mise en arrière-plan et d'instrumentalisation du modèle du Maître où la nature, le travail non rémunéré – plus largement les femmes et les entités coloniales – sont traités comme des ressources utiles exclusivement aux besoins humains (Gaard, 2017). En somme, « le développement de nos sociétés riches n'a été possible et ne peut être 'soutenu' qu'au prix de l'exploitation et de la dévalorisation d'une grande partie de la planète, êtres humains et non humains » (Laugier, 2015, p. 148).

2.1.3 Un écoféminisme critique bonifié

Gaard (2017) propose un cadre de compréhension de l'écoféminisme bonifié par d'autres concepts porteurs. Elle explique :

Ecofeminism has been powered by feminists of diverse sexualities and nationalities: initially articulated primarily by Euro-western activist-scholars, ecofeminism's focus benefited from the intersectional theories of Black feminists (Crenshaw 1991; Collins 1990) and evolved to foreground intersections of gender, race, class, sexuality, species, and nation in a post-colonial, posthumanist framework. p. 4

En effet, elle reconnaît les bénéfices des théories intersectionnelles proposées entre autres par Crenshaw et Collins pour affiner l'analyse des privilèges et des oppressions au sein même de la catégorie *femme*. Cependant, en s'appuyant sur Lykke (2009) elle adresse une limite humaniste à ce concept qui évacue l'entité « espèce » ou « écosystèmes » des analyses. Elle fait valoir que « même les humain-es les plus marginalisé-es peuvent participer au processus d'instrumentalisation du Modèle Maître lorsqu'il s'agit de la nature non humaine et des *autres terrestres* [ma traduction] » (Gaard, 2017, p. 140). L'un des apports de Gaard à la théorisation écoféministe est donc d'éviter les risques anthropocentriques reprochés à Plumwood (Casselot, 2017) et proposer un écoféminisme critique qui a su s'enrichir des études animales, de l'écologie *queer* et du posthumanisme. L'écoféminisme critique se veut un outil qui analyse les inégalités depuis un « relational standpoint » (Gaard, 2017, p. 19). Il pose des questions telles que :

who benefits, and who pays? Do the means and actions match the professed goals? Who and what is missing from this story (Kheel 1993)? Where does this material come from, and where does it end up — who handles the “waste” (Smith 1997; Nhanenge 2011)? Does this activity promote the flourishing of all those involved, from production to consumption and waste disposal (Cuomo 1998)? And, what model of selfhood lies at the root of this action? *Ibid.*, p.19

Pour résumer, il devient alors nécessaire de travailler conjointement les luttes antiracistes, féministes, écologistes, antisépécistes ou encore décoloniales, car elles seraient intimement liées sur le plan conceptuel. Plumwood et Gaard défendent une analyse transversale qui oblige donc aussi à une lutte transversale. À ce titre, Plumwood se montre critique de l'environnementalisme dominant qui dénonce seulement les symptômes et évacue la construction ontologique desquels ils résultent, permettant à ces systèmes d'oppression de continuer à fonctionner (Gaard, 2017).

2.1.4 Le dépassement des dualismes par les relations

Au-delà d'une posture critique et épistémologique, l'écoféminisme est aussi force de proposition pour que l'humanité s'engage dans un autre rapport aux autres qu'humain-es. En effet, l'écoféminisme a l'ambition, ici pratique, de « développer une attitude éthique à l'égard de la nature », qui s'appuierait sur l'éthique du *care* : « une éthique relationnelle et contextuelle de la responsabilité » (Laugier, 2015, p. 144). L'idée

d'interdépendance est au cœur de ce nouveau rapport avec la nature. Ce qui est entendu par interdépendance par les écoféministes c'est : « a view that the parts of all energy, matter, and reality are related to the greater whole. All things are connected in complex webs of communal networks » (Besthorn et McMillen, 2002, p. 225). Ce lien d'interdépendance engendre aussi une autre conception de la nature. Il ne s'agit pas d'une entité inerte (pour certain-es pourvoyeuse de ressources, pour d'autres « *wilderness* extérieure à l'homme, qui doit être protégée [...] et préservée » (*op. cit.*, p. 148)), mais d'une altérité, « une communauté d'êtres positifs et multiples, interagissant les uns avec les autres, toujours co-dépendants » (Casselot, 2017, p. 29). Ce changement ontologique de la nature et du rapport entre humain-es et non-humain-es serait rendu possible par une valorisation de l'expérience sensible et émotive avec la nature. « La bienveillance, l'écoute, l'attention, et la solidarité [seraient] des dispositions pratiques » pour entrer en relation avec l'autre et le reconnaître (Lejeune, 2019, paragr. 23). Contrairement aux processus de séparation hiérarchique provoqués par les dualismes, la relationnalité « définit les entités et les attributs en termes de leurs relations constitutives les uns avec les autres, en conservant la différence et la distinction, mais en les construisant [...] en termes de continuité » [ma traduction] (Mathews, 2017, p. 60). Faisant écho aux théories psychologiques et psychanalytiques du Moi relationnel, le recours à la relationnalité permettrait de faire émerger une posture de sollicitude. En effet, pour le Moi relationnel « le respect des autres est un corollaire de la reconnaissance de son propre inextricable lien avec eux » [ma traduction] (*ibid.*, p. 61). Par ce nouveau paradigme, les dualismes seraient dépassés au profit d'une relation éthique entre soi et le monde.

Les propos précédemment exposés permettent de mieux comprendre la perspective écoféministe et la façon dont celle-ci tient responsable le système dualiste pour l'ensemble des formes de domination présentes dans nos sociétés occidentales. Plus généralement, « ces approches théoriques sont utiles afin de définir et de remettre en question les causes structurelles des changements climatiques et des inégalités sociales et ainsi d'aspirer à une société égalitaire et écologique » (Rochette *et al.*, 2014, fiche 6). En définitive, l'écoféminisme permet de relier sous une même bannière justice sociale et justice environnementale, plus précisément dans notre cas, lutte féministe et écologique. Cependant, en regard de ma problématique et de ma question de recherche, il me faut aussi introduire un concept qui permettra d'opérationnaliser l'analyse des pratiques d'engagement social des femmes. Proposant, entre autres, « de saisir les conditions et les modalités d'engagement des individus dans la pratique contestataire » le concept d'*espace des mouvements sociaux* de Lilian Mathieu paraît un outil judicieux (2012, p. 279). La

pertinence de ce cadre conceptuel s'explique aussi par sa capacité à considérer l'influence des interactions et de l'action *in situ*, sans négliger « les effets de la localisation sociale et de la trajectoire spécifiques des protagonistes » (Mathieu, 2007, p. 148). Il répond ainsi positivement aux perspectives théoriques préconisées par Filleule (2001) et Neveu (2015) pour appréhender les études sur l'engagement social. Les pages qui suivent s'emploient donc à situer les assises théoriques de cet auteur et plus précisément la démarche conceptuelle qu'il propose pour analyser la pratique d'engagement contestataire.

2.2 Trois catégories d'analyse des pratiques d'engagement

Mathieu (2012) a développé sa thèse selon laquelle « l'activité protestataire relève d'un domaine de pratique et de sens relativement autonome au sein du monde social [...] doté de logiques, de modes de fonctionnement, d'enjeux et de références propres », nommé *l'espace des mouvements sociaux* (p. 9). De fait, il défend l'intérêt d'analyser les mouvements sociaux en articulant les « dimensions structurelles (la relative autonomie de l'espace des mouvements sociaux et les relations qu'il entretient avec d'autres secteurs du monde social) et pragmatiques (les conditions et les modes d'engagement des individus dans l'action protestataire) » (Mathieu, 2007, p. 133). Le concept qu'il propose analyse donc à la fois la dimension structurelle (les interactions avec les structures sociales), la dimension pratique (les activités particulières mises en œuvre par des agent-es) et la dimension cognitive (les perceptions qui prennent vie dans des discours) (*op. cit.*). Considérant les limites qu'implique une recherche de deuxième cycle, je me contenterai d'observer les dimensions pratique et cognitive. Ceci concorde aussi avec mon sujet d'étude qui se concentre sur la convergence des luttes féministes et écologistes dans les pratiques d'engagement individuelles. De plus, Mathieu précise que chacun des niveaux d'analyse – macro et micro – peut faire l'objet à lui seul d'une analyse (2012). Je reconnais cependant que ce choix représente une limite en soi dans ma recherche, laissant peut-être dans l'angle mort des considérations et explications supplémentaires.

2.2.1 Double posture : pragmatique et dispositionnaliste

Pour analyser les pratiques contestataires (soit l'aspect pratique et cognitif), Mathieu s'appuie plus spécifiquement sur la sociologie pragmatique⁸. Celle-ci se concentre sur « ce que *fait* l'homme, ce qu'il fait de lui-même est des autres : les actions qu'il entreprend *et assume*, les discours qu'il tient *et soutient* » (Benatouïl, 1999, cité dans Mathieu, 2012, p. 245). Développée principalement en France dans les années 1980, la sociologie pragmatique est influencée par plusieurs courants sociologiques américains, entre autres, l'interactionnisme, la sociologie goffmanienne et l'ethnométhodologie (Lemieux, 2018). Ensemble, ces courants partageaient le projet de « revaloriser le rôle joué par les contraintes situationnelles » (*ibid.*, p. 4). Dans le cadre de l'étude des mouvements sociaux, les approches pragmatiques ont permis de nombreux apports⁹. Je retiens que ces approches ont contribué à questionner et à bonifier les théories dominantes (action rationnelle et mobilisation des ressources) dans lesquelles les personnes engagées agissent selon des calculs d'intérêt matériels ou symboliques (Cefaï, 2009). La sociologie pragmatique observe les cours de l'action et des interactions *in situ* (Cefaï, 2007). Elle s'efforce de rendre compte comment les individus développent un regard critique et des conduites en réponse aux situations dans lesquelles ils¹⁰ se trouvent (Mathieu, 2012). En d'autres termes, cela implique d'observer « les formes d'ajustements qui, dans le cours de leur action, s'opèrent entre [les acteurs] et avec leur environnement » (*ibid.*, p. 245). Aussi, la sociologie pragmatique s'emploie à faire état des compétences utiles aux acteur·rices dans leur engagement pratique (Cefaï, 2007; Mathieu, 2012). Ce projet est d'ailleurs entrepris par Mathieu comme nous le verrons plus loin. Toutefois, cet auteur verbalise une critique à l'égard des approches pragmatistes telles qu'élaborées, entre autres, par Boltanski, celle d'une « tendance à la naturalisation des compétences à l'action collective » (2007, p. 148). Il remet en cause le postulat

⁸ Je souhaite apporter une précision terminologique empruntée à Lemieux (2018). Lors de sa théorisation, la sociologie pragmatique n'était pas mise en relation avec le courant philosophique pragmatiste. Il ne s'agissait pas « d'opérationnaliser en sociologie le pragmatisme philosophique, mais de mettre sur pied une "pragmatique de l'action et du jugement" par imitation de la pragmatique linguistique » (p. 9). Depuis les années 2000, les liens entre la sociologie pragmatique et les postures fondatrices du pragmatisme ont été mises en évidence, d'autant plus la sociologie pragmatique s'est inspirée de l'interactionnisme, lui-même sous l'influence du pragmatisme. La différence demeure dans la visée des disciplines respectives, où l'une souhaite « comprendre le monde philosophiquement [et l'autre] enquêter sociologiquement sur lui » (*ibid.*).

⁹L'article de Daniel Cefaï (2009) « *Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective* » propose quatre grands apports : complexifier les modèles structuraliste et rationaliste de l'action; sortir de l'angle mort les questions sur le politique; bonifier les grammaires de la communauté, de l'acteur et du collectif; enrichir l'idée de culture publique grâce aux expériences individuelles et collectives qui mobilisent affects et temporalité.

¹⁰ Contraction de « il(s) » et « elle(s) »

universalisant selon lequel tous les sujets sociaux possèdent a priori les aptitudes ou compétences pragmatiques eu égard aux inégalités d'apprentissage et de socialisation pourtant présentes. C'est en ayant recours à une perspective dispositionnaliste que Mathieu propose d'éviter cet écueil. Citant Bernard Lahire, il nomme que l'approche dispositionnaliste « est fondée sur l'hypothèse que le passé des agents "a été, d'une façon ou d'une autre, sédimenté et converti en manières plus ou moins durables de voir, de sentir et d'agir, c'est-à-dire en traits dispositionnels : propensions, inclinations, penchants, habitudes, tendances, manières d'être persistantes" » (2002, p. 19 cité dans Mathieu, 2012, p. 184). Cette approche est un héritage des sciences politiques notamment des études de socialisation politique. Cependant, elle s'en dissocie par la nature de l'objet observé. Non pas limitée à la sphère politique institutionnelle, la perspective proposée par Mathieu cherche « à cerner les dispositions au principe des activités proprement militantes¹¹ qui supposent plus d'exposition de soi et témoignent d'un rapport au monde plus critique » (*ibid.*, p. 187). Le bénéfice majeur de cette approche est qu'elle donne les outils pour « identifier les *processus* dans et par lesquels les individus acquièrent des façons de faire, de penser et d'être socialement situées, les *agents* ou *instances* qui assurent ce processus ainsi que des *effets, produits* et *résultats* » (*ibid.*, p. 186).

Afin d'analyser les pratiques contestataires à la croisée des perspectives précédemment exposées, Mathieu se dote d'un dispositif d'analyse composé de trois axes : 1- les dispositions à la pratique contestataire, 2- les compétences mobilisées et développées et enfin 3- les discours qui portent le sens et les motifs de la protestation.

2.2.2 Les dispositions contestataires

En ayant recours à une perspective dispositionnaliste, Mathieu (2012) explique que l'engagement et le maintien des femmes dans un mouvement contestataire présupposent deux conditions préalables, soit, une appétence à la protestation et une inclination à l'action collective. Il ne nie pas qu'une disposition

¹¹ Je précise que dans ses travaux, Mathieu fait usage de façon interchangeable des termes militantisme (et militant-es) et engagement contestataire. Dans les pages qui suivent et lorsque je ferais référence à cet auteur, il m'arrivera d'employer cette terminologie par cohérence avec ses propos. Bien que je privilégie le terme « engagement social et politique » pour les raisons évoquées au chapitre 1, considérant que Mathieu qualifie l'engagement contestataire dans ses « dimensions *collectives, conflictuelles* et orientées vers le *changement social* » (2012, p. 12) j'identifie des similitudes suffisantes avec mon objet d'étude ainsi que les définitions exposées plus haut.

politique puisse influencer également l'engagement des femmes dans un mouvement social, mais celle-ci n'est pas suffisante pour encourager un passage à l'acte contestataire.

L'appétence à la protestation désigne « les capacités à s'indigner et à s'engager dans des disputes publiques » (*ibid.*, p. 189), en d'autres mots à entretenir un « rapport critique au monde » (*ibid.*, p. 193). Or ces capacités se développant par la socialisation, elles sont donc « inégalement distribuées au sein de la population [et] distinctes selon les individus » (*ibid.*, p. 189). Mathieu précise également que la disposition contestataire sera d'autant plus forte qu'elle s'observera dans de multiples contextes sociaux des agent-es. Cette première disposition est complétée par une seconde qui relève d'un attrait pour l'action en groupe. Sans sentiment de plaisir et de gratification dans les activités de groupe, les femmes ne s'engageraient ou ne maintiendraient pas leur participation à des actions collectives. Cela nécessite donc des dispositions spécifiques telles qu'« une inclination au débat, [le] goût pour le travail collectif, [une] appétence pour l'altruisme ou encore [un] penchant pour l'animation ou la direction de groupes » (*ibid.*, p. 194). De plus, une propension au conflit peut s'avérer un élément supplémentaire de compréhension qu'il prenne des « formes verbales (dans le débat et la polémique), symboliques (comme la provocation) ou encore physiques » (*ibid.*, p. 199). À nouveau, l'intériorisation de cette disposition s'exerce dans des contextes sociaux divers au sein de la famille, de l'école ou des loisirs juvéniles et relève d'un processus continu, la socialisation. Néanmoins, Mathieu soulève que « certains événements – heureux ou traumatiques – peuvent marquer l'histoire d'un individu et infléchir sa socialisation » (2012, p. 200). Qu'ils s'agissent d'évènements d'ordre personnel (deuil, changement de carrière, maladie) ou historique (Mai 68), ces derniers engendrent une rupture telle qu'ils participent à redéfinir l'identité et la trajectoire des personnes (Voegtli, 2004, cité dans Mathieu, 2012). Qualifiés de *points de bifurcation* par Voegtli, ces évènements et leur prise en compte permettent de reconnaître l'importance des émotions dans les processus contestataires.

Au-delà des dispositions nécessaires à l'engagement dans des pratiques protestataires, l'analyse des motifs de l'indignation revêt aussi un potentiel d'intelligibilité. Mathieu invite alors à se pencher sur la notion de mécontentement qu'il désigne comme le décalage entre les « attentes à l'égard du monde social [et] ses promesses » (2012, p. 208). Ici aussi la socialisation est source d'explication pour définir les attentes ou la sensibilité des personnes à l'égard de leur condition. Ainsi, « c'est donc sous l'effet du décalage, subjectivement ressenti, entre les dispositions [...] et une situation [...] que naît un mécontentement susceptible de nourrir une mobilisation » (*ibid.*, p. 210). À cet effet, la socialisation est

aussi pertinente pour expliquer l'engagement des personnes dans telle ou telle cause sociale. En établissant différents schèmes de perception du monde, la socialisation participe à singulariser les enjeux qui suscitent l'indignation ou le sentiment d'injustice. Par conséquent, « les agents sociaux [...] sont inégalement et différemment disposés à se laisser émouvoir ou interpeller par les offres d'engagement qui leur sont adressées » (*ibid.*, p. 206). Dans le cadre de ma recherche, j'interrogerai donc les dispositions qui peuvent expliquer les appétences pour les questions féministes et écologistes.

Je comprends que la mobilisation d'une approche dispositionnelle proposée par Mathieu offre un cadre d'analyse qui rend compte des dispositions nécessaires au processus d'engagement. Selon ce qui est dit plus haut, par la satisfaction vécue au travers des activités collectives de l'engagement – soit « l'activation heureuse de [leurs] dispositions » – les femmes peuvent, en persévérant dans leur engagement, développer une réelle carrière militante (*ibid.*, p. 217). Emprunté à Everett Hughes, le concept de *carrière* englobe à la fois une dimension objective et une dimension subjective (Fillieule, 2001). En effet, en plus des caractéristiques observables telles que les postes, fonctions, réalisations ou statuts professionnels, il est aussi question du sens que donne la personne à ces dernières. Donc le concept de carrière porte « une attention égale aux processus et à la dialectique permanente entre histoire individuelle et institution et, plus généralement, les contextes » (*ibid.*, p. 200). Appliqué à l'engagement social, le concept de carrière amène à « travailler ensemble les questions de prédisposition au militantisme, du passage à l'acte, des formes différenciées et variables dans le temps prises par l'engagement, de la multiplicité des engagements le long du cycle de vie, [...] et de la rétractation ou de l'extension des engagements » (*ibid.*, p. 201). Mathieu (2012) déploie plus en détail les différents contextes et logiques externes qui influencent alors les carrières d'engagement. Il peut s'agir de la sphère affective et familiale, ou encore professionnelle, mais également politique et sociale. En effet, la disponibilité des personnes peut être plus ou moins influencée selon qu'elles se trouvent dans des situations où leur temps est partagé avec une charge familiale et un emploi actif. D'ailleurs, les chiffres montrent que les personnes dans la tranche d'âge 30-50 sont moins nombreuses dans les effectifs militants contrairement aux tranches 20-30 et 50-70¹² (*ibid.*). Enfin, les transformations politiques et sociales sont une donnée externe qui peut être significative dans la compréhension des parcours d'engagement car « [leurs] effets influencent les perceptions du monde et de ce qu'il est possible d'en transformer » (*ibid.*, p. 222).

¹² L'auteur précise que ces chiffres concernent le mouvement altermondialiste

Dans l'analyse de l'engagement social, si la perspective dispositionnaliste permet d'éviter l'écueil d'une justification exclusivement basée sur le présent des interactions, elle n'en demeure pas moins insuffisante. Ce faisant, il importe de prendre en compte la situation présente « dont la logique propre et les contraintes qu'elle impose façonnent très largement la manière dont les dispositions trouvent à s'activer pour générer des pratiques » (*ibid.*, p. 226). Autrement, la négligence du poids des interactions ferait courir le risque de rapporter « l'accomplissement d'une pratique à la disposition correspondante » glissant de fait dans une interprétation tautologique (*ibid.*, p. 236). Aussi l'étude des compétences, soit le deuxième axe d'analyse proposé par l'auteur articule les deux perspectives – dispositionnaliste et pragmatiste – et montre leur enrichissement mutuel. Pour Mathieu, il s'agit de rendre compte que « les situations ont leur logique propre qui s'impose aux agents, mais également que ces mêmes agents ne s'engagent pas dans ces situations en étant dépourvus de toute expérience » (*ibid.*, p. 227).

2.2.3 Les compétences

À travers leur engagement, les femmes développent et actualisent un ensemble de compétences. Mathieu défend le fait que ces compétences relèvent d'une nature à la fois pratique et cognitive. Il est possible d'en analyser leur apprentissage, « les conditions de leur mise en œuvre et des effets de leur distribution inégale et différenciée » chez les personnes (*ibid.*, p. 239). Ces compétences, comme autant de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être, s'acquièrent en partie dans les multiples espaces de socialisation, soit la famille et les milieux professionnels et scolaires (Mathieu, 2007). L'auteur donne alors quelques exemples des connaissances et compétences d'ordre pratique nécessaires au militantisme. Il est question notamment :

de différentes formes d'expression publique de griefs, [de] connaître les avantages, risques et contraintes de chacune et, sur la base de cette connaissance, [de] savoir choisir celle qui convient le mieux aux objectifs, capacités de mobilisation et ressources du moment. [Mais aussi] des compétences pour la pacification des relations et à la construction de consensus, [...] la rédaction des plates-formes revendicatrices [et] la compétence pour publiciser une cause crédible. Mathieu, 2012, p. 243-244

Les compétences cognitives se comprennent comme les connaissances et schèmes de perception qui permettent aux personnes engagées de circuler dans cet espace social spécifique qu'est celui des mouvements sociaux et d'en comprendre les codes, langages et principes (*op. cit.*). L'ensemble de ces compétences sont nécessaires pour attribuer une crédibilité et une pertinence aux actions posées par les actrices.

2.2.4 Les discours et les justifications

Pour finir, Mathieu dirige son troisième axe d'analyse sur les discours produits par les mouvements sociaux. Entendons ici qu'il désigne par discours les « programmes de réformes, tracts, presse militante, prise de parole lors de réunions publiques, tribunes dans la presse, etc. » (2012, p. 253). Cette production discursive revêt un intérêt important pour comprendre les représentations des femmes en regard du monde qui les entoure et spécifiquement de ce qui est problématique et qui doit faire l'objet d'un changement. Selon l'auteur, les discours militants appartiennent pleinement à la pratique contestataire et ne devraient pas être traités de façon différenciée. De plus, il serait faux d'affirmer que la production discursive se développe en amont de la mobilisation et qu'elle en est une condition, il s'agirait davantage de l'une de ses composantes. En d'autres termes, Mathieu invite à « rapporter [la production discursive] à la situation dans laquelle elle se déploie et [à] l'intégrer au sein de l'ensemble des pratiques dans et par lesquelles s'accomplit la contestation collective » (*ibid.*, p. 261). Pour ce faire, Mathieu mobilise le concept de l'action située et des motifs de C. Wright Mills. Les motifs qualifient les raisons qui sont formulées par les agent-es pour justifier leurs actions. Or ces justifications sont articulées « dans et par la mobilisation, au travers de ses débats internes et en réponse aux questions, contestations ou réfutations des observateurs ou adversaires » (*ibid.*, p. 264-265). Bien que le mécontentement abordé plus haut puisse être perçu subjectivement par les actrices avant un engagement, l'expression de celui-ci se construirait davantage pendant et après l'engagement. Pour conclure, c'est à travers l'expérience de la militance que les actrices « se dote[nt] [...] des outils cognitifs et discursifs qui [leur] sont propres » (*ibid.*, p. 267). La participation à cette expérience comprend un potentiel transformateur notamment dans le rapport que les actrices entretiennent avec leur condition, mais aussi avec elles-mêmes, leur identité et leur rôle.

Je rappelle que ce mémoire propose d'explorer la convergence des pratiques en matière d'engagement social féministe et écologiste. Bien que le dispositif d'analyse proposé par Mathieu (2012) organise mon analyse, il est bonifié d'une lunette d'analyse écoféministe. Plus précisément, ma démarche d'analyse sera structurée autour des trois éléments qui composent les pratiques d'engagement – les dispositions, les compétences et les discours – mais les balises conceptuelles écoféministes guideront l'analyse des résultats. Par balises, j'entends une lecture conjointe des systèmes d'oppression; une mise en cause de la pensée dualiste et surtout du dualisme nature/culture; une valorisation de l'éthique du *care* et d'un rapport réciproque à la nature; une lutte globale qui intègre aussi les rapports de classe, de « race » ou

d'espèces. À la lumière des outils conceptuels que je me dote pour cette recherche, il semble opportun de formuler trois sous-questions de recherche.

Tableau 2.1 Question de recherche et sous-questions

Question de recherche	Sous-questions de recherche
Comment s'expérimente la convergence de pratiques d'engagement à la fois féministes et écologistes par les femmes actives dans des actions collectives au Québec francophone ?	Qu'est-ce qui explique l'appétence des répondantes pour les enjeux féministes et écologiques dans leur récit d'engagement ?
	Quelles compétences développent et actualisent les femmes pour expérimenter la convergence de pratique d'engagement féministes et écologistes?
	Quels motifs sont invoqués par les participantes pour justifier le besoin de convergence de pratiques d'engagement féministes et écologistes?

Pour recueillir les données et répondre aux questions et sous-questions de recherche, j'ai opté pour une méthodologie qualitative sous forme d'entrevues semi-directives effectuées auprès de femmes s'engageant dans des actions collectives écologistes et féministes. La partie qui suit expose en détail le protocole méthodologique déployé.

CHAPITRE 3

METHODOLOGIE

Le chapitre suivant expose la méthode mise en place pour recueillir les données utiles à ma recherche. La méthodologie « se rapporte aux normes générales de la procédure scientifique, [c'est-à dire] un ensemble de règles élaborées au cours des ans et qui se sont avérées utiles pour trouver réponse aux questions que les chercheurs se sont posées » (Deslauriers, 1991, p. 2). Dans ces pages, après avoir précisé ma posture épistémologique, je présenterai l'orientation méthodologique retenue, soit l'approche qualitative. La méthode privilégiée pour collecter et analyser les données de recherche sera ensuite exposée, sans omettre les limites ou les considérations éthiques qui se posent dans le cadre de ma démarche.

3.1 Une recherche inscrite dans une perspective féministe

Mon sujet d'étude et le cadre théorique retenu justifient mon intention d'inscrire la méthodologie dans le sillon de la recherche féministe. Les épistémologies féministes sont nées d'un questionnement politique face aux discours dominants « considéré[s] comme scientifique[s] [tels que les] discours médicaux, psychanalytiques, mais aussi philosophiques, historiques ou anthropologiques » (Dorlin, 2008, p. 14). Plus généralement elles se posent en critique de la science en tant qu'institution sociale. En s'appuyant sur les épistémologies du *standpoint* ou du positionnement¹³ les recherches féministes mettent à jour les biais androcentriques des connaissances et dénoncent la prétention de neutralité dans la science (Dorlin, 2008; Ollivier et Tremblay, 2000). En effet, selon les féministes, les savoirs sont produits dans un contexte sociohistorique donné et l'influence des structures et des rapports de pouvoirs sont donc à considérer. Aussi, adopter le point de vue féministe, plus largement celui des dominé-es, serait pertinent car celui-ci serait plus ancré dans les conditions matérielles aux prises avec ses rapports sociaux de domination (*ibid*).

Reposant sur la valeur essentielle de l'égalité des genres, la recherche féministe n'est pas une méthodologie, mais une perspective qui se déploie autour de plusieurs principes et caractéristiques. Premièrement, au-delà d'une simple prise en compte du genre dans les devis de recherche, l'une des spécificités de la recherche féministe est la « reconnaissance que le "genre" et les rapports de pouvoir

¹³ Pour plus de détails, voir les auteures suivantes : Nancy Hartsock, Sandra Harding, Donna Haraway ou encore Luce Irigaray.

entre les femmes et les hommes sont des dimensions fondamentales des rapports sociaux » (Ollivier et Tremblay, 2000, p. 33). En pointant les inégalités de genre qui s'observent dans les conséquences sanitaires et sociales de la crise climatique et en invoquant des concepts féministes qui mettent les systèmes d'oppressions au cœur de l'analyse, je pense participer modestement à la production de savoirs féministes.

De plus, comme l'expliquent Ollivier et Tremblay (2000), la recherche féministe contient une visée de transformation sociale et notre mémoire souhaite contribuer à ce but. Elles précisent que « c'est par la lutte [pour le changement social] que s'effectue la prise de conscience de la nature et des sources de l'oppression et que sont élaborées des stratégies de changement » (p. 75). Pour ce faire, je veille à lier théorie et pratique pour que les résultats reflètent les réalités des actrices et servent autant au milieu de la recherche que de la pratique. De plus, en contribuant à une meilleure connaissance de l'engagement des femmes dans les actions collectives où une convergence du féminisme et de l'écologisme est recherchée, je souhaite participer à l'élimination des inégalités subies et plus largement à la justice environnementale.

Enfin, une caractéristique importante de la recherche féministe réside dans la reconnaissance de la pluralité des expériences et des points de vue des femmes car elles « constituent un groupe hétéroclite » (*ibid.*, p. 41). D'ailleurs, les éléments de ma problématique mettent en évidence que toutes les femmes ne vivent pas également les inégalités environnementales. Aussi, dans le processus, j'ai tenté d'adopter une posture réflexive et critique quant à l'influence de ma propre subjectivité et de mes privilèges en tant que chercheuse blanche et occidentale née hors du Québec. Bien que la phrase précédente livre aux lecteur-ices certains éléments constitutifs du positionnement duquel je parle, par cohérence avec ma posture féministe, je pense pertinent de développer davantage sur la genèse de ce projet de mémoire et les liens que j'entretiens avec celui-ci. Comme c'est le cas pour certaines des participantes à ma recherche (on le verra plus bas), mes intérêts pour les enjeux féministes et pour les enjeux écologistes se sont développés dans des sphères et des temporalités différentes. Alors que ma posture féministe est inhérente à mon parcours personnel, professionnel et scolaire, mes préoccupations environnementales, plus récentes, sont le fruit d'une réceptivité aux alertes scientifiques et d'une curiosité académique. Étant étrangère aux sphères militantes écologistes du Québec et n'entendant que peu parler des problématiques environnementales dans les milieux collectifs féministes qui m'entouraient, j'ai souhaité comprendre et apprendre des femmes qui participent à créer les ponts entre ces deux enjeux (éco)sociaux.

3.2 La méthode de recherche qualitative

Selon Paillé (2007, p. 413), la méthodologie qualitative en sciences humaines et sociales est à comprendre comme « une démarche discursive et signifiante de reformulation, d'explicitation ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène ». Elle offre alors des outils adéquats pour analyser les processus sociaux et le sens que les sujets donnent à leur situation, leurs actions et « la construction de la réalité sociale » (Deslauriers, 1991, p. 6). En effet, cette méthodologie reconnaît la subjectivité et la réflexivité des sujets de la recherche qui « possèd[ent] et exerc[ent] une parole » et dont les actions sont posées selon une « construction symbolique du monde » (*op. cit.*, p. 418). Selon ces éléments de définition, la méthodologie qualitative paraissait alors la plus adaptée pour recueillir mes données considérant que je tentais d'appréhender les pratiques d'engagement social des femmes au croisement de deux luttes. Cet argument est renforcé par le fait que le dispositif d'analyse des pratiques d'engagement mobilisé dans le chapitre 2 de ce mémoire, s'inscrit dans une tradition théorique similaire. Effectivement, je rappelle que Mathieu (2012) impute aux agent-es un regard critique et réflexif sur leur conduite et cherche à visibiliser les processus par lesquels celles-ci développent des façons de faire et de penser selon un contexte particulier.

À la lumière de ce qui vient d'être exposé, je situe ma recherche à l'intersection de deux des trois grandes orientations de la recherche qualitative proposées par Anadón (2006). La première est qualifiée de recherche *qualitative/interprétative* et se concentre sur l'étude du sens que donne les individus, ici les femmes engagées, à leurs conduites et leurs expériences. Dans cette orientation, il est reconnu que « ces interprétations sont élaborées par et dans les interactions sociales où les aspects politiques et sociaux affectent les points de vue des acteurs » (*ibid.*, p. 15). Par ailleurs, Anadón évoque une deuxième orientation, *l'approche critique*, et la décrit par sa nature critique des rapports de pouvoir et sa visée de transformation sociale. La perspective écoféministe retenue dans le cadre conceptuel ainsi que les épistémologies féministes présentées plus haut indiquent que ma recherche s'inscrit aussi dans cette orientation-là. En effet, Anadón explique que « ces recherches impliquent une interaction démocratique entre chercheurs et participants, avec l'objectif de critiquer le statu quo et de travailler au changement des structures en donnant la "voix" aux groupes sociaux jusqu'à maintenant ignorés » (*ibid.*, p. 16).

3.3 La méthode de collecte des données et d'analyse

3.3.1 L'entrevue semi-directive

Considérant que je souhaite explorer les pratiques d'engagement au croisement de deux luttes à travers les perceptions et significations des femmes elles-mêmes, l'entrevue semble une méthode adaptée pour répondre à cet objectif. Deslauriers qualifie l'entrevue de recherche comme « une interaction limitée et spécialisée, conduite dans un but spécifique et centrée sur un sujet particulier » (1991, p. 33). Elle se distingue d'une conversation ordinaire en plusieurs points. D'abord, il s'agit d'une entrevue asymétrique où malgré les précautions prises, le-la chercheur·e demeure dans une position où iel détient plus de pouvoirs sur l'interviewé·e (*ibid.*). De plus, la répétition est un autre attribut de l'entrevue dans le sens où le-la chercheur·e demande des éclaircissements et revient plusieurs fois sur un sujet pour s'assurer de la profondeur des informations (*ibid.*). Mais encore, Deslauriers (1991, p. 34) explique que l'entrevue de recherche « revêt un caractère quelque peu artificiel [...], secondaire [ou] utilitaire » car elle est un moyen pour servir un but et n'est pas une fin en soi. La finalité de cette méthode de collecte de données est de « savoir ce que la personne pense et d'apprendre des choses qu'on ne peut observer directement comme les sentiments, les idées, les intentions » (*ibid.*, p. 34).

J'ai privilégié l'entrevue dans sa forme semi-directive. Cela signifie que j'ai élaboré une grille d'entrevue (voir Annexe A) dont l'objectif était de circonscrire et d'orienter les échanges selon des thèmes préétablis, tout en gardant une certaine flexibilité selon ce que les participantes souhaitaient partager. En effet cette modalité permet à l'interviewer d'« aller au-delà des questions posées, en même temps qu'il s'assure d'obtenir à peu près les mêmes renseignements des différentes personnes interrogées » (Patton, 1980 cité dans Deslauriers, 1991, p. 36). J'ai élaboré cette grille en suivant des considérations méthodologiques et conceptuelles. Méthodologiques, car Deslauriers (1991) propose de structurer l'entrevue dans un ordre qui favorise l'établissement d'un climat agréable et respectueux de l'effort que cela demande. Il propose de débiter avec des questions qui abordent les expériences et activités actuelles donc plus descriptives. Il invite à poursuivre avec les questions qui concernent les éléments plus subjectifs comme les opinions, émotions et impressions. Enfin, il propose de finir avec les questions pratiques qui déterminent le portait de la personne répondante (statut socio-économique, âge, scolarité, etc.). Ma grille témoigne de considérations conceptuelles en lien avec le dispositif d'analyse de Mathieu. Ce dernier commande d'investiguer les thèmes préétablis que sont les dispositions à l'action collective contestataire (féministe et écologiste dans mon cas), les compétences acquises ou actualisées (pour une articulation conjointe des enjeux), et les motifs à l'action collective (vers une convergence des luttes). De plus, attendu que Mathieu

(2012) inscrit sa pensée dans l'héritage pragmatique, j'ai souhaité centraliser l'échange autour d'une action collective particulière, sélectionnée par chaque répondante. Cette action devait traduire une pratique d'engagement qui lie les luttes féministes et écologistes. Avant d'être utilisée avec les participantes, et pour m'assurer de sa cohérence, la grille d'entrevue a été mise à l'épreuve lors d'un entretien test avec une personne de mon entourage active dans le mouvement féministe et anticapacitiste.

3.3.2 L'échantillon

La constitution de l'échantillon s'est faite au regard de cinq critères d'inclusion. Je souhaitais rencontrer des personnes majeures (1) et s'identifiant comme femme (2), étant (ou ayant été) impliquées dans au moins une organisation collective francophone du Québec (3). Cet engagement devait être d'une durée minimale d'un an pour assurer un matériel d'analyse conséquent (4). Enfin et surtout, les participantes devaient identifier leur engagement comme relevant à la fois de la lutte écologiste et de la lutte féministe (5). De plus, reconnaissant la diversité des femmes et la surreprésentation de celles à la croisée de plusieurs statuts opprimés parmi les personnes vivant le plus d'inégalités socio-environnementales, je souhaitais, dans la mesure du possible, atteindre une diversité de mon échantillon. Au-delà des critères sociodémographiques des répondantes, cet objectif de diversité comprenait aussi les éléments organisationnels, soit la durée de l'engagement, sa forme, son contexte géographique ou son mandat global (dominance écologiste ou féministe). L'engagement social pouvant s'exercer au sein d'organisations aux formes et statuts divers, les femmes pouvaient agir autant dans des OBNL¹⁴ que dans des groupes ou collectifs citoyens moins formels. De plus, le type d'engagement dans une forme salariée (d'une OBNL) n'a pas été retenu comme un critère d'exclusion. J'explique ce choix par le fait qu'il est possible de voir dans les carrières d'engagement une cooptation vers une forme salariée (Fillieule, 2001; Nicourd, 2020). Collovald parle d'ailleurs de *carrière morale* dans le sens où les carrières d'engagement et professionnelles s'articulent souvent ensemble dans les parcours biographiques (2002, cité dans Nicourd, 2020). De plus, les analyses des pratiques d'engagement mettent en lumière que le militantisme et le travail sont l'un comme l'autre le lieu de processus d'engagement et de désengagement et sont régulés de façon similaire par « des rapports sociaux de pouvoir proposant des cadres de socialisation qui apportent apprentissages, reconnaissances et parfois usure et souffrances » (Nicourd, 2020, p. 605).

¹⁴ Organisations à but non lucratif

Cette recherche ne comprend qu'un groupe cible qui réunit les critères d'inclusion définis plus haut. S'agissant d'une recherche de cas multiple qui cherche donc à atteindre le plus possible une saturation empirique grâce au principe de diversification interne, Pires (1997) explique qu'il est difficile de prévoir le nombre d'entrevues et donc de personnes nécessaires. Cependant, dans le contexte d'une étude de 2^{ème} cycle, j'estimais que 8 à 10 entrevues étaient une cible raisonnable pour remplir mon objectif de recherche. Huit femmes ont finalement été rencontrées dans le cadre de cette recherche. Afin de respecter les préférences et particularités de chacune (distance, disponibilité, aisance), deux options leur ont été offertes pour réaliser l'entrevue : en personne ou en virtuel. Aussi deux femmes ont été rencontrées dans un lieu public de leur choix (parc et café), et les autres entrevues ont été réalisées virtuellement à l'aide de l'outil *Zoom* (licence UQÀM).

3.3.3 Le recrutement

Le recrutement privilégié a été de forme indirecte, c'est-à-dire par le biais d'affiches et de courriels diffusés à des groupes d'action collective environnementalistes et féministes actifs au Québec. À la suite d'une recherche internet, j'ai établi une liste d'organisations pouvant rejoindre de potentielles participantes, et ce, en me basant sur les discours et actions mis de l'avant dans leurs communications (affinités entre enjeux sociaux et/ou féministes et environnementaux). Plus d'une vingtaine d'organisations a ainsi été contactée par courriel. Le sujet et l'objectif de la recherche leur étaient exposés succinctement et une affiche de recrutement (voir Annexe B) était jointe, invitant à faire circuler cet appel à participation auprès de leur communauté. Dans l'énoncé de l'affiche de recrutement, j'ai stratégiquement opté pour une formulation particulière: bien que les théories écoféministes soient employées comme outils de discussion dans ma recherche, je n'ai pas souhaité inscrire ce terme dans mes communications. Je ne souhaitais pas imposer aux femmes une étiquette théorique (et politique) particulière et ainsi respecter leur propre définition si tant est qu'elles en adoptent une. J'ai donc parlé davantage de croisement ou de convergence du féminisme et de l'écologisme. En parallèle, j'ai également sollicité mon propre réseau étudiant et amical (en personne ou via *Facebook*) pour diffuser mon offre de participation. Enfin, j'étais aussi ouverte à doubler cette stratégie de recrutement par la méthode d'échantillonnage déterminé selon les répondant-es dite boule-de-neige. Connue pour son efficacité à rejoindre des populations plus marginales ou stigmatisées, cette méthode « repose sur la reconnaissance du fait que les pairs sont mieux en mesure que les membres de l'équipe du projet de localiser et recruter [leurs] pairs » (Semaan, 2010, p. 64).

Concrètement, le recrutement s'est échelonné de mai 2022 à septembre 2022 inclusivement. Parmi les participantes, six d'entre elles ont été rencontrées durant les mois de mai et juin. Face à un ralentissement des réponses durant l'été, j'ai effectué plusieurs relances courriel auprès des organisations ou personnes ressource n'ayant pas répondu à ma première sollicitation. Les deux dernières personnes ont donc été rencontrées à la fin de l'été 2022. Si la sollicitation des organisations a permis de recrutement de trois participantes, les cinq autres ont eu connaissance de ma recherche grâce au bouche-à-oreille qui s'est produit dans mon réseau social et étudiant.

3.3.4 L'analyse des données

Avec l'accord de chacune des participantes, les entretiens ont fait l'objet d'un enregistrement audio et, ou vidéo, permettant alors une retranscription verbatim des échanges. Ce matériel s'accompagnait de réflexions, observations physiques et pistes d'analyse couchées sur papier après chaque entrevue. J'ai procédé ensuite au codage des données aidé du logiciel NVivo¹⁵.

Paillé définit l'analyse de données qualitatives comme « une utilisation des mots (discursif – discours) comme outil unique de travail, comme mode d'approche et d'examen rigoureux des données de la recherche » (2007, p. 413). Ce qui est recherché c'est le sens, ce qui est « donné d'entendre ou d'observer » (*ibid.*, p. 415). Bien que les chercheur-es puissent faire preuve de créativité dans les méthodes d'analyse utilisées, Paillé et Mucchielli (2006, cité dans Paillé, 2007) identifient quatre grandes méthodes couramment mobilisées dans la recherche qualitative : 1- l'analyse en mode écriture, 2- l'approche par questionnement analytique, 3- l'analyse thématique et 4- l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes. Si je bénéficiais des trois grandes catégories (dispositions, compétences et motifs) pour organiser mon analyse, je me suis ensuite engagée dans une analyse thématique afin de « procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus » (Paillé et Mucchielli, 2016, p. 267). L'objectif était ainsi de saisir la diversité des thèmes à l'intérieur de ces catégories et de rester réceptive à l'émergence de nouvelles.

3.4 Les considérations éthiques

Ma recherche est réalisée auprès de sujets humains, aussi des enjeux éthiques se posaient et cette section présente les moyens mis en place pour tenter de les prévenir. Balisés par des principes de respect, de bien-

¹⁵ Pour en faire un usage approprié et optimal, j'ai suivi une formation de trois jours dispensée par l'université.

être et de justice, les enjeux éthiques concernaient le sujet du consentement éclairé des participantes, du cadre sécuritaire de l'entrevue et du respect de la vie privée et de l'anonymat (René et Dubé, 2016). Avant toute démarche de recrutement, mon projet de recherche et la méthode envisagée pour collecter les données ont été approuvés par le comité d'éthique de l'UQÀM. Celui-ci s'est assuré de la conformité de ma démarche au regard de la politique n° 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (Université du Québec à Montréal, 2020). Un certificat d'approbation éthique faisant foi a été émis en décembre 2022 (voir Annexe C).

Dans les faits, une fois la personne ayant manifesté par courriel son intérêt de participer, j'ai échangé au téléphone avec elle pour présenter le sujet de la recherche, répondre à d'éventuelles questions et vérifier le respect des critères d'inclusion. Surtout, cet échange préliminaire avait pour objectif de faire connaissance et de bâtir un lien de confiance avec la personne, point important de la recherche qualitative (Deslauriers, 1991; René et Dubé, 2016). Par ailleurs, un formulaire de consentement a été élaboré présentant le projet et ses objectifs, les modalités de participation, ses risques et ses avantages, les mesures de confidentialité ainsi que les personnes et instances compétentes (voir Annexe D). Ce formulaire était parcouru oralement avec la participante et les questions éventuelles étaient répondues avant de procéder à la signature (papier ou électronique) du document, m'assurant alors du consentement éclairé des participantes. Une copie du formulaire signée a été remise à chacune d'elle. Concernant la mise en place d'un espace sécuritaire, comme dit plus haut, j'ai laissé le choix du lieu et du moment de l'entrevue aux répondantes. De plus, reconnaissant que le sujet de notre recherche puisse susciter des émotions particulières, j'ai informé les personnes qu'une liste de ressources gratuites d'écoute et de soutien était mise à leur disposition. Mais aussi, j'ai pris le temps d'exprimer aux participantes leur droit de ne pas répondre à une ou plusieurs questions ainsi que celui de mettre fin à l'entrevue. Concernant le respect de l'anonymat des répondantes, j'ai verbalisé la possibilité pour elles de faire l'usage d'un pseudonyme. De plus, un système de codage a été établi lors de la retranscription verbatim afin de supprimer les informations susceptibles d'identifier les individus et organisations. Enfin, les verbatims et les enregistrements sont conservés sur mon ordinateur personnel, protégés par un code. Ils seront supprimés une fois la réception de l'avis d'acceptation officielle du mémoire.

3.5 Les limites de la recherche

Compte tenu du nombre restreint d'entrevues, la saturation des résultats n'a malheureusement pas été possible. Cette quantité limitée d'entrevues s'explique par plusieurs raisons, notamment le programme

d'analyse ambitieux qu'implique mon cadre conceptuel, le ralentissement du recrutement, un calendrier serré et avant tout, des résultats déjà très riches obtenus après les huit entretiens. Par ailleurs, malgré mes intentions initiales, l'échantillon demeure assez homogène en regard des critères sociodémocratiques des participantes¹⁶. En effet, les femmes rencontrées sont toutes d'origine caucasienne et détiennent un niveau scolaire élevé (cycle supérieur) ce qui laisse penser que l'échantillon n'est pas entièrement représentatif de l'ensemble des femmes qui s'efforcent de lier les luttes féministes et écologistes dans leur engagement social au Québec. De plus, ma stratégie d'identification des organisations susceptibles de rejoindre des participantes potentielles a certainement elle aussi participé à orienter l'échantillon. En procédant par une recherche internet je suis tombée sur des organisations ayant une structure et des ressources relativement conséquentes à l'inverse d'actions plus modestes ou citoyennes qui ne possèdent pas ce médium de communication.

Par ailleurs, si le préjugé dans son sens strict est une condition initiale et légitime du processus d'interprétation des données qualitatives (Paillé et Mucchielli, 2016), il demeure que le-la chercheur-e y engage ses propres référents interprétatifs et influence alors les résultats obtenus. Bizeul le dit bien « c'est avec ce qu'il est, ses lacunes, ses travers, sa nature physique, son histoire sociale, que le chercheur étudie le monde des autres » (2007, cité dans Paillé et Mucchielli, 2016, p. 132). À cela s'ajoute le constat qu'en tant que recherche exploratoire, certaines pistes d'analyse ont été privilégiées pour répondre à la question, ce au détriment d'autres.

¹⁶ Les caractéristiques de l'échantillon sont détaillées dans le chapitre qui présente les résultats

CHAPITRE 4

LES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats de ma recherche, fruits de l'analyse thématique évoquée dans le chapitre précédent. Mon analyse a été guidée par l'objectif général de cette étude, consistant à décrire et comprendre comment s'expérimente la convergence de pratiques d'engagement à la fois féministes et écologistes chez les femmes rencontrées. Le choix des auteur-es et des théories mobilisés structure ma démarche, de la méthode à la discussion en passant par la présentation des résultats. Aussi ces derniers seront exposés en suivant les trois catégories d'analyse proposées par Lilian Mathieu, offrant, je l'espère, un fil conducteur plus intelligible. Cependant, la posture féministe que j'adopte invite à reconnaître la singularité des personnes, de leur parcours et du sens qu'elles portent à leurs actions. Plutôt que sous la forme d'une énumération des thèmes et unités de sens qui se dégagent de l'analyse, je présenterai les résultats de façon verticale, soit en exposant chacun des huit récits d'engagement des participantes. Les thèmes identifiés dans l'analyse seront **mis en évidence en gras** dans chacun des récits, invitant le-la lecteur-ice à reconnaître les similitudes transversales qui seront discutées dans le chapitre 5. Je reconnais que cette méthode de présentation des résultats engendre de plus grands risques d'identification des participantes. Afin d'atténuer au mieux ce risque, j'ai opté pour une description de l'échantillon selon les caractéristiques sociodémographiques et sans les lier individuellement aux femmes rencontrées.

4.1 Portrait des participantes

Rébecca, Fabienne, Galia, Émilie, Héloïse, Louise, Judith et Mathilde (prénoms fictifs) sont les huit femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche. Toutes les participantes sont d'origine caucasienne et, à une exception près, toutes ont le français comme langue maternelle. Deux d'entre elles se situent dans la tranche d'âge 20-25 ans, trois dans la tranche 30-45 et les dernières sont âgées entre 55 et 70 ans. Concernant l'état matrimonial, trois sont conjointes de fait et trois sont célibataires, les deux autres sont divorcées ou séparées. Alors que la moitié d'entre elles n'a pas d'enfants, les autres ont deux ou trois enfants et certaines sont aussi grand-mères. Toutes les répondantes ont un niveau de scolarité élevé ou très élevé allant du baccalauréat à des études doctorales non finalisées. Concernant leur occupation principale, cinq d'entre elles sont en emploi, deux sont retraitées et la dernière est étudiante.

Chacune des participantes étant impliquée dans des organisations différentes, il est pertinent de préciser quelques éléments organisationnels relatifs à leur engagement. Alors que la moitié des femmes rencontrées est engagée de manière salariée, l'autre moitié l'est de manière bénévole. Bien qu'aucune question du questionnaire sociodémographique fût prévue à cet effet, j'estime, au vu des termes qu'elles emploient, que la majorité des femmes associe leur action à une forme de militantisme. Par ailleurs, des disparités se dégagent quant au mandat principal des organisations : cinq femmes sont actives dans des groupes ayant une dominance écologiste, et les trois autres dans des groupes à dominance féministe et/ou de justice sociale. Alors que cinq femmes sont engagées dans l'organisation depuis 3 ans et moins, les autres le sont depuis 8 à 12 ans. Enfin, toutes les femmes ont des expériences d'engagement social antérieures et, ou en parallèle.

4.2 Rebecca

4.2.1 Les dispositions à l'action contestataire et aux luttes féministes et écologistes

Rebecca a grandi en région et dans un **environnement où la nature est très présente**. Ce qui, selon elle, fait en sorte qu'elle développe un « rapport à la nature [...] assez fort » ou encore une « connexion » avec celle-ci. Elle raconte avoir baigné dans un environnement social et familial où les **valeurs de communauté, de justice et de solidarité** sont encouragées. Elle explique avoir grandi dans une communauté au « tissu social serré » lui inculquant « l'importance du relationnel dans le support des uns et des autres ». L'engagement social est affaire de famille pour Rebecca, car **son grand-père est impliqué** dans des projets de « préservation des espaces naturels » et sa **grand-mère**, maîtrisant la connaissance des plantes, est active dans **des groupes de femmes**.

À l'adolescence, Rebecca occupe son temps libre avec des activités artistiques et une implication dans l'association étudiante de son école secondaire. Son rôle est alors d'organiser des activités pour ses pairs et de **défendre leurs intérêts** auprès des instances et acteur·rices de l'école. Déjà à cette époque, elle se décrit comme étant **sensible aux injustices** et au bien-être d'autrui, n'hésitant pas à **entrer en confrontation** si nécessaire. Elle raconte : « Même parfois j'ai été en retenue, en solidarité avec une personne que je croyais qu'elle avait pas rien fait de mal, donc j'étais un peu en opposition, ou dans la défense de la justice ».

Lorsqu'arrive le moment de choisir une discipline d'études universitaires Rebecca se tourne vers les sciences de l'environnement, **motivée par l'urgence climatique** et l'envie de participer à un « effort

collectif nécessaire ». Les connaissances acquises dans le cadre de son cursus universitaire l'informent encore plus sur l'ampleur de cette « crise [qui se joue] à plusieurs niveaux » la poussant à **passer à l'action dans une forme collective**. Le parcours de **Greta Tunberg** et ses discours sont une **source d'inspiration** pour Rebecca qui est sensible à la « justesse » de son propos et qui souhaite que le Québec participe à cette mobilisation. Rebecca prend alors l'initiative de contacter un mouvement citoyen via les réseaux sociaux et manifeste son intérêt d'implication. Elle commence son implication par faire de l'affichage dans les rues en compagnie d'une autre personne dont **l'enthousiasme et l'accueil la poussent à poursuivre** : « j'ai jasé beaucoup avec la personne avec qui on affichait, qui me parlait de la prochaine rencontre, là je suis allée à la prochaine rencontre puis ensuite j'essayais d'être là à toutes les rencontres possibles ».

Rebecca milite dans une organisation de lutte aux changements climatiques qui se situe en milieu urbain. Il s'agit d'une organisation mixte dont les objectifs sont d'obtenir des changements systémiques et des réorientations politiques pour une transition juste et une décarbonisation de l'économie.

4.2.2 Des compétences acquises et utiles en situation d'engagement

4.2.2.1 Les compétences relatives à l'action contestataire

À travers ses propos, Rebecca met de l'avant les compétences et apprentissages tant cognitifs que pratiques mobilisés ou développés dans ses engagements. D'abord, elle s'appuie beaucoup sur les **connaissances théoriques environnementales** acquises grâce à ses études pour (co)rédigier des lettres de prise de positions ou des documents d'information à destination de ses collègues et des médias. Alors qu'elle se voit confier des tâches aux affaires externes, Rebecca met en œuvre des compétences de **collaboration** entre son organisation et les partenaires, mais aussi de **représentation** médiatique et partenariale. Dans le cadre de cet engagement social, Rebecca participe activement à la naissance et à l'expansion du mouvement étudiant écologiste, notamment à la structuration organisationnelle d'un collectif. Conséquemment, Rebecca développe ou approfondit des **compétences en matière de travail d'équipe, d'adaptabilité au changement, de leadership et de conceptualisation**. Elle explique :

[J'ai été] beaucoup impliquée aussi dans l'élaboration de la structure de la nouvelle organisation qui allait être [Nom organisation]. [...] moi j'étais vraiment plus dans l'élaboration du cahier de proposition pour laquelle on allait voter, puis la procédure qu'on allait prendre pour voter. Puis des rencontres aussi préalables de *brainstorm* de structure pour que ce soit déjà un peu acquis d'abord, avant qu'on vote dessus.

De plus, en coorganisant des manifestations d'ampleur, Rebecca développe des compétences de **mobilisation**. Impliquée dans la création de formations et de webinaires, elle met en œuvre une capacité de **transfert des connaissances et d'éducation**.

4.2.2.2 L'articulation de l'écologisme et du féminisme dans la pratique

Dans sa pratique d'engagement social, Rebecca s'efforce de lier de différentes manières les deux enjeux de l'écologisme et du féminisme de différentes manières. Aidée de ses partenaires, elle tente de **remédier à l'invisibilisation des femmes** dans le milieu écologiste notamment lors de collaborations et de représentations publiques. Elle raconte : « on avait des porte-parole femmes et hommes et on alternait [...] Pis ça c'était difficile avec les groupes externes où est-ce que la plupart avait des porte-parole hommes, donc ça devait toujours être nous qui palliait avec notre porte-parole femme ». De plus, lors des prises de paroles médiatiques, Rebecca veille à **rappeler l'inégal fardeau** qui incombe aux femmes lorsque les solutions à la crise environnementale sont seulement conçues sous la forme de gestes individuels écoresponsables.

Cependant, Rebecca met en pratique cette intersection des enjeux avant tout par le rôle de « **gardienne** » **des pratiques et analyses féministes** au sein des rapports interpersonnels du groupe. Elle explique « [s]'assurer de la parité, [...] faciliter la prise de parole, faire que [les pratiques soient] équitables. » Ce rôle, elle l'assume notamment en réaction à des défis vécus dans le cadre de sa pratique militante. En effet, qu'ils aient lieu lors de collaborations internes comme externes, Rebecca fait état **de rapports de pouvoir genrés**. Premièrement, elle perçoit un traitement différencié entre elle et ses collègues masculins de la part de certains partenaires externes – dont les directions sont majoritairement assurées par des hommes. Elle décrit leur relation comme plus « sérieuse, [...] amicale, [où] la confiance était plus là qu'avec [elle] ». Elle précise : « On dirait que la relation de confiance était plus difficile à construire. [...] Fait que des fois mes camarades hommes avaient des informations que moi j'avais pas pu avoir avec la même personne ». Deuxièmement, ces rapports de pouvoirs genrés se distinguent également au sein même de son collectif. En plus d'attitudes sexistes lors de réunion par exemple (non-respect de la parole, manque de considération, « *mansplaining* »), elle relate des situations de séduction non sollicitées :

y'avait beaucoup de *flirt* genre, que moi je voulais pas, je voulais pas mélanger les relations personnelles, oui peut-être amicales mais j'avais pas envie de mélanger plus, parce que je voyais ce que ça avait créé et que ça pouvait nuire au mouvement.[...] Ça m'intéressait pas du tout et ça faisait aussi que je trouvais que c'était difficile de collaborer parce qu'il y avait

toujours cette idée-là en arrière-plan genre dans la relation homme/femme tandis que [les personnes] de même genre c'était vraiment plus des relations de travail en fait.

En résumé, bien que l'organisation mobilise des idées et postures féministes « dans la vision du changement, dans les causes des problèmes puis dans le narratif par rapport à la lutte aux changements climatiques, [Rebecca] pense que c'était plus facile de prendre position, d'avoir quelque chose d'écrit là-dessus dans les communications que de l'intégrer dans les dynamiques. »

Rebecca explique avoir fait un apprentissage majeur suite à ses expériences : celui de **réaliser les rapports de pouvoir genrés** et la pertinence d'adopter une lunette d'analyse féministe dans la lutte environnementale. C'est d'ailleurs cette expérience d'engagement-là qui éveille sa fibre féministe : « via la réalisation de l'appropriation des positions de pouvoir par les hommes. »

Rebecca démontre une **ambivalence** à inscrire son implication dans l'écoféminisme. Bien qu'elle observe des éléments qui pourraient aller dans ce sens, **elle ne s'en revendique pas** pour autant. Selon elle, « être écoféministe c'est mettre au centre de la lutte écologique l'aspect féministe » or dans son cas « ça fait partie de [ses] visions, mais c'est pas au cœur de tout ce qu'[elle] fai[t]. »

4.2.3 Les motifs avancés

4.2.3.1 Relatifs à l'engagement et à l'intersection des luttes féministes et écologistes

Rebecca explique le besoin de convergence des luttes féministes et écologistes par plusieurs raisons. D'abord elle met en cause le **système capitaliste et extractiviste** dans la destruction de la planète et juge qu'il s'agit de « décisions qui ont été historiquement prises par des hommes ». Ensuite elle reconnaît que cette intersection peut davantage rejoindre les femmes par leur « sensibilité de la **relation avec la vie** », une « complicité avec le fait de pouvoir donner la vie, la sécurité que tu peux donner à tes **enfants**, à la possibilité d'avoir des enfants aussi ». Par ailleurs, déplorant que les solutions aux problématiques environnementales soient reléguées au niveau individuel, elle explique que **la charge écologique** repose donc inégalement sur les femmes qui assument déjà une majorité des tâches domestiques. Elle illustre cela avec l'exemple du zéro déchet et du recyclage. À cela s'ajoute le constat que **les femmes sont surreprésentées dans les rôles (rémunérés ou non) de soin et de soutien** et donc plus sollicitées lors d'évènements climatiques : « si on agit pas, tout le système de santé, de *care*, de support finalement social, repose souvent sur les femmes fait que ça va être juste beaucoup plus de travail pour les femmes de vivre

à travers les différentes crises, que ce soit des catastrophes naturelles ou autres. » Enfin, elle manifeste une **solidarité avec les femmes autochtones** qui sont plus à risque de vivre de la violence lorsque des projets extractifs sont entrepris sur leur territoire.

4.2.3.2 Des motifs émotifs: affects et valeurs

Le **sentiment d'urgence** climatique et celui de ne pas être « en tant que tel comme un individu mais plus comme un individu dans le tout, juste une composante » sont les raisons avancées par Rebecca pour expliquer son implication dans la lutte écologiste ainsi que son choix d'étude :

On dirait que c'était vraiment une intuition que y'avait quelque chose de plus grand que moi-même qui était à régler, où **mes efforts pouvaient être plus significatifs**. [...] J'avais comme cette impression-là que l'environnement était en péril et que ça pouvait être une façon pour moi de commencer l'implication, à sentir que je fais partie d'un tout.

C'est ensuite en faisant **l'expérience personnelle du sexisme** lors d'une rencontre d'équipe au sein de son organisation que Rebecca trouve la motivation de poursuivre son engagement pour « **essayer de renverser cette tendance-là dans le mouvement** ».

4.3 Fabienne

4.3.1 Les dispositions à l'action contestataire et aux luttes féministes et écologistes

Fabienne grandit avec des parents « qui s'intéressaient à beaucoup de choses » et notamment avec une **mère très critique de la condition des femmes** au Québec :

Ma mère elle nous parlait de tout ça. C'était la plus jeune d'une grande famille puis y'a des choses comme ça qui l'avaient énormément frustrée parce qu'elle gérait beaucoup de choses dans ma famille qui était pas très fortunée. Puis bin t'sais elle disait, écoute t'as été malade puis à l'hôpital je pouvais pas signer pour toi pour qu'ils te soignent, fallait que ce soit mon mari qui signe. Tout ça c'est vraiment pas très loin dans l'histoire donc moi j'ai été élevée un peu avec une mère qui avait cette façon de penser-là.

Après un baccalauréat en science de la gestion, elle réoriente son cursus scolaire et fait une maîtrise dans un domaine proche des enjeux environnementaux. Elle se retrouve ensuite dans un milieu de travail stimulant où la **collaboration interdisciplinaire** est prônée :

Je me suis retrouvée dans ce contexte de travail-là, à travailler dans des équipes multidisciplinaires, parce que c'était pensé comme ça pour évaluer les impacts de projets de développement. Donc les impacts biologiques, physiques, sociaux, ce qui fait que ça m'a amené à **développer une vision généraliste**, [et] une connaissance et une sensibilité à toute sorte de considérations écologiques et environnementales.

Bien qu'il s'agisse d'un milieu de travail « privilégié [...] dynamique, très ouvert [et] motivant », au sein duquel elle a côtoyé des « personnes très éduquées », elle reconnaît les difficultés de devoir évoluer dans un **secteur majoritairement masculin**. Elle doit faire des efforts supplémentaires pour prendre sa place et être considérée de façon égale à ses collègues masculins : « ça confronte effectivement certains enjeux où ta place est pas automatiquement reconnue, où tes arguments ne sont pas toujours entendus [...] des réticences, ou pas être aussi écoutée qu'on pourrait l'être alors que ton collègue dit la même chose que toi tu viens de dire. » De plus, Fabienne fait face à des **comportements ou commentaires** qui témoignent de ce double standard basé sur le genre suscitant chez elle de la **colère** :

[J'ai vécu] certains comportements que vraiment tu tombes de ta chaise. T'sais mon premier directeur, j'étais tellement fâchée, il m'a demandé qu'est-ce que j'avais l'intention de faire dans la vie genre "vas-tu te marier parce que si tu te maries, on a pas besoin de te former", j'en revenais pas !

En parallèle de sa vie professionnelle, Fabienne **accorde une importance au fait de s'engager** socialement pour des causes ou des personnes qui lui sont chères, notamment ses enfants. Elle s'est impliquée dans des initiatives environnementales mais aussi dans les milieux de vie et scolaire de ses enfants. Elle explique :

parce que pour moi c'était important de le faire, d'aller au-delà, c'est venu naturellement puis moi j'avais une tendance naturelle à dire "oui ok moi je vais contribuer, on va écrire un article, on va écrire quelque chose ensemble pour faire valoir des éléments qu'on trouvait importants", souvent beaucoup de travail en équipe, de collaboration tout ça.

Fabienne est une personne qui **lit beaucoup et qui veille à s'informer sur l'actualité** et sur ce qui se fait autour d'elle. Alors qu'elle est à la fin d'une implication sociale, elle entend parler d'une organisation et décide d'assister à son assemblée générale annuelle. Elle a l'occasion d'y entendre la présentation d'une chercheuse - elle aussi impliquée dans ce regroupement - qui aborde la question des impacts des produits toxiques sur les femmes. Fabienne raconte : « [cette recherche] était pas nécessairement valorisée dans son milieu universitaire. C'était pas considéré comme des recherches sérieuses en tout cas, mais là elle a fait tellement de choses, c'est hallucinant, donc ça m'a tout de suite parlée beaucoup beaucoup tout ça ».

Se sentant très interpellée par les propos partagés, elle accepte l'invitation à s'impliquer bénévolement dans le groupe.

Fabienne est maintenant engagée depuis de nombreuses années dans cette organisation non mixte qui agit dans le domaine environnemental. L'organisation poursuit plusieurs objectifs dont visibiliser et impulser des projets concrets en environnement, offrir un espace d'échange et d'entraide pour les membres et organiser des activités et des formations pour aider les membres à développer leurs compétences (ex : relation avec les médias, prise de parole, négociations).

4.3.2 Des compétences acquises et utiles en situation d'engagement

4.3.2.1 Les compétences relatives à l'action contestataire

Bien que l'organisation ait pris aujourd'hui une certaine expansion, au début de son engagement Fabienne est amenée à s'impliquer à plusieurs niveaux et à différentes étapes selon les projets. S'appuyant sur des exemples, elle démontre des capacités de **coordination** et de **conceptualisation** : « puis moi j'étais là à toutes les étapes : j'ai présidé le comité consultatif, j'ai signé l'entente avec [nom partenaire]... fait que c'était un peu comme une responsabilité mixte, car tu te retrouves dans une OBNL qui a pas beaucoup de moyens, qui a une très petite équipe et que tu veux faire avancer les choses ». Par ailleurs, elle utilise ses capacités de **gestion** et de **rédaction acquises dans son emploi** pour rédiger des rapports et des demandes de financements ou encore piloter des comités de travail. Elle précise : « moi j'ai fait beaucoup à cause de mon expérience comme gestionnaire [...] t'sais j'ai eu géré jusqu'à 25 personnes et des gros budgets ». De plus, dans le cadre de son emploi, Fabienne travaille au quotidien dans des équipes pluridisciplinaires, aussi le **travail d'équipe** et la **collaboration** sont des forces qu'elle mobilise dans son engagement social. Dans son implication, Fabienne développe des compétences de **communication** et de **vulgarisation** car elle participe à concevoir et donner des formations, ateliers et fiches synthèses sur des thématiques en lien avec la mission de l'organisme.

4.3.2.2 L'articulation de l'écologisme et du féminisme dans la pratique

C'est à travers les rencontres réalisées dans le cadre de son implication que Fabienne **se familiarise avec les liens entre le féminisme et l'écologisme** :

Puis y'avait des choses.. des textes fondateurs en écoféminisme que moi je connaissais pas j'avais pas lu, j'arrivais d'ailleurs. Puis là, à un moment donné, en écoutant [Nom pionnière

écoféministe], en écoutant d'autres, en voyant tout ce qui se fait maintenant, en travaillant avec la table des groupes de femmes, Mères au front, dire ok et de mieux comprendre d'où ça vient.

Au fil du temps, elle parvient à **développer une analyse** sur la « pertinence de parler de genre, de femmes, d'écoféminisme et même maintenant d'intersectionnalité en lien avec les enjeux de changements climatiques que ce soit de santé, socio-économique, la charge mentale ». Ces apprentissages lui servent en retour dans son milieu professionnel où elle réalise qu'une attention doit être portée à l'égard du genre et plus largement des inégalités sociales.

Lors de l'entretien, Fabienne aborde un projet en particulier dans lequel elle s'est fortement impliquée et qui démontre le mieux selon elle de l'intersection entre écologisme et féminisme. Celui-ci s'est développé sur plusieurs années au fur et à mesure des opportunités et besoins identifiés. Ce projet a d'abord pris la forme d'un **colloque sur les questions des changements climatiques et du genre**, puis d'une **série d'ateliers** à destination d'élu·es ou de groupes communautaires. Dans le cadre de ce projet, Fabienne rend compte de **stratégie communicationnelle** : « nos vieux élus hommes sont pas toujours ouverts à ce qu'on parle de problématiques de genre ou d'analyse différenciée mais si on arrive avec un langage un peu adapté ils achètent ça, t'sais ils sont prêts à intervenir. »

Dans sa pratique, c'est à l'occasion de travail partenarial et collaboratif que Fabienne a le souci de **rendre visible** les liens entre le féminisme et l'écologisme, jouant ainsi le rôle de **gardienne** de la lunette féministe. Lors d'une collaboration elle raconte : « mes collègues c'est tous des gars, pi moi j'arrivais tout le temps avec des commentaires comme "bin là faut parler d'inclusivité, faut parler des différences [de genre]" puis pour eux-autres ils avaient pas nécessairement pensé à ça ». Mais encore, lors d'un comité de pilotage partenarial sur la transition juste, elle veille à ce que les « considérations écoféministes ou sociales » soient inscrites.

Pour finir, considérant le peu de représentativité des femmes dans le domaine environnemental, Fabienne révèle que son engagement social prend aussi la forme de **solidarité et d'entraide** afin de faire rayonner les compétences et connaissances des femmes : « on pouvait se supporter, s'entraider » ou encore « un groupe comme ça permet d'avoir une relation privilégiée pour soutenir des femmes dans leur évolution [...] en terme d'emploi, en terme d'ouverture ».

Fabienne qualifie **d'écoféministe** son engagement. C'est en regardant le chemin parcouru et l'intégration des analyses sexospécifiques que Fabienne fait ce constat : « avec le vécu puis avec tout le cheminement que moi j'ai fait, je pense que je suis plus du côté de l'écoféminisme maintenant ». Elle reconnaît toutefois que cette posture est personnelle et n'est pas nécessairement partagée par l'organisme.

4.3.3 Les motifs avancés

4.3.3.1 Relatifs à l'engagement et à l'intersection des luttes féministes et écologistes

Fabienne avance plusieurs raisons qui expliquent selon elle, l'intérêt de faire converger les luttes féministes et écologistes. Parmi celles-ci, elle explique que les femmes portent majoritairement la **charge mentale et organisationnelle** de réduire l'emprunte environnementale des ménages avec par exemple le zéro déchet. Par ailleurs, en conséquence des différences physiologiques et hormonales entre les sexes, Fabienne mobilise des études qui démontrent **les impacts du stress sur les femmes enceintes et les fœtus lors de catastrophes climatiques**. Elle avance également le **manque de représentativité des femmes dans le domaine environnemental**, qui, malgré une amélioration demeure majoritairement masculin :

Ça m'a encore frappé que mettons dans les intervenants, les conférenciers, dans beaucoup de grosses organisations, des grosses entreprises qui se pètent un peu les bretelles dans ce qu'ils font en environnement alors qu'ils pourraient faire beaucoup plus, encore très peu de femmes sur les tables rondes, c'est comme 1 sur 4. Puis moi quand je suis rentrée dans le milieu du travail ça ressemblait à ça.

Par ailleurs, Fabienne rapporte que les problématiques environnementales concernent aussi d'une façon particulière **les femmes autochtones** à cause de leur lien et « leurs connaissances par rapport à la nature ».

Finalement, pour Fabienne, il est question d'une « transversalité nécessaire quand on parle de transition socio-écologique » car « **tout est lié** et c'est important de faire des liens-là ». Justement, dans sa réflexion de la justice environnementale, Fabienne ne néglige pas **les impacts sur le monde naturel** et explique : « la biodiversité, si on parle du vivant, [...] des questions d'écotoxicologie.. bin y'a des différences, on peut pas passer à côté, c'est comme évident ».

4.3.3.2 Des motifs émotifs : affects et valeurs

Fabienne déclare que s'engager est « **important** », voire « naturel » pour elle : « j'avais une tendance naturelle à dire "oui ok, moi je vais contribuer, on va écrire un article, on va écrire quelque chose

ensemble" pour faire valoir des éléments qu'on trouvait importants ». Dans le passé, Fabienne s'est impliquée dans les divers milieux de vie de ses enfants car « [elle] voulai[t] être sûre qu'ils étaient bien et qu'ils avaient des milieux de vie qui étaient favorables à leur éducation et leur évolution ». L'inquiétude **et le souci des générations futures et de ses enfants** sont aussi des motifs que Fabienne met de l'avant pour justifier la présence des femmes dans la lutte écologique : « y'a des enjeux sociaux très très importants qui impliquent beaucoup les femmes, parce que c'est leurs enfants [...] c'est très important pour moi mais pas juste pour moi, pour mes enfants, pour la société ».

Par ailleurs, Fabienne observe que des « propos [sexistes] perdurent encore dans les milieux écologistes ». Ce constat génère chez elle de la **colère** et justifie la nécessité c'être « plus radical » dans les moyens mis en place pour un réel changement systémique.

4.4 Galia

4.4.1 Les dispositions à l'action contestataire et aux luttes féministes et écologistes

Galia **grandit entourée d'une mère et d'une grand-mère avec des convictions féministes affirmées**. Tant et si bien qu'elle déclare : « Je me souviens même pas où mon féminisme a commencé [...] j'ai pas vraiment de mérite dans mon féminisme, ça m'a juste été donné. Ça m'a été inculqué ». Galia a un souvenir net des **discussions et des commentaires tenus par sa famille** à l'égard de la condition des femmes :

Ma mère chialait contre les conditions de travail des femmes, puis ma grand-mère [...] était très croyante, mais elle était tellement révoltée de la place des femmes dans l'Église. [...] Ça faisait partie de la vie de tous les jours de se plaindre des conditions des femmes. Puis ça fait encore partie de la vie de tous les jours

L'écologie ne tient toutefois pas cette place dans la vie de Galia qui explique : « le féminisme a toujours fait partie de ma vie, contrairement à l'écologie. » C'est lors d'une **expérience d'expatriation** de plusieurs années dans un pays où la dégradation environnementale est significative et très explicite que Galia **prend conscience de la crise environnementale**.

De voir la destruction environnementale aussi à nue, honnêtement ça m'a donné des problèmes de santé mentale, et des problèmes respiratoires aussi. [...] J'habitais devant une centrale de charbon et de voir... t'sais, c'est presque caricatural mais y'avait de la suie sur mon *building*, on pouvait pas ouvrir les fenêtres, c'était l'enfer en été. [...] Puis tu vois des rivières de produits chimiques dans les champs.

Ce voyage et cette prise de conscience suscite chez Galia une « **détresse** » quant à l'état de la planète et lui donne « le sentiment qu'[elle] devai[t] faire quelque chose. » Ses préoccupations écologistes se voient par ailleurs « cimentées » lors de la sortie du **rapport du GIEC** de 2012 alors très alarmant.

Par la suite, Galia entreprend un cursus universitaire en sciences humaines. À cette occasion, elle **milite activement dans le mouvement étudiant** notamment sur les questions des conditions de stage et la précarité financière. Bien que Galia reconnaisse les aspects positifs de cet engagement, notamment en termes d'apprentissages féministes, elle reste avec un goût d'inachevé et un **sentiment d'impuissance** qui influencera la suite de son parcours d'engagement.

Alors que Galia est abonnée aux réseaux sociaux d'une organisation militante écologiste, elle **se sent concernée et sensible** aux messages qui sont portés et décide de les contacter pour signifier son envie d'implication. Il s'agit d'une organisation mixte dont l'objectif est de mettre en œuvre des actions de désobéissance civile pour pousser les gouvernements à mettre fin aux émissions de gaz à effet de serre au plus vite, ce dans une visée de justice éco-sociale. L'organisation se structure sous forme de comités autonomes et prône un fonctionnement non hiérarchique.

4.4.2 Des compétences acquises et utiles en situation d'engagement

4.4.2.1 Les compétences relatives à l'action contestataire

Galia est impliquée dans un comité spécifique par son rôle de soutien. Elle indique veiller aux « bonnes relations et la bonne atmosphère dans le mouvement ». Pour ce faire, elle est amenée à réaliser différentes tâches telles qu'« **organiser des parties**, faire de la **médiation** [ou encore] faire du **soutien** [tant émotif que matériel] aux manifestants ». Bien qu'elle précise ne pas retirer beaucoup de plaisir à faire de la médiation, Galia reconnaît que ses études s'avèrent utiles pour assumer ce rôle-là ainsi que celui de **support émotif**. C'est dans le **support logistique** et l'accompagnement aux manifestant·es qu'elle trouve le plus de **satisfaction** et qu'elle développe de nouvelles compétences. En plus de fournir des denrées alimentaires lors de manifestations ou d'actions de longue durée, elle est aussi amenée à faire « beaucoup de **coordination** [et] organiser les secours, genre aller chercher quelqu'un au poste [de police] par exemple. » Elle déclare :

Puis c'était ce que j'aimais le plus. Je prenais vraiment beaucoup de fierté dans ce rôle-là, puis beaucoup de sens aussi là-dedans, puis quand les gens me faisaient confiance pour

retravailler avec moi, pour supporter leurs manifestations, t'sais c'était un très grand honneur pour moi de faire ça [...] Être à l'arrière puis supporter, prendre un rôle genre... de support c'était vraiment quelque chose que j'adorais.

Elle rapporte avoir de bonnes **capacités d'adaptation** notamment grâce à ses expériences antérieures dans l'association étudiante et en organisation communautaire. Elle explique : « tu fais avec les moyens du bord et ça te force à te développer un truc de résolution de problème fort. C'était juste naturel pour moi de refaire ça... bin pas naturel, mais évident pour moi de reprendre rôle-là. »

4.4.2.2 L'articulation de l'écologisme et du féminisme dans la pratique

Galia manifeste différentes façons de mettre en pratique l'articulation de la lutte féministe et écologiste. Il est question d'abord de **dénoncer** « sans ménager » **les asymétries de pouvoir** ou le non-respect de sa parole durant les activités de travail d'équipe. Elle précise :

Mon féminisme à moi est nécessairement antihiérarchique et pour moi c'était beaucoup de nommer ces relations de pouvoir-là en temps réel [...] Par exemple, je disais "arrête de parler en même temps que moi", "j'ai pas fini ma phrase", "laisse-moi parler" ou "je vois que t'es vraiment en train de prendre le contrôle de la réunion, est-ce que tu peux moins parler". [...] Donc ça a été beaucoup comme ça, en résistant aux relations de pouvoir et en refusant même de me subordonner à des hommes qui me donnaient des tâches ou en refusant de me conformer à des horaires de certains hommes avec lesquels j'aimais pas travailler.

Ce rôle de **gardienne des pratiques féministes** elle l'assume aussi en réaction aux défis sexistes rencontrés durant cet engagement social. Premièrement, il est question de dépréciation des tâches se son comité par certains collègues masculins plus influents qui démontre selon elle une **dévalorisation des tâches féminisées** : « il y avait beaucoup de sérieux qui était accordé aux actions, à ce qui était visible, mais très peu de sérieux était accordé aux tâches en arrière. » Concrètement, elle illustre ses propos par des exemples de commentaires péjoratifs tels que : « ils disaient qu'on faisait rien dans le comité », « ça m'est arrivé d'entendre dire [en parlant des personnes du comité] elles savent pas de quoi elles parlent », ou encore le comité était « impliqué à la toute dernière minute dans les plans ». Galia précise que le comité était composé majoritairement de femmes et explique cela par le fait que celles-ci sont « socialisées toute leur vie à faire le travail régénératif ou le travail reproducteur de la société ». Par ailleurs, elle observe que le travail d'équipe est plus difficile avec certains collègues « hommes cisgenres qui traitent le mouvement militant comme leur **dating pool** » créant un « climat extrêmement malaisant ». Face à ces défis, Galia explique que cette expérience a fait en sorte d'affiner **son regard critique féministe** réalisant « à quel point

le masculinisme est sournois, puis à quel point [...] ça s’immisce presque partout et c’est vraiment dur de s’en extirper ». C’est suite à une mise en commun et une dénonciation de ces comportements que plusieurs femmes du collectif, dont Galia, se sont mobilisées pour faire changer les choses.

De plus, Galia s’applique à rendre visible dans le mouvement écologiste « ces enjeux-là de charge mentale, [à] soulever les enjeux de travail féminisé, de rôle de genre ». En effet, durant son expérience militante étudiante, les revendications formulées en regard de la rémunération des stages lui « donn[ent] un socle théorique extrêmement solides » concernant la notion de travail et de travail des femmes. Elle s’efforce alors « **d’amen[er] toute cette sensibilité-là** par rapport aux conditions de travail des femmes, puis au travail *at large* **dans le mouvement écologiste**. » À cet effet, Galia pense qu’il est primordial que nos sociétés ainsi que le mouvement écologiste favorise une « éthique du *care* ». Aussi, elle veille à « **revendiquer** » et « faire les tâches féminisées sans honte ». Pour cela elle entreprend de **mettre par écrit** sous forme de guide les connaissances développées dans le cadre de son implication : « Je pense aussi dans le guide que j’ai écrit, de mettre sur papier comment se saisir de ces tâches-là permet de... valoriser c’est un mot qui est un peu vide... de donner du sérieux et d’octroyer plus de légitimité, de légitimer ces actions-là. »

Galia a quelques **réserves** sur la pensée écoféministe notamment lorsque les liens entre femmes et nature sont justifiés par des idées « naturalisantes » mettant à l’honneur la capacité à donner la vie. Elle reproche à ces discours l’exclusion « des hommes, [...] des personnes non-binaires et trans, [...] les femmes qui veulent pas d’enfants ou des femmes qui ont toujours étaient mal à l’aise avec leurs règles ». Selon elle, son implication relève d’une « lutte écologiste féministe » ou alors d’un « **écoféminisme renouvelé**, [...] éclairé par une meilleure compréhension du sexe et du genre qu’on a aujourd’hui ».

4.4.3 Les motifs avancés

4.4.3.1 Relatifs à l’engagement et à l’intersection des luttes féministes et écologistes

De façon générale, Galia estime que les luttes sociales devraient être articulées avec les enjeux écologiques car les impacts de la dégradation environnementale touchent en premier lieu les personnes qui se trouvent déjà à l’intersection d’oppressions diverses. Elle déclare : « Ce combat-là il est tellement tous azimuts, [...] T’sais cette lutte-là de l’environnement **c’est une lutte de tout**... et c’est une lutte qui va tout prendre aux personnes les plus désavantagées en premier ». Concernant plus spécifiquement les raisons qui motivent une convergence du féminisme et de l’écologie, Galia développe deux raisons. En illustrant

par sa propre expérience, elle rapporte que **les femmes assument de façon inégale la responsabilité individuelle des gestes écologiques** dans leur ménage :

Ça fait tellement partie de notre charge mentale d'être vigilantes pour tout, tout le temps. T'sais quand j'étais zéro-déchet et que j'étais avec une personne qui s'identifiait comme homme à l'époque bin c'était à moi de tout planifier, c'était ma responsabilité, ça l'intéressait pas. Puis je comprends à un certain point mais c'est un poids tellement disproportionné en plus de tout le reste qui est déjà à la charge des femmes.

Par ailleurs, Galia pense qu'il est possible de faire des **parallèles entre la façon dont le corps des femmes et la planète sont traités**. Ici aussi elle développe une analyse inspirée de ses expériences personnelles comme activiste écologiste et comme travailleuse essentielle dans le secteur publique lors de la pandémie. Elle déclare : « [le mouvement écologiste] extrait nos habiletés féminisées puis après il nous dévalue jusqu'à ce qu'il y ait plus rien qui reste et qu'on soit plus capable de s'y impliquer, puis il passe à la prochaine. Les corps, les esprits, les habiletés des femmes sont des... puits de pétrole pour l'État, le capital et le mouvement écologiste. »

4.4.3.2 Des motifs émotifs : affects et valeurs

Les émotions et valeurs jouent un rôle particulier dans la mobilisation de Galia, dans son choix d'organisation et dans son intérêt à lier féminisme et écologisme. En effet, elle raconte que c'est suite à son expérience de voyage et **l'écoanxiété** qui en résulte qu'elle vit une prise de conscience et souhaite **se mettre en action**. De plus, elle décide de s'investir dans l'organisation, car les revendications et **valeurs de celle-ci résonnaient avec les siennes**. Elle appréciait l'ouverture à accueillir toutes personnes intéressées à s'impliquer indépendamment de leurs expériences, leur approche non culpabilisante et leur structure organisationnelle non-hiérarchique.

En outre, par son implication, Galia explique vouloir répondre au besoin d'avoir « une vision d'ensemble, [et] de sentir qu'[elle] avai[t] de **l'impact sur quelque chose qui était plus grand** ». En effet ses engagements précédents la laissent avec le sentiment que « c'était du vent » malgré « tout le temps et les efforts » investis.

Enfin, c'est l'expérience de dévaluation précédemment évoquée et la **colère** associée qui ont participé à faire **réfléchir Galia sur les liens possibles entre luttes féministes et écologistes**. Pour cette dernière, la colère peut être une émotion positive d'autant plus dans un contexte de militantisme : « je pense qu'il y a

beaucoup de choses positives qui peuvent émerger de la colère. Pour vrai, sincèrement, je pense que la colère c'est quelque chose qui est très producteur ».

4.5 Émilie

4.5.1 Les dispositions à l'action contestataire et aux luttes féministes et écologistes

C'est à l'**école secondaire**, lors d'une **implication dans un comité environnemental** qu'Émilie se découvre des intérêts pour l'écologie et qu'elle vit une première expérience d'engagement collectif. Elle raconte « que ça a commencé là [son] côté écolo, t'sais une prise de conscience des impacts environnementaux, l'urgence d'agir, de réduire la consommation, de réduire les gaz à effet de serre. » D'ailleurs, elle poursuivra son implication écologiste **dans chacune des étapes de sa scolarité**, jusqu'à l'université.

Jeune adulte, Émilie à l'occasion de faire un **séjour** dans un pays du Sud Global, où elle « étai[t] en contact avec la dureté de la vie dans un contexte semi-désertique où on tente de cultiver dans des conditions vraiment difficiles. En contact aussi avec la pénurie au niveau de l'alimentation, de l'environnement comme tel. » De plus, durant ses études, Émilie travaille dans la vente de légumes et de fruits sur un marché. **Cette proximité avec le monde agroalimentaire** développe chez elle « l'importance de manger biologique, de manger local ». Elle fait ses choix alimentaires et de consommation en conséquence, précisant : « j'ai toujours été intéressée à faire des conserves, essayer de manger local [...] laisser faire les bananes, les oranges, les pamplemousses », et se déplace en bicyclette.

C'est toutefois lors de son passage à l'université que ses intérêts environnementaux se précisent et qu'Émilie oriente sa trajectoire académique en conséquence. Elle complète un **programme** de deuxième cycle dans un champ associé aux **sciences de l'environnement** et explique : « j'ai consacré à ma fibre écolo un grand pan intellectuel, **j'ai lu** énormément sur tous les ouvrages qui aborde cette question-là, sur la conscience environnementale, sur l'action environnementale donc ce côté-là je l'ai beaucoup approfondi. » Émilie à l'occasion d'évoluer professionnellement dans le milieu universitaire au sein d'une équipe qui aborde les enjeux éco-sociaux. Elle y **côtoie des « grandes femmes** » desquelles elle se nourrit de leur analyse et avec lesquelles elle partage du temps informel de qualité. Elle explique y avoir fait son « éducation politique ». C'est également à travers cette expérience d'emploi qu'elle à l'opportunité de s'impliquer « dans différents mouvements », puis qu'elle découvre l'organisme dans lequel elle travaille actuellement.

Curieuse de réfléchir aux enjeux sociaux, Émilie s'interroge aussi « dans le cadre de [ses] études [et de ses] expériences de travail [...] aux rapports hommes/femmes, d'où ça vient, t'sais les rapports de pouvoir, les rôles. » Ces questionnements trouvent leur source lors d'événements de vie telle que sa **première grossesse et la parentalité**. Cet intérêt plus secondaire envers les rapports hommes/femmes prend une place plus importante durant son implication dans l'organisme. Affirmant une posture féministe claire, cet OBNL est l'occasion pour Émilie **de côtoyer des collègues** pour nombre d'elles, originaires de pays du Sud, qui jouent un rôle **d'éducation** : « je dis souvent qu'elles m'ont éduqué [rire]. Ou en tout cas, elles m'ont fait prendre conscience des liens avec le côté plus écologiste, avec le côté des droits humains et l'intersectionnalité. » C'est en **collaborant avec d'autres organismes féministes**, partageant alors des réflexions et des analyses « qu'[elle a] développé une approche un peu plus féministe ».

Émilie travaille depuis de nombreuses années dans cette organisation non mixte qui met de l'avant les relations internationales, la défense des droits humains et la justice éco-sociale. Dans le cadre de l'entrevue Émilie se concentre sur une action particulière pilotée par son organisation. Elle consistait à réunir durant plusieurs jours des femmes autochtones et paysannes venant du Canada et d'ailleurs impliquées dans « des mouvements pour la défense de la vie, de l'eau de l'environnement, du territoire, [et où] les droits des communautés sont affectés par des projets extractifs. » Cette mise en commun et les discussions qui en émanent avaient pour objectif de créer des solidarités, réaliser des activités d'éducation au grand public et visibiliser les impacts de l'extractivisme canadien. Cette action a pris la forme de conférences, d'ateliers, de stratégie de communication, de travail partenarial, d'activités de plaidoyer et la création d'outils de transfert de connaissances.

4.5.2 Des compétences acquises et utiles en situation d'engagement

4.5.2.1 Les compétences relatives à l'action contestataire

À travers le récit de l'action précédemment citée, Émilie démontre qu'elle possède des compétences pratiques pour **organiser et coordonner** un projet. Il lui a fallu, avec l'aide de ses collègues mettre en place les conditions matérielles pour recevoir un grand nombre de personnes durant plusieurs jours et assurer la logistique nécessaire. Émilie veillait « plus au niveau global de [s]'assurer que toutes les pièces soient ensemble. »

Par ailleurs elle joue un grand rôle dans la **conception** même du projet notamment pour « développer les objectifs, la programmation » dans un souci de pertinence et de sens. L'action racontée était un projet en

concertation avec de nombreux autres partenaires. Émilie a ainsi mis en pratique des compétences de **travail d'équipe** de **collaboration** et de **mobilisation**. Elle raconte être à l'aise dans ces tâches car elle a une **bonne connaissance du milieu**, des acteur-ices et de l'historique des actions antérieures. Elle précise :

Une de mes forces c'est la mobilisation justement, t'sais d'avoir pu mobiliser plusieurs organisations, une quarantaine d'organisations qui nous ont appuyé, je l'avais fait lors de [action antérieure] fait que t'sais ça a été assez facile d'aller remobiliser dans le fond les mêmes organisations qui avaient été là. Je pense que c'est quelque chose qui demande beaucoup de travail, beaucoup de temps mais je pense que c'est une force que j'ai.

La **recherche de financement** et la **rédaction de demandes de subventions** sont aussi des tâches qu'Émilie a assumé avec une certaine facilité grâce au lien de confiance déjà existant avec des bailleurs de fonds.

Enfin, à la suite de cette rencontre internationale, plusieurs activités ont découlé afin d'assurer un transfert des connaissances. À cette occasion, Émilie a participé à la création d'outils de sensibilisation démontrant alors une capacité de **vulgarisation** et des compétences pour **transmettre les informations**.

4.5.2.2 L'articulation de l'écologisme et du féminisme dans la pratique

Dans sa pratique, Émilie travaille à articuler les enjeux féministes et écologistes de différentes manières. Premièrement, cette intersection prend forme selon elle par la mise en commun des luttes écoféministes au niveau international et par une **solidarité** entre les personnes concernées. Elle s'assure ensuite (avec son équipe) que les pratiques extractivistes et leurs conséquences sur les femmes, leur corps et leur territoire soient **dénoncées** et portées devant les gouvernements. Après avoir fait un travail de **compréhension et d'analyse** « des liens entre la société patriarcale et le capitalisme, l'extractivisme », elle pense que son rôle est alors de **visibiliser** ces luttes et de **favoriser les solidarités**. Elle raconte :

Il y a comme un déclic qui s'est passé dans ma tête à ce moment-là qui a fait en sorte que je me suis dit « ok, mon organisation, contribue à ça, on contribue à diffuser des luttes [...] Notre champ d'action il est là, c'est là que ça fait du sens d'agir, à l'international parce que finalement nous on est pas au front, on est pas devant les compagnies, on est pas menacées par les gardes de sécurité de la compagnie, on est pas diffamées, t'sais c'est pas nous qui vivons tout ça mais au moins on a un peu le pouvoir ou la capacité, plus que pouvoir, la capacité de les faire connaître.

Pour ce faire, elle développe plusieurs médiums de communication, tels que la diffusion de rapports, la tenue de rencontres partenariales ou la création de baladodiffusions.

En s'appuyant sur l'idée que l'empathie, la bienveillance et, plus largement, le *care* sont des postures davantage portées par les femmes, Émilie met en pratique cette articulation à travers ses **méthodes de travail et de collaboration**. C'est le cas par exemple quand elle confie « avoir beaucoup lu sur la **bienveillance** et le **soin collectif** » pour résoudre des défis interpersonnels internes. Cela paraît aussi lorsqu'elle s'inspire de façons d'organiser et d'animer qui laissent plus de place aux besoins des participantes et qui s'opposent également aux exigences de productivités capitalistes. Elle décrit :

Au Canada, dans notre façon d'organiser des événements c'est très carré [rire], [au Sud] y'a de l'espace pour l'improvisation, tout n'est pas prévu. Je trouve que ça s'inscrit justement bien dans une espèce de lutte contre le capitalisme où tout est prévu à la minute près, strict dans le temps. Mais là y'avait du lousse par rapport à l'improvisation et on était okay de laisser plus de temps si nécessaire aux femmes pour déposer leur parole, parce que ce qu'elles vont nous partager c'est difficile [...] Fait que de pas avoir tout canné d'avance ça l'a permis ça.. donc c'est un apprentissage que moi je retire et que j'essaie de ramener au [nom organisme] quand on organise des événements.

Enfin, Émilie met en pratique cette articulation dans sa **vie privée**. Cela s'incarne dans le choix de son milieu de vie (milieu alternatif rural) de ses engagements (projets agroécologiques), et de ses apprentissages (savoirs traditionnellement portés par les femmes : médecine, plantes). Elle raconte :

Je baigne dans un milieu où je suis entourée de milliers, de millions peut-être d'êtres vivants avec qui je suis en interaction puis on dirait que le féminin et le masculin chez les plantes ça s'exprime d'une certaine façon, dans les espaces animales aussi, donc c'est intéressant, ça m'amène certaines réflexions. C'est sûr que les êtres humains c'est beaucoup plus complexe, on a complexifié beaucoup ces rapports, puis je dis pas ça dans un aspect négatif du tout [...] Puis on dirait qu'actuellement je suis rendue là dans mon parcours, de réellement le comprendre à travers mon corps et pas juste à travers mon intellect ces liens entre la lutte pour la défense du corps, de la terre et du territoire.

Émilie considère que son engagement social relève de la lutte **écoféministe**. Lorsqu'elle lit des ouvrages sur ces théories, elle explique s'identifier, sentir « que [s]on action, [s]es analyses, [s]es valeurs s'inscrivent dans l'écoféminisme ». Toutefois, Émilie a des **réserves** à brandir cet étendard. Elle est inconfortable avec le fait de mettre des étiquettes sur ses actions, car trop souvent les gouvernements ou les entreprises s'approprient les discours et les détournent à leur faveur. Plus que les paroles, ce sont les **actions et la cohérence** qui sont importantes pour elle : « si tu les portes vraiment ces valeurs-là, mets-les en action [...] est-ce que t'es écoféministe parce que tu as un beau discours, t'es capable de mettre en mot ces liens entre féminisme et écologisme ou tu les vis réellement ? ».

4.5.3 Les motifs avancés

4.5.3.1 Relatifs à l'engagement et à l'intersection des luttes féministes et écologistes

Selon les propos d'Émilie, il est pertinent de lier féminisme et écologisme, car les oppressions qui pèsent sur « nos corps, notre terre, sur nos territoires [...] c'est **des processus qui sont interreliés** finalement ». Elle juge qu'il est possible de faire des liens entre « la société patriarcale et le capitalisme, l'extractivisme » faisant apparaître « l'intersectionnalité des oppressions » vécues par les femmes.

Par ailleurs, étant active dans le contexte des relations internationales, Émilie dit être témoin du **rôle de défenseuse de la nature souvent assumé par les femmes autochtones**. Cela s'explique « par leurs savoirs et leur lien direct avec les plantes, l'alimentation, le jardinage, l'eau » les positionnant ainsi à l'avant plan des conflits relatifs à l'industrie extractive.

Pour finir, c'est également dans les alternatives qu'offre le féminisme qu'Émilie voit un intérêt à faire converger les luttes féministes et écologistes. En effet, selon **elle, le recours à l'empathie et à la bienveillance** dans les différentes sphères de vie serait une voie prometteuse pour la justice éco-sociale. Ne se positionnant pas sur le caractère inné ou acquis, Émilie explique qu'« en général, la question du soin [est] portée par [les femmes], [elles savent] le faire, donc [elles] auront un grand rôle à jouer dans la création de milieux bienveillants où le soin collectif est important. »

4.5.3.2 Des motifs émotifs: affects et valeurs

Au fil de son parcours, Émilie développe des valeurs telles que le respect de « la **dignité humaine** », « la recherche de **justice sociale** » et « un engagement profond envers **la vie** avec un grand V ». Elle confie que ses valeurs tiennent une place de choix dans les raisons de son implication collective. Inconfortable avec l'idée de « statut quo » elle n'hésite pas à « passer à l'action [pour] contribue[r] à une transformation sociale sur du plus long terme. » De plus, consciente des privilèges qu'elle détient, elle refuse de « continuer à les utiliser pour perpétuer l'exploitation puis la violence que le Nord fait à travers son extractivisme et à travers les rapports Nord/Sud. » Souhaitant agir avec cohérence, **choix de vie personnels** sont aussi influencés par ses valeurs. Elle raconte avoir trouvé dans l'organisme pour lequel elle travaille actuellement « un lieu qui **faisait tellement de sens**, [...] un lieu pour rendre plus cohérent, pour vivre [ses] valeurs plus pleinement ».

4.6 Héloïse

4.6.1 Les dispositions à l'action contestataire et aux luttes féministes et écologistes

Héloïse nomme venir d'un milieu rural assez traditionnel et d'une famille très conservatrice. Elle se souvient avoir **reçu une éducation différente de ses frères** notamment en regard des activités qui lui étaient interdites et des tâches qui lui étaient confiées. Elle explique que ce traitement différencié à « vraiment joué sur [sa] volonté de [se] faire reconnaître, à être égale aux autres ». Dans le cadre de ses études au Cégep, Héloïse a l'occasion de faire un stage semaines dans un pays du Sud Global. Cet événement est « marquant [dans sa] trajectoire » lui permettant de se « sensibilis[er] aux inégalités sociales et de genre » étant témoin « d'aberrations » lui faisant vivre alors de « l'indignation ». **Les prises de conscience faites durant ce voyage** sont aussi d'ordre écologique car elle mesure l'impact de sa consommation : « mais t'sais le fait d'avoir été au [Nom pays du Sud] m'a fait rendre compte de ma propre consommation. Ce que je consomme a des impacts ».

À la fin du Cégep, Héloïse souhaite poursuivre des études universitaires mais n'est pas certaine de la discipline. Encouragée par sa mère, elle postule dans différents programmes et s'oriente finalement en **sciences humaines**. Durant ses études, Héloïse est amenée à réaliser un **stage dans un organisme communautaire non mixte pour femmes**. Les missions concernent alors la défense des droits et la lutte à la pauvreté. Elle affirme que cette expérience a été l'espace pour « développ[er] une grande analyse qui croisait la pauvreté et le genre. Ça a été... très, très, très **révélateur** dans [sa] vie. » C'est également durant ce stage qu'elle est **initiée à l'action collective** et qu'elle découvre un intérêt fort pour cette forme d'action. Aussi les actions collectives féministes occupent son quotidien : « [Nom OBNL] est un milieu très, très militant. Fait que, t'sais, des actions collectives, j'en faisais à quasiment toutes les semaines. Des manifs ou des trucs de même. Fait que, ça m'a... ça m'a radicalisé si on veut dans l'action collective ». Bien que ce stage solidifie ses intérêts féministes, elle ressent le besoin « de rattacher toutes les expériences vécues qu'[elle] entendai[t] à des concepts un peu plus théoriques ». Pour y répondre, elle entreprend un **microprogramme en études de genre**. Elle précise : « Ça m'a vraiment beaucoup aidé à faire ces liens-là. »

En parallèle de ses études, Héloïse s'implique dans la **grève étudiante de 2012**. Elle participe aux actions, aux assemblées générales, aux activités ou aux formations proposées. Il s'agit d'une **période significative** pour elle en termes **d'apprentissages** : « moi, 2012 a été mon école ». Cet élan d'implication est **insufflé par des ami-es** dont une en particulier, qu'elle décrit comme « plus *game* », « plus conscientisée » qui

l'initie à des analyses sociales et des cercles sociaux militants : « Fait que, je me suis collée aux filles qui arrivaient [nom programme] et qui étaient déjà super engagées socialement. Fait que, ça m'a aidé à m'impliquer et à voir "Hey, c'est le fun une manif !" C'étaient mes premières manifestations ». Par ailleurs, Héloïse s'implique dans une **activité étudiante féministe** et sa participation lui procure de la satisfaction : « Ça me faisait du bien aussi. Ça me charge une batterie et je suis tellement contente d'avoir participé à ça. » Pour Héloïse, les **études universitaires** sont alors l'occasion de découvrir et d'assumer une posture féministe :

Je me rappelle que quand j'étais au bac [nom programme], à un moment donné, je me suis comme rendu compte que j'étais féministe. J'ai pu mettre les mots dessus. Moi, j'avais l'impression que c'était nouveau que j'étais féministe, puis je me rappelle d'une amie du secondaire qui m'avait dit "Ah ouais ? Bien, je l'ai toujours su".

Par ailleurs, Héloïse explique se souvenir d'un **intérêt pour l'écologie** depuis très jeune : « dès **l'école primaire**, je me rappelle très bien d'une exposition pour nous faire comprendre à quel point le compost permettrait de réduire les déchets [...] Déjà très jeune, ça m'interpellait. » Elle pense également qu'il s'agit d'un enjeu très propre à sa génération et qu'elle a donc baigné dans **une actualité qui a joué un rôle dans ses intérêts environnementaux**. Toutefois, c'est à l'âge adulte que cet intérêt dit en « *background* » dans sa vie prend pour la première fois la forme d'un engagement actif et militant. En effet, Héloïse **se sent concernée** lors d'une campagne de protection environnementale provinciale et saute le pas de s'engager dans le comité local de sa ville. Elle relate que cet engagement répond également à une envie de creuser cet intérêt et d'approfondir ses analyses.

Après plusieurs années de travail au sein d'un organisme de défense de droit des femmes, elle ressent le besoin de faire le point sur sa carrière professionnelle et ses envies futures. Ses réflexions aboutissent à la décision d'intégrer des groupes écologiques :

Parce que justement j'avais exploré le féminisme, la pauvreté et là je fouillais sur qu'est-ce qui m'indigne. Je faisais des *mindmaps* pour voir qu'est-ce qui m'allume et tout ça et là je suis allée vers "Okay, j'ai envie d'essayer des groupes environnementaux" [...] Fait que c'était pour aller réveiller une certaine fibre et aussi développer un certain argumentaire.

Elle intègre alors une organisation mixte qui s'inscrit dans le domaine de l'écologie urbaine et dont l'objectif est d'encourager les pratiques écocitoyenne. Héloïse restera deux ans au sein de cet organisme.

Bien qu'il s'agisse d'un ancien emploi, elle choisit d'en faire le sujet de notre entrevue car il s'est avéré décisif dans sa prise de conscience de l'articulation entre écologisme et féminisme.

4.6.2 Des compétences acquises et utiles en situation d'engagement

4.6.2.1 Les compétences relatives à l'action contestataire

Héloïse a été impliquée dans la **planification et la coordination** d'offre de formations en lien avec les missions de l'organisme. À titre d'exemple, il s'agit d'ateliers sur le « zéro déchet », sur les alternatives végétaliennes, sur le compostage ou encore la réparation de vêtements. Bien que les raisons qui poussent Héloïse à réorienter sa carrière vers des organismes écologiques soient de nature politique, elle réalise qu'elle fait également des **apprentissages pratiques sur les gestes écocitoyens** :

J'ai quand même développé un grand amour pour les arbres fruitiers et tout ça. J'ai fait des apprentissages sinon sur la couture, la fabrication de savon. Ah oui, je suis devenue une experte en zéro déchet [...] j'ai fait beaucoup d'apprentissage sur... si je résume, la réduction quotidienne de ses déchets. Tant pratique que théorique.

Elle fait appel à son **regard critique** sur la société et sur les structures d'oppression développées dans ses précédentes expériences pour tenter de donner une couleur plus politique aux formations : « j'avais le souci que les formateurs et formatrices inclu-ent une analyse qui était plus structurelle que juste apprendre à coudre, par exemple. » Toutefois, Héloïse explique ne pas entièrement se satisfaire dans ces tâches qui sont loin de l'action collective et qui lui donnent l'impression de « vendre des produits ». Elle change alors d'activité au sein de cette même organisation et agit désormais dans la vie associative notamment via des activités d'éducation populaire et des campagnes de communications. Héloïse a alors l'occasion de développer des **habiletés de communication** sur les réseaux sociaux et parvient à **maitriser d'avantage les outils informatiques**. Elle relate : « j'ai *full* aimé ça. C'est comme léger, créatif. Ça me permettait de faire des *blitz* d'éducation, t'sais, à travers mes petites fiches que je partageais. » Par ailleurs, par l'entremise de ses collègues et des partenaires qu'elle côtoie, Héloïse parvient à acquérir une **bonne connaissance des acteur-ices du milieu écologiste de sa région**. Enfin, elle se sert de ses compétences **d'animation** précédemment acquises pour faciliter les rencontres d'équipe :

Je me suis rendu compte que mon *background* m'avait donné des *skills* en animation ce qui faisait que quand on avait des rencontres d'équipe, c'était beaucoup plus efficace quand j'animais que l'inverse, parce que j'avais comme pris ça pour acquis que tout le monde pouvait animer, mais dans le fond non.

Depuis qu'elle travaille dans le milieu communautaire, Héroïse a toujours fait l'effort d'être impliquée dans la vie organisationnelle et de participer aux prises de décisions. Elle développe alors **des habiletés de gestion** : « [je] participai[s] quand même aux décisions de l'organisme et tout ça. Ça, je me rends compte que ça continue d'être vraiment important pour moi. »

4.6.2.2 L'articulation de l'écologisme et du féminisme dans la pratique

C'est en se positionnant comme **gardienne de la lunette féministe**, en veillant à « **défendre la légitimité** » des analyses structurelles et féministes dans ses rapports internes qu'Héroïse met en pratique cette articulation entre luttes féministes et écologistes. Ce rôle, elle ne l'assume pas seule et **trouve des alliées** auprès de ses collègues : « cette sensibilité-là [face aux inégalités] a clairement été plus portée par les femmes ». C'est justement en réponse à des défis internes qu'Héroïse développe cette pratique. Notamment, elle rencontre des **résistances** de la part de certain·es collègues ou membres du CA à adopter des **cadres d'analyse et des postures critiques, structurels et féministes**. Par exemple, évoquant une collègue, elle décrit : « Les enjeux sociaux, ça ne lui parlait pas du tout. L'important, c'était le jardin. [...] T'sais, je devais argumenter qu'on est un organisme communautaire, qu'on agit dans la communauté et que ça passe par des analyses structurelles ». Aussi, lorsqu'Héroïse tente de mettre en place une politique de féminisation linguistique, justifiée par la surreprésentation des femmes dans leur public, elle se heurte à la réticence de quelques collègues. Ou encore, un membre du CA « s'indigne » lorsqu'elle relaie sur les réseaux sociaux de l'organisme une conférence portant sur l'écoféminisme organisée par un partenaire. De plus, malgré la présence de quelques collègues masculins « plus conscientisés », Héroïse explique que le CA est composé pour sa part d'une majorité d'hommes blancs privilégiés « qui proviennent de milieux très hiérarchiques ». En plus d'installer une **culture organisationnelle verticale**, ces derniers se sont parfois permis des « **avances amoureuses ou affectueuses** » auprès de certaines employées.

Après un certain temps dans cet organisme, Héroïse se sent « déçue » et « désabusée » face aux défis rencontrés. Poussée par l'envie de replonger dans l'action collective et d'évoluer dans un milieu en accord avec ses convictions, elle décide de quitter son emploi pour un regroupement non mixte actif dans les relations internationales. Les missions sont axées sur la lutte à la pauvreté et aux violences faites aux femmes avec un souci particulier aux enjeux écologiques. À travers ce nouvel engagement, Héroïse côtoie des partenaires dont « l'analyse entre le corps, la Terre et les territoires est vraiment bien intégrée », lui permettant alors de mieux « rallier » les deux enjeux et « **articuler [son] argumentaire** entre féminisme et écologisme »

Héloïse se décrit comme « **écologiste et féministe** ». Elle a des réserves à utiliser le terme écoféministe « à cause de la ligne mince avec les féministes essentialistes », sans quoi elle préfère parler d'écoféminisme « construit ». Elle trouve aussi très important de ne pas tomber dans un discours vulnérabiliste et au contraire mettre de l'avant « les ressources des femmes », leur « pouvoir de s'organiser », qualifiant les femmes de « fortes ».

4.6.3 Les motifs avancés

4.6.3.1 Relatifs à l'engagement et à l'intersection des luttes féministes et écologistes

Héloïse est réceptive aux **alertes scientifiques** et à l'actualité qui crient l'urgence d'agir. Bien que déjà relativement consciente des impacts écologiques de ses habitudes et choix de vie personnels, elle souhaite faire « un *step* de plus » lui permettant aussi d'approfondir ses connaissances. En effet, Héloïse explique être habitée par un **souci de « rigueur » et de « cohérence »**. Lorsqu'elle ressent « un besoin d'approfondir un sujet », ici la crise environnementale, c'est en s'impliquant concrètement dans des actions collectives qu'elle répond à ce besoin.

Plusieurs raisons justifient selon Héloïse l'intérêt de faire converger les luttes féministes et écologistes. Dans un premier temps, en se basant sur les observations faites dans le cadre de sa pratique, ce sont majoritairement des femmes « qui portent justement la réduction des déchets dans la vie... dans la vie familiale et tout ça ». Selon elle il paraît nécessaire de **visibiliser l'inégale charge écologique** dans les ménages. Dans un second temps, elle met de l'avant que les femmes font partie de ces groupes qui « participent moins à la pollution et c'est elles qui vont écopier le plus [...] qui vont plus en subir les conséquences et qui vont devoir pallier » notamment par leur **surreprésentation dans les métiers du care**. Enfin, il est primordial de faire croiser les luttes car les problématiques féministes et écologistes, entre autres, trouvent leurs racines dans des **systèmes d'oppression similaires**. « Tout est lié » selon Héloïse : le capitalisme appauvrit certains groupes au profit d'autres, le patriarcat creuse les inégalités de richesses et de pouvoir entre hommes et femmes, l'environnement est victime de cet appel à la consommation créée par le capitalisme et les solutions aux « changements climatiques ou la crise de la biodiversité » sont d'ordre technologiques et non de transformations sociales pour ne pas nuire aux intérêts des plus puissants. Aussi pour Héloïse, faire converger les luttes consiste à s'assurer de « faire avancer les luttes sans nuire l'une à l'autre ».

4.6.3.2 Des motifs émotifs : affects et valeurs

En plus de lui procurer un « **sentiment d'utilité** », s'impliquer dans cette cause écologiste et féministe relève pour Héloïse d'un « **devoir d'agir** » en **cohérence** avec ses **valeurs** et sa compréhension de la situation. Elle explique : « Je pense qu'avec le temps, l'articulation de cette analyse-là fait que mes actions m'obligent à être articulée. » **Se sentant concernée** par la crise éco-sociale, il est impensable pour elle de mener sa vie autrement : « Parce que ce serait le fun de mener ma vie comme [mes proches], mettons, puis avoir une *job* payante et ne pas m'en faire avec ce qui se passe dans le monde... Mais c'est là. Je m'en fais. »

Comme abordé plus haut, Héloïse a rencontré des défis dans le cadre de son implication notamment concernant des résistances de l'organisme à adopter une posture d'alliée féministe ou encore à développer des analyses structurelles. Héloïse avait « constamment l'impression qu'[elle] partai[t] avec trois pas en arrière quand il était question de parler d'autres enjeux sociaux ». Ces expériences ont parfois suscité chez elle de la **colère, de la déception, de la frustration** et ont motivé son départ pour une autre organisation : « j'avais l'impression que l'organisme avait comme cessé de m'apporter ce que je cherchais ».

4.7 Louise

4.7.1 Les dispositions à l'action contestataire et aux luttes féministes et écologistes

Louise vit depuis plusieurs décennies dans une région **plutôt éloignée et rurale**. Dans les années 1980, alors qu'elle questionne son parcours scolaire, elle opte finalement pour un programme en sciences de l'environnement notamment pour l'interdisciplinarité qu'il offrait :

Fait que cet aspect-là de l'environnement je sais pas... je sais pas où est-ce que j'ai pris ça. [...] J'avais une maîtrise en [Nom discipline]. Pis là en regardant le programme à [Nom Université], il y avait la maîtrise en [sciences de l'environnement] pis y'avait plein de cours en biologie, en génie tout ça pour que les spécialistes se parlent entre eux, [...] pour faire des études d'impacts et conseiller aussi les gouvernements, les municipalités. [...] C'est que.. au départ ça m'a inspiré j'ai fait la maîtrise là-dedans.

Une fois diplômée, elle se lance professionnellement dans ce secteur mais décide finalement à la naissance de ses enfants dans les années 90, de prendre une autre direction : « Parce qu'à un moment donné en environnement tu as juste des petits contrats, tu travailles sur différentes choses, mais même si mon

conjoint travaille je voulais m'assurer une sécurité financière ». Elle travaille alors à un poste administratif dans une compagnie d'assurance et voit dans ce poste une façon de rejoindre ses **valeurs de justice et de protection** :

Je dis tout le temps, je suis passée de la protection de l'environnement à la protection des personnes. Parce qu'assurer la protection des personnes pour des produits d'assurance, de placement, ça peut permettre à un moment donné d'avoir une maison, d'avoir une qualité de vie. Fait que ça me rejoignait aussi dans cet aspect-là. Puis travailler dans une mutuelle, ben c'est un peu comme une coopérative, ça appartient aux membres. Fait que mes choix ont toujours été orientés un peu vers la justice, l'équité dans tous les aspects... économique, social et environnemental.

Louise est **soucieuse du milieu de vie et de l'éducation de ses enfants**. Durant de nombreuses années, elle s'implique dans les conseils d'établissement où ses enfants sont scolarisés, en parallèle d'actions collectives locales pour la défense de l'environnement. D'ailleurs, dans le cadre de ses implications collectives environnementales, Louise remarque le **peu de présence des femmes**. Ce constat, elle le fait également en regard de ses études universitaires et du milieu professionnel :

Dans le milieu environnemental quand j'ai étudié à [Nom Université] il y avait plus d'hommes que de femmes, [puis] dans tous les groupes auxquels j'ai participé, la présence des femmes était pas toujours là. Parce qu'au niveau scientifique, souvent tu as des métiers qui peuvent être plus rejoint par les hommes que par les femmes, comme moi en environnement c'était plus des ingénieurs, des biologistes, fait que t'sais donc le parcours des femmes en sciences de l'environnement... je pense que je suis dans les premières à m'être impliquée en environnement beaucoup là dans la région ici.

La **crise financière de 2008** représente un **événement charnière** dans son parcours. Elle réalise plus clairement les inégalités entre hommes et femmes et se voit convaincue de **l'importance de s'engager** dans des actions collectives pour éviter les dérives des institutions bancaires :

Les inégalités entre les hommes et les femmes, moi je les perçois surtout au niveau fiscal. Quand il y a eu la crise en 2008, la crise financière ça a été un choc [...] le monde financier et masculin, la finance, les banques, tout ça c'est un système qui est pas égalitaire.. qui est pas... Les femmes ont pas une grosse présence, [puis c'est] souvent elles qui gèrent le budget familial. [Elle] peuvent être déboussolées par la situation qu'on vit.

Poussée par cet événement, elle s'engage dans une action de protestation et d'éducation, malgré le fait qu'elle se décrive comme « une personne plutôt réservée, tranquille » : « on se rencontrait tous les

samedis pour discuter ensemble, pour faire comprendre aux gens que les banques puis les institutions financières même si elles ont des règlements, elles peuvent ruiner des vies à un moment donné. » Convaincue du rôle et du pouvoir des instances gouvernementales, Louise pense que l'engagement politique est une façon de faire bouger les choses. **Inspirée par des femmes politiques et journalistes féministes**, elle saute le pas : « [Nom femme politique] pour moi c'est une femme exceptionnelle. Fait que quand tu vois que ces gens-là travailler fort dans un parti écologiste, féministe... En tout cas... il répondait vraiment à mes valeurs... Fait que je me suis impliquée politiquement dans [ce parti politique]. »

En parallèle de son emploi, Louise participe à de multiples projets de protection de l'environnement dans sa région ainsi que dans les partis politiques qui portent des valeurs écologistes et de justice sociale. Reconnaissant vivre beaucoup de stress et de fatigue dans le cadre de son engagement politique, elle lève le pied, mais débute une nouvelle implication lorsque son temps se libère une fois partie à la retraite.

Louise s'implique bénévolement dans un collectif non mixte depuis plusieurs années. Ce groupe poursuit les objectifs de lutte aux changements climatiques. Il fait des pressions gouvernementales pour une transition juste, tente de mobiliser les citoyen·nes et cherche à éduquer aux enjeux environnementaux. Pour y parvenir, plusieurs moyens sont mobilisés tels que la participation ou l'organisation de marches contestataires, des lettres ouvertes ou conférences de presse, des activités symboliques comme la plantation d'arbres, des collaborations avec d'autres collectifs.

4.7.2 Des compétences acquises et utiles en situation d'engagement

4.7.2.1 Les compétences relatives à l'action contestataire

Dans les différentes tâches que le collectif réalise, Louise mobilise ses **capacités critiques** acquises dans ses expériences antérieures : « j'apporte mon avis et mon regard critique. Par exemple [une collègue] est supposée nous faire un dépliant bientôt, fait que moi j'en ai vu plusieurs des dépliants quand j'étais avec [Nom parti politique] donc quand elle va nous faire la proposition je vais l'analyser de façon critique ». D'ailleurs, le parcours de Louise dans la sphère politique a participé à développer chez elle des compétences de **communications**.

Louise explique avoir des facilités et du plaisir à réaliser des tâches de **rédaction**. Ses compétences sont utiles lorsque le collectif fait des demandes de subventions ou envoie des lettres ouvertes aux médias :

« souvent moi j’aime ça travailler ce genre de document là. » Pour ce faire, Louise puise dans ses « petits talents [qu’elle a] développé au travail et dans [ses] implications ».

Elle se décrit comme une personne analytique et est au fait de l’actualité. Elle est active dans le groupe lorsqu’il est utile de faire de la **recherche d’information**. De plus, elle n’hésite pas faire circuler les documents qu’elle juge pertinents afin de nourrir les prochaines discussions : « mais j’aime ça des fois partager quand je lis des articles dans les journaux, partager ça avec elles, pour continuer à réfléchir pour une prochaine rencontre. »

Par ses nombreuses implications dans le milieu environnemental de la région, Louise se bâtit au cours des années un **réseau** et des **contacts** qu’elle sollicite au besoin pour les actions du groupe : « J’ai des contacts dans le milieu environnemental. Ça aide parce que des fois on en a besoin pour les différentes activités qu’on fait [...] par exemple, j’avais réussi à avoir deux arbres fruitiers gratuitement par un organisme qui en plante un peu partout ».

4.7.2.2 L’articulation de l’écologisme et du féminisme dans la pratique

Dans sa pratique, l’articulation entre écologisme et féminisme prend forme dans le **soutien et l’entraide** que les participantes au collectif s’apportent les unes aux autres. Il est question d’enjeux qu’elles vivent au sein de leur famille comme de la gestion d’éco-émotions. À titre d’exemple, elle raconte la fois où une participante avait ressenti le besoin de ventiler et d’avoir du support émotif face à la frustration qu’elle vivait en voyant ses proches voyager massivement à l’international dans le contexte actuel de crise climatique.

Par ailleurs, Louise participe à **visibiliser** les enjeux climatiques dans une région qu’elle qualifie « de 4 roues, de camions, [sans] beaucoup de transports collectifs » et où « le débat, les enjeux puis les médias sont très masculins ». Le moyen pour y parvenir consiste à **capitaliser sur la sensibilité** des mères et grands-mères concernant le bien-être de leurs enfants. Elle nomme : « T’sais il y a plein d’enjeux qui font qu’à un moment donné la place des femmes est importante parce que nous autres la sécurité des enfants, l’environnement de qualité c’est porteur pour nous. » Louise et ses collègues choisissent d’ailleurs des **formes d’actions symboliques** qui résonnent avec les valeurs de protection et de respect du vivant : « [nous avons] planter des arbres, c’est significatif des arbres fruitiers comme quoi ça donne la vie ».

Louise déclare que son implication collective au sein de l'organisation relève de la lutte **écoféministe**. Il s'agit d'une « prise de parole plus féministe avec l'enjeu de l'environnement ». C'est en mobilisant son **rôle et statut de mère et grand-mère** soucieuse d'une justice éco-sociale, qu'elle lie les enjeux féministes et écologistes. Elle constate d'ailleurs que les femmes sont justement plus portées à veiller au bien-être d'autrui, à prendre soin et à penser à la sécurité des enfants.

4.7.3 Les motifs avancés

4.7.3.1 Relatifs à l'engagement et à l'intersection des luttes féministes et écologistes

Louise explique l'intérêt de faire converger les luttes écologistes et féministes par la **position de vulnérabilité occupée par les femmes**, ce, à plusieurs niveaux. Selon elle « tout est lié » et il est important de « penser globalement et agir localement ». Évoquant des rapports réalisés par Oxfam, elle met de l'avant que les femmes vivent davantage en situation de pauvreté, ont un accès à l'éducation plus précaire et sont directement impactées par les épisodes de sécheresse dans certains pays. Malgré ce constat de vulnérabilité, Louise voit dans **les femmes « une force politique en devenir »** et pense que la solidarité et la mise en commun « des capacités et talents » peut faire la différence.

4.7.3.2 Des motifs émotifs : affects et valeurs

Les diverses études et rapports du GIEC suscitent chez Louise un **sentiment d'urgence** : « c'est critique, là faut faire quelque chose ». Aussi, elle **s'inquiète beaucoup pour l'avenir de ses enfants et petits-enfants**. Il lui est impossible de « reste[r] chez [elle] les bras croisés » alors que les décisions qui sont prises à ce jour vont influencer leur avenir : « t'as beau avoir la science, des écrits mais c'est ton cœur et ton espoir en l'avenir de tes enfants qui a un moment donné est le moteur de tes actions ».

De plus, au-delà du souci pour ses proches, son implication résonne avec des valeurs qui lui sont chères telles que « la **justice** », « l'**équité** », « la défense de la **vie** » et l'importance de « laisser un meilleur environnement aux générations futures. »

4.8 Judith

4.8.1 Les dispositions à l'action contestataire et aux luttes féministes et écologistes

Judith née et grandit à l'étranger avant de s'installer au Québec pour ses études et d'y poursuivre finalement sa vie. Elle est élevée dans un « **milieu familial politisé** » où il est habituel de tenir des

discussions d'ordre politique, « de faire des liens avec des politiques, une certaine analyse au niveau des structures dans la société, l'impact sur les individus, etc. ». Dès son adolescence, Judith **observe et subit des injustices et violences sur la base du genre** notamment dans son milieu scolaire : « Je pense que j'avais 16 ans quand j'ai compris que j'étais féministe dans le sens où [...] je voyais les inégalités à l'école secondaire entre les gars et les filles, une misogynie ambiante. Euh, j'avais déjà été agressée sexuellement dans l'école. » Vivant à l'époque dans un pays qui favorise les parcours sportifs, elle fait état d'inégalités économiques entre étudiants et étudiantes quant aux opportunités de bourses scolaires. Elle conclut : « c'était très primaire, de voir si clairement une violence systémique, des inégalités économiques que je pouvais déjà identifiées... donc c'est parti de là [ma fibre féministe]. »

Lorsqu'elle débute son cursus universitaire en sciences sociales au Québec c'est tout naturellement qu'elle se **rapproche des milieux activistes féministes** : « puis à l'université au Canada immédiatement j'ai trouvé d'autres étudiantes féministes et j'ai fait partie [de différents regroupements et associations]. » Durant ses études aux cycles supérieurs, Judith à l'occasion de collaborer avec une équipe de recherche qui l'amène à **côtoyer, étudier et intégrer le mouvement des femmes au Québec**. Cette expérience professionnelle est **significative** pour Judith, car elle lui permet de participer à un mouvement collectif majeur et inspirant. Elle raconte :

C'est complétement fou la chance que j'ai eue et j'ai découvert le mouvement des femmes au Québec par le biais de ce poste [...] j'ai observé tellement de groupes de femmes de toute nature et j'ai vu la mobilisation pour la marche "Du pain et des roses, entre autres", et j'ai vu la force, mais aussi la solidarité, c'est plus qu'un plaisir, à la fois la profonde satisfaction personnelle mais aussi la puissance des actions collectives.

Par ailleurs, elle déclare avoir toujours eu une « préoccupation écologiste » qu'elle explique par ses **expériences de voyages, sa pratique d'activités de plein air** et la chance d'avoir visiter des grands espaces naturels. C'est toutefois à l'**université** qu'elle pose un **regard critique** sur le système économique et ses conséquences sur l'environnement : « je pense aussi qu'à l'université, j'ai compris très rapidement que le capitalisme était en train de tuer la planète parce que.. bin parce que ça marche pas [rire]. Le développement à l'infini ça ne fonctionne pas! »

Judith évolue de nombreuses années dans le domaine de la défense des droits des femmes, que ce soit à travers son emploi, mais aussi lors **d'engagements militants et politiques**. À l'aube de ses 50 ans, elle souhaite donner un **nouveau souffle à sa vie professionnelle** : « j'avais fait un peu le tour... j'étais dans un

organisme communautaire et j'étais prête pour autre chose ». Elle souhaite dorénavant agir sur les enjeux environnementaux qu'elle juge prioritaires sans toutefois délaisser son intérêt pour le mouvement des femmes et notamment la santé :

Puis je savais que c'étaient les questions écologiques, les problématiques environnementales qui m'interpellaient le plus. Vraiment, si j'avais encore de quoi à donner je voulais me concentrer sur des grandes problématiques environnementales, mais en même temps j'avais quand même un grand intérêt pour la santé des femmes, au début de mon parcours féministe j'étais dans ce qu'on appelait le mouvement d'auto-santé des femmes.

C'est donc avec un réel enthousiasme que Judith découvre une offre d'emploi et décide de postuler : « J'ai vu le poste à [Nom organisme] et ça réunissait justement vraiment tous mes intérêts et j'ai dit "ça m'intéresse !" alors c'est ça, j'ai postulé pour le poste et je l'ai eu, alors je suis là depuis. »

Judith est salariée dans cette organisation féministe non mixte depuis maintenant presque dix ans. Le champ d'action de cet OBNL se situe au croisement des questions de santé des femmes et d'environnement. Pour ce faire, l'équipe maintient une veille sur les avancées scientifiques, développe des activités de prévention et de promotion de la santé et exerce des pressions auprès d'instances décisionnelles. À l'occasion de l'entretien, Judith a souhaité aborder plus précisément une action. Celle-ci concerne un projet collaboratif avec des chercheuses universitaires au sujet des risques élevés de cancer du sein chez les femmes noires.

4.8.2 Des compétences acquises et utiles en situation d'engagement

4.8.2.1 Les compétences relatives à l'action contestataire

Par son poste au sein de l'organisme, Judith détient alors des compétences de **coordination** et de **gestion**, se décrivant comme « cheffe d'orchestre ». Elle relate : « il faut que je sache exactement où on en est avec le budget [...] les projets en cours, les postes de tout le monde, les échéanciers, les obligations vis à vis des bailleurs de fonds [...] les postes vacants au CA, l'implication du CA, les bénévoles ». Elle est également capable de développer des stratégies de **recherche de subventions** et d'en **rédiger** les demandes. Les défis potentiels liés à la gestion ou à la précarité financière de l'organisme ne semblent pas effrayer Judith qui détient déjà ces compétences par ses expériences antérieures :

Intervieweuse : Quand tu t'es engagée à [Nom organisme], avant d'appliquer est-ce qu'il y a des choses qui t'ont faites hésiter ?

Répondante : Au contraire ! Parce que je voyais tout le potentiel de l'organisme. L'organisme était précaire mais j'étais prête à faire face à ça et avec mon expérience préalable d'avoir des idées d'où chercher le financement et mettre en place une équipe et petit à petit bâtir.

Par ses rôles, Judith assure des représentations auprès de différents publics et dans différents contextes (instances gouvernementales et politiques, médiatiques). Elle démontre ici des aptitudes de **communication** et **d'adaptation**.

Pour Judith, l'équipe de travail est la « colonne vertébrale de l'organisme ». En plus d'y prendre beaucoup de plaisir, elle observe que **travailler de façon collective** au sein de l'équipe ou avec des partenaires est l'une de ses forces. Elle déclare d'ailleurs avoir développer des compétences relativement à la **gestion des ressources humaines** pour mettre en place de bonnes conditions de travail. Elle raconte : « ça allait moins bien, surtout avec une de mes collègues, je voyais qu'elle avait des compétences et j'ai dû réorganiser son poste pour que ça soit basé autour de ses forces ». Elle s'applique également à offrir un **milieu de travail sain et stimulant** où la « dissension » et « les débats » sont possibles, voire encouragés. Ayant un parcours en tant qu'étudiante et salariée aux cycles supérieurs, Judith a une grande facilité à assumer les tâches relatives à la **recherche d'informations et scientifique**. Elle est alors en charge dans l'organisme d'effectuer la veille sur la recherche qui émerge dans le domaine de la santé des femmes et des produits toxiques : « je prends du temps chaque semaine pour regarder la recherche scientifique sur les perturbateurs endocriniens, sur la gestion des produits chimiques, sur le cancer du sein et d'autres problématiques, alors c'est quelque chose que je peux faire facilement et ça nourrit l'équipe ».

Par le biais de son implication, Judith développe ses connaissances en matière de **législation environnementale**, mais également concernant les **enjeux de santé** (perturbateurs endocriniens, cancers). Elle met à profit ses capacités de **vulgarisation** déjà acquises dans son précédent emploi au bénéfice de l'organisation afin de rendre intelligibles les éléments scientifiques et légaux. Elle déclare : « une de mes forces pour moi c'est la vulgarisation. En fait dans mon ancienne vie de défense des droits, une des premières choses que j'ai dû vulgariser c'est la loi sur l'équité salariale au Québec qui est dans un jargon impénétrable ». Elle conclut : « J'ai tendance à lier rapidement des grandes théories à des exemples très terrain ».

4.8.2.2 L'articulation de l'écologisme et du féminisme dans la pratique

À travers son expérience au sein de cet organisme, Judith acquiert un **savoir scientifique** sur les conséquences des produits toxiques sur la santé des femmes et personnes avec utérus. Ces connaissances s'accompagnent d'un **regard critique** et global :

C'est notre point de départ [les conséquences sanitaires] et ça nous mène dans tellement de directions [...] on fait aussi le lien avec ce qu'on appelle l'environnement à l'extérieur de nos maisons et de nos villes dans le sens que ces substances, ça s'en va dans les cours d'eau, ça s'accumule dans l'air, les substances sont transportées dans les courants d'air et affectent les écosystèmes loin des grandes villes. D'où pour moi l'importance que vraiment tout est lié.

De plus, par la veille académique qu'elle effectue, Judith participe à **mettre en évidence** l'émergence de la littérature scientifique concernant **les impacts spécifiques sur la santé des femmes noires**. Consciente des biais épistémologiques et des systèmes d'oppressions qui traversent aussi la recherche scientifique, elle **encourage** et **soutient** la conception d'un nouveau projet qui permettra **la création de nouveaux savoirs** jusque-là dans l'angle mort.

Par ailleurs une grande part des actions de Judith consiste à **éduquer** la population concernant les conséquences des produits toxiques sur la santé des femmes. Elle juge que « donner des informations importantes [et compréhensibles] c'est à la base de *l'empowerment* [...] parce que c'est pas mystérieux, c'est tout à fait compréhensible si on partage l'information dans un langage et d'une manière qui facilitent l'appropriation des connaissances. » Cette visibilisation des enjeux de santé des femmes, elle la réalise aussi dans le domaine juridique. En effet, elle **exerce des pressions gouvernementales** pour durcir la loi sur la protection de l'environnement qui régleme aussi les produits toxiques. Pour ce faire, aidée de ses collègues, elle réalise des **activités de sensibilisation** auprès des instances et personnes compétentes : rencontre avec des député·es, soumission d'un rapport à la chambre des communes, présentations publiques, etc.

Judith « ne [s]'identifie pas comme écoféministe ». Bien qu'elle trouve dans ce courant des « choses intéressantes qui [l]'ont interpellées », elle juge que son implication relève à **la fois du féminisme et de l'environnementalisme** : « j'ai vraiment les deux pieds, d'un côté féminisme intersectionnel et de l'autre... bin je sais pas vraiment quel courant environnemental, si c'est une approche environnementaliste... ou je dirais une approche matérialiste de l'impact des humains sur la planète. » Avouant avoir « une lecture

limitée de l'écoféminisme » elle craint toutefois que l'idée maîtresse qui « lie tout ce qu'on fait à la nature comme étant similaire et peut-être du même système de domination qu'ont subi les femmes [...] empêche peut être de voir des choses fondamentales plus complexes ».

4.8.3 Les motifs avancés

4.8.3.1 Relatifs à l'engagement et à l'intersection des luttes féministes et écologistes

C'est principalement par les conséquences spécifiques des produits toxiques sur **la santé des femmes** et personnes avec utérus que Judith légitime l'intérêt de faire converger luttes féministes et écologistes. En s'appuyant sur plusieurs exemples, elle fait valoir que les « substances toxiques dans notre environnement » ont un impact désastreux sur la santé humaine et particulièrement auprès des femmes affectant leurs seins, utérus, foie, etc. De plus, quand les impacts ne touchent pas directement les femmes, ce sont « les **écosystèmes** qui sont rendus hautement pollués et dégradés ». En effet, Judith veille à **inclure la nature** et le vivant lorsqu'elle évoque les conséquences des changements climatiques et dénonce la vision utilitariste des humain-es sur les non-humain-es. Selon elle : « les écosystèmes et les systèmes vivants doivent être complètement intégrés ».

Par ailleurs, selon Judith il est pertinent d'allier écologisme et féminisme car les **outils d'analyse** proposés par les théoriciennes **féministes** peuvent **servir la lutte écologiste** : « pour moi, c'est essentiel d'apporter cette analyse très complexe du féminisme maintenant, féminisme intersectionnel à la complexité de la destruction de la planète. » En effet, cela permet de renseigner sur « la complexité des interactions des systèmes d'oppression, leurs dynamiques et effets [...] sur la planète, sur ce qui est vivant et non vivant » en plus des humains.

4.8.3.2 Des motifs émotifs : affects et valeurs

Dans le cadre de son emploi, Judith est amenée à lire de nombreuses études sur tous les sujets qui concernent le mandat de l'organisation. Reconnaissant qu'acquérir ces connaissances est « passionnant », elle ne cache pas que c'est aussi « **angoissant** ». Elle ne s'étonne pas d'ailleurs d'observer « une dépression très grave parmi les scientifiques en ce moment, [...] c'est tellement dur. »

Aussi, la crise écologique relève d'un enjeu « trop grave » pour ne pas se mobiliser, selon Judith. Elle déclare que « si [elle] avai[t] encore de quoi à donner [elle] voulai[t] [s]e concentrer sur des grandes

problématiques environnementales » car c'est aussi de **l'avenir de ses enfants qu'il est question**. Devenant émotive à l'évocation de ces dernier-es, son **inquiétude** pour elleux et leur futur est un motif à son implication.

De plus, le fait de travailler ensemble, « la puissance des actions collectives », « la contribution de toutes sortes de personnes » rend l'expérience d'engagement social « **enrichissant[e] et intéressant[e]** ». En effet, Judith trouve du « **plaisir** [et] une profonde satisfaction personnelle » dans la participation à cette forme de solidarité.

Enfin, qu'il s'agisse de son emploi, de ses engagements sociaux ou encore de ses choix individuels de consommation, il est important pour Judith que « ses valeurs soient alignées » dans un souci de **cohérence**.

4.9 Mathilde

4.9.1 Les dispositions à l'action contestataire et aux luttes féministes et écologistes

Mathilde grandit en région dans un village sans grande diversité ethnique et culturelle :

Je ne viens pas d'une famille qui est nécessairement conservatrice, mais quand même, en ayant grandi dans une région qui est pas ultra diversifiée au niveau des gens qu'on rencontre, de nos contacts sociaux puis plein d'autres choses, j'ai pas nécessairement baigné dans beaucoup de diversités quand j'étais jeune.

Cependant, elle explique avoir eu l'occasion de **beaucoup voyager** avec ses parents lui permettant ses premières expériences interculturelles. Elle se décrit comme une adolescente « qui fait entendre sa voix [...] allumée, [n'ayant] **pas peur de partir des conflits** », mais vivant beaucoup de **colère** : « À mon adolescence, j'étais très en colère par rapport au féminisme, mais pas juste.. en général j'étais fâchée ». Elle baigne dans un milieu familial qu'elle qualifie de « **conflictuel** », faisant une certaine normalisation des conflits.

Mathilde identifie une **période charnière** dans son parcours, celle de l'entrée au cégep et à l'université. Alors qu'elle doit quitter son environnement familial et social pour poursuivre ses études, elle fait de **nouvelles rencontres**, découvre et approfondit ses intérêts. En effet, Mathilde apprend à mieux se connaître et découvre ce qui l'anime le plus à savoir « avoir un impact social [...] au niveau des conditions des femmes. » Effectuant des études dans le **domaine des sciences sociales**, elle explique avoir fait des

apprentissages en regard aux dynamiques sociales et aux systèmes d'oppression lui permettant alors de « canaliser cette énergie-là [et cette colère] en autre chose ». Elle fait également le choix d'orienter le plus possible son cursus universitaire vers les questions féministes que ce soit dans le choix de ses cours comme les sujets de ses travaux. Les **apprentissages réalisés concernant les inégalités selon le genre** l'amènent à s'outiller, acquérir un vocabulaire et légitimer ses ressentis : « donc c'était plus nécessairement un sentiment personnel, mais aussi valide, légitime et basé sur des faits. » En parallèle, Mathilde tisse des liens d'amour et d'amitié avec des personnes issues **d'autres cultures** et ces rencontres participent selon elle à questionner son éducation, ses valeurs et adopter une posture d'ouverture :

Puis, j'ai réalisé combien les cultures différentes de la nôtres, notre éducation d'enfant qu'on se dit « ah, ça c'est comme ça qu'on fait » finalement, non, il y a d'autres façons de fonctionner c'est juste qu'on a jamais été en relation avec celles-là [...] Je trouve ça bien aussi de s'entourer avec des personnes qui pensent différemment parce que ça nous force à grandir aussi et à rester dans cette position d'ouverture.

Mathilde explique avoir de multiples intérêts autres que celui qui concerne la condition des femmes. C'est le cas notamment de la jeunesse. Cependant, elle reconnaît ne pas s'être sentie directement concernée par les questions environnementales pendant un temps. C'est motivée par **un sentiment de peur et d'urgence**, qu'elle en vient à s'intéresser aux enjeux écologiques : « pendant longtemps je me suis dit "ça m'intéresse pas tant que ça, cette thématique-là" mais au final ça m'a rattrapé parce que c'est tellement essentiel, c'est tellement présent [...] c'est l'enjeu le plus important selon moi, en 2022. »

Mathilde se décrit comme **une personne très sociable** qui aime évoluer au contact des autres et qui se sent plus à l'aise dans des contextes (de travail par exemple) **collectifs** : « j'aime ça être entourée, je suis toujours la rassembleuse de la *gang* [...] ça m'apporte beaucoup. » Ce sont d'ailleurs des **exemples d'implications et des rencontres inspirantes** qui poussent Mathilde à s'impliquer socialement et professionnellement. Elle raconte : « les choses qui m'ont le plus impactées dans la vie, qui ont eu le plus grand effet, c'est de voir d'autres personnes qui étaient impliquées, qui disaient des choses qui m'intéressent, [...] tu as envie d'être plus grand, d'en faire plus, grâce à cette personne-là. » Elle décide alors de s'impliquer dans des **partis politiques qui rejoignent ses valeurs**.

Une fois sa maîtrise terminée elle doit entrer sur le marché du travail, mais souhaite le plus possible trouver un emploi qui **résonne avec ses valeurs et intérêts**. Réunissant tous ces critères, c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'elle obtient un emploi au sein d'un OBNI en relations internationales, mixte.

Il a pour mission la lutte contre la pauvreté et les inégalités, le renforcement des capacités des communautés et l'adaptation aux changements climatiques. Les actions sont majoritairement à destination des femmes. Elle occupe un poste lié aux communications et est aussi impliquée dans des comités de travail qui abordent les questions d'inclusion, de diversité, de jeunesse.

4.9.2 Des compétences acquises et utiles en situation d'engagement

4.9.2.1 Les compétences relatives à l'action contestataire

N'ayant pas étudié dans le domaine des communications, c'est dans le cadre de ses emplois précédents que Mathilde développe des compétences liées aux **communications**. Au quotidien, elle réalise du **contenu numérique** et jongle entre différents médiums de communications : « Je m'occupe de tout ce qui est plateformes numériques et communications. C'est moi qui fait l'entièreté de la gestion du site web, j'envoie les infolettres, [je fais] des réseaux sociaux [...] des vidéos, des articles, des campagnes numériques, différents documents. » Elle réalise que son implication lui permet de « **consolider** [sa] **rédaction**, approfondir [ses] méthodes d'entrevues [mais aussi] améliorer [ses] capacités au niveau **graphisme** ». De plus, Mathilde réalise des **apprentissages** en matière de **communication inclusive** : « [mon langage] a évolué, toute ma compréhension de la communication inclusive aussi, donc j'ai changé complètement la manière de rédiger et de parler aussi. [...] Au niveau de la photographie aussi, je m'assure vraiment d'être beaucoup plus inclusive et je comprends que les images ont tellement une connotation, peuvent envoyer de faux messages ».

Par ailleurs, Mathilde démontre des habiletés **d'organisation** et n'hésite pas à s'appuyer sur ses expériences passées et ses **contacts**. En effet, elle raconte avoir déjà réalisé des midi-causeries étant étudiante au sein de son université. Elle a donc pris l'initiative, dans le cadre de son emploi, de renouveler l'expérience sur le thème des écoféminismes : « j'ai fait l'événement à [Nom Université] ça c'est super bien passé mais j'en avais déjà fait des évènements donc c'était facile pour moi. »

Si l'actualité suffit à convaincre Mathilde de la nécessité d'agir contre les changements climatiques, c'est son emploi actuel qui l'ouvre à des **savoirs plus spécifiques** et qui lui permet de mieux comprendre les enjeux : « Puis j'ai été initiée à plein de concepts [relatifs aux changements climatiques] que je ne connaissais pas ». Cette maîtrise plus concrète des conséquences des changements climatiques aide Mathilde à **interagir avec plus de confiance** et à se sentir plus « légitime ». Elle illustre : « Je peux être **lead** dans une rencontre internationale avec soixante personnes puis je suis plus en train de trembler, [...] être

beaucoup plus callée dans la matière, comprendre plus les éléments sur le bout de mes doigts m'a permis d'être plus à l'aise quand je parle, de ne pas avoir peur de prendre des initiatives ».

4.9.2.2 L'articulation de l'écologisme et du féminisme dans la pratique

Mathilde estime que son emploi dans l'organisme a joué un rôle important dans la **compréhension des impacts des changements climatiques sur les femmes**. C'est en rendant ces impacts concrets, via des exemples qu'elle maîtrise davantage l'articulation entre luttes féministes et écologistes.

[Par mon emploi] j'ai pu comprendre "ok l'impact des changements climatiques sur les femmes à tel endroit, concrètement c'est quoi? Ah ok, elles n'ont plus accès à la terre de cette façon-là, elles ne sont pas propriétaires donc s'il arrive quelque chose elles n'ont pas tels ou tels droits, oh là il y a eu tel incident, comme le tremblement de terre à Haïti l'année dernière, ok là ça a touché les personnes et les femmes de telles façons, concrètement c'est quoi les stratégies qu'on utilise pour relancer une économie locale et faire en sorte que les femmes soient valorisées ? Ok on fait ça comme ça."

En effet, côtoyer quotidiennement ses collègues chargées de projet l'ouvre sur de nouvelles connaissances qui sont majeures pour elle : « baigner vraiment dans les actions, dans la pratique, ça m'a apporté beaucoup ».

De plus, Mathilde perçoit ses tâches de communications comme un moyen de diffuser les activités de l'organisme, mais aussi de **visibiliser** plus largement **les questions écoféministes** : « on veut sensibiliser le public canadien aux enjeux de la coopération internationale, des droits des femmes et des changements climatiques [et ainsi] rendre accessible l'information. » Pour ce faire elle « réalise toutes sortes d'outils de sensibilisation » et traduit des habiletés de **vulgarisation**. L'initiative d'organiser un midi-causerie étudiant sur le thème des écoféminismes dans son ancienne université prouve aussi des capacités **d'organisation**.

De façon générale, l'organisme **soutient « l'adaptation et la résilience** des femmes et des communautés aux changements climatiques ». Par exemple, ce soutien s'illustre par la formation de groupe de femmes aux pratiques agricoles adaptées pour « qu'elles puissent aller dans leur communauté transmettre les différentes modifications qu'il faut apporter dans la relation à la terre pour avoir des récoltes plus adaptées aux impacts des changements climatiques. » Bien que ces pratiques de terrain soient surtout entre les mains des chargées de projet, Mathilde participe activement aux réflexions politiques que l'organisme entreprend en s'impliquant dans les comités de travail. Pour cela, elle s'appuie sur ses

connaissances en sciences sociales et ses capacités réflexives acquises à l'université. À ce sujet, ayant un regard critique sur la collaboration internationale, elle mobilise des théories décoloniales radicales et participe à orienter l'organisme dans des pratiques plus novatrices comme les collaborations Sud – Sud.

Mathilde s'intéresse depuis longtemps aux écrits écoféministes, en témoigne sa bibliothèque remplie d'ouvrages sur ce thème. Toutefois, ce n'est que depuis son implication dans cette organisation qu'elle s'associe à cette mouvance. Elle précise : « T'sais l'écoféminisme, je le connaissais depuis très longtemps, mais c'est de **porter des actions concrètes** qui me donne la légitimité de dire "**oui je suis écoféministe**", [avant] j'adhérais à cette idée-là, mais j'avais pas l'impression d'en faire partie, tandis que maintenant oui ». Mathilde ne nie pas le fait que certaines pensées écoféministes essentialisent les femmes par leurs caractéristiques maternelles, cependant, elle estime possible d'adopter « un écoféminisme qui est intersectionnel » et qui évitent ces dérives.

4.9.3 Les motifs avancés

4.9.3.1 Relatifs à l'engagement et à l'intersection des luttes féministes et écologistes

D'une façon générale, Mathilde perçoit le besoin de faire converger les luttes féministes et écologistes car **les femmes sont davantage touchées par les conséquences des changements climatiques**. Il faut donc « traiter les enjeux féministes et l'urgence climatique ensembles [...] parce que dans tous les cas que ça soit au niveau économique, climatique, social, juridique, les femmes vont être impactées puis vont avoir des effets différents sur leur vie à cause des inégalités qui existent. » Pour illustrer ces inégalités écosociales de genre, Mathilde s'appuie sur des exemples observés dans sa pratique, soit dans le domaine de la **coopération internationale**. Elle aborde notamment les effets des pluies sur « les récoltes au Népal », le difficile « accès à la terre et la propriété » pour les femmes en Afrique ou encore « le tremblement de terre à Haïti ».

De plus, Mathilde justifie aussi cet intérêt d'intersection par le fait que « [luttes féministes et écologistes] ont des **objectifs communs** [et] se **rejoignent dans leurs valeurs** les plus profondes ». Qu'il s'agisse de l'environnement naturel ou de la société, la finalité est d'offrir des espaces « pour que tout le monde puisse s'émanciper, s'épanouir, [bénéficier] d'opportunités et d'une égalité des chances », ce, qu'il s'agisse des « **animaux, plantes, êtres humains** ».

Elle juge aussi que les deux luttes s'adressent aux mêmes interlocuteurs à savoir les instances politiques et gouvernementales essentiellement occupées par des hommes privilégiés. Or Mathilde revendique la **capacité des femmes à se mobiliser et se mettre en action**, mais se désole de cette invisibilisation : « on les présente pas nécessairement comme des personnes actrices de transformations ou actrices de changements, [mais] les femmes sont présentes dans l'action climatique, mais on prend pas nécessairement en note ou on prend pas nécessairement conscience. ».

4.9.3.2 Des motifs émotifs : affects et valeurs

La « **peur** » et « **l'inquiétude** » face à l'urgence climatique ont été des émotions déterminantes dans la prise de conscience de Mathilde et dans sa volonté de se mettre en action, définissant les changements environnementaux comme l'enjeu « le plus menaçant à notre époque ». Au-delà de la peur, c'est aussi parce que Mathilde « **[s]e sen[t] concernée** » par la justice écosociale et l'émancipation des femmes » qu'elle décide de s'impliquer collectivement et de mettre de l'énergie dans cette cause. Elle déclare : « c'est important pour moi parce que ça me touche dans mes **valeurs** les plus profondes [...] faut que ça te parle à l'intérieur de toi sinon tu mettrais pas autant d'énergie là-dedans. » Par ailleurs, admettant être une personne privilégiée, il est important pour Mathilde que ces privilèges servent l'effort collectif lui permettant aussi de « **donner plus de sens** à [s]a vie, [s]a carrière. »

En plus du **sentiment d'utilité** que lui procure son implication dans des actions collectives, Mathilde exprime avoir beaucoup de **plaisir** dans cette forme d'intervention : « j'ai besoin d'être dans le collectif, d'être entourée. J'ai de la misère à exprimer qu'est-ce que ça m'apporte réellement mais pour moi c'est fondamental. »

CHAPITRE 5

DISCUSSION

Comme évoqué dans le chapitre 4, j'ai privilégié une présentation verticale des résultats en déployant les récits d'engagement des huit femmes rencontrées. Ce choix est motivé par deux raisons, d'abord pour rendre justice à la singularité des parcours et des propos, ensuite pour mettre en lumière la diversité des contextes organisationnels dans lesquels les répondantes sont engagées. Toutefois, la segmentation des récits inspirée du dispositif d'analyse de Mathieu (2012) ainsi que l'identification des thèmes en gras mettent la table pour une analyse transversale dans laquelle je tenterai de répondre aux questions principales et secondaires de cette recherche. Cet exercice consiste donc à mettre en relation les similitudes et divergences des récits (exposées de façon indirecte dans les résultats) et de les éclairer par les concepts présentés au chapitre 2. À cet égard, je rappelle que ma démarche d'analyse s'appuie sur le dispositif d'analyse des pratiques d'engagement de Lilian Mathieu (2012), mais lui donne une consistance écoféministe. L'objectif est ici de comprendre comment s'expérimente la convergence de pratiques d'engagement à la fois féministes et écologistes par les femmes actives dans des actions collectives au Québec francophone? Plus précisément, je souhaite répondre aux trois sous-questions qui découlent de la démonstration et de l'articulation du cadre conceptuel, c'est-à-dire :

- 1- Qu'est-ce qui explique l'appétence des répondantes pour les enjeux féministes et écologiques dans leur récit d'engagement ?
- 2- Quelles compétences développent et actualisent les femmes pour expérimenter la convergence de pratiques d'engagement féministes et écologistes?
- 3- Quels motifs sont invoqués par les participantes pour justifier le besoin convergence des pratiques d'engagement féministes et écologistes?

Par souci de cohérence, la discussion qui suit se structure autour de ces trois questions secondaires et s'ouvrira sur une quatrième partie qui met en évidence des tendances dans la façon de pratiquer et de penser la convergence des luttes féministes et écologistes.

5.1 Des expériences significatives qui engendrent des dispositions

La partie qui suit met sous la loupe les résultats pour en extraire les signes de dispositions à l'action collective contestataire féministe et écologiste. Plus précisément, en m'inspirant une fois de plus de la pensée de Mathieu (2012), je tente de mettre en évidence les preuves d'indignation, d'un sens critique ou d'un goût pour le travail collectif par rapport aux luttes qui nous concernent, ainsi que les espaces sociaux où s'acquièrent ces dispositions. Selon l'auteur, le processus de socialisation est central pour expliquer l'acquisition des dispositions, donc de multiples contextes sociaux sont concernés : famille, école, loisir, emploi, etc. À cette démarche dispositionnaliste s'ajoute la nécessité d'un regard pragmatique. Est entendue ici la prise en compte des contraintes situationnelles soit la considération des interactions *in situ* entre les personnes et entre les personnes et leur contexte d'engagement.

L'analyse transversale des huit récits donne raison à Mathieu quant à l'influence majeure de la socialisation dans l'acquisition des dispositions féministes et écologistes, ainsi que sur la diversité des espaces sociaux où celle-ci se joue (ce point sera développé plus bas). Toutefois, les résultats m'amènent à préciser quatre expériences significatives présentes à différents degrés dans les huit parcours et qui semblent expliquer comment les répondantes ont développé leur appétence à la protestation féministe et écologiste. Ces expériences s'observent autant en amont que durant l'action collective - faisant écho à la double posture dispositionnaliste et pragmatiste de Mathieu - et témoignent de processus spécifiques déterminant dans le parcours des femmes vers une convergence des luttes. La suite de la discussion propose donc d'exposer les quatre expériences en question à savoir 1- des interactions humaines significatives, 2- des interactions avec le vivant et le territoire, 3- des rapports de domination genrés, et enfin, 4- des apprentissages formels comme informels.

5.1.1 Des interactions humaines

Lilian Mathieu démontre que c'est principalement par le biais du processus de socialisation que les personnes acquièrent les appétences à la protestation et à l'action collective. Qui plus est, « la famille est l'un des principaux sites de l'intériorisation des dispositions à l'action collective » (Mathieu, 2012, p. 195). C'est un constat que j'observe aussi dans le cas de mes répondantes. En effet, certaines décrivent leurs parents comme des personnes politisées, curieuses et ouvertes à la discussion (Judith, Fabienne), mais aussi impliquées dans des actions collectives (Galia, Rebecca). Pour d'autres, c'est leur mère ou leur grand-mère qui a joué un rôle important dans leur initiation à la pensée et aux critiques féministes (Galia, Fabienne). Enfin, pour Mathilde et Rebecca, l'ambiance familiale tantôt conflictuelle (Mathilde) tantôt

ournée vers la communauté et l'entraide (Rebecca) a participé dans le premier cas à développer une aisance à la confrontation, et dans le deuxième cas, à transmettre les valeurs de solidarité et de collaboration. Concernant son goût pour l'entraide, Rebecca confie :

J'ai l'impression que c'est dans ma nature. J'ai toujours été comme ça, vraiment attentive aux autres, t'sais un peu hypersensible à ce niveau-là aussi. Dans une dynamique de groupe par exemple, je vais toujours essayer de saisir le *feeling* général du groupe puis de voir si quelqu'un est mis à l'écart, de toujours m'en rendre compte, puis d'inclure la personne. Puis t'sais c'est plus dans ma personnalité de.. Peut-être dans mon éducation aussi, en région tout le monde se connaît un peu et il y a cette idée de communauté qui est assez forte, surtout avec mes grands-parents qui eux vivaient dans une commune [...] donc ce tissu social-là je pense que c'est l'aspect où est-ce que... qui m'a fait rendre compte de l'importance du relationnel dans le support des uns et des autres.

Pour d'autres répondantes, ce sont des ami-es ou des fréquentations qui ont été significatifs pour développer leurs appétences à l'action collective de façon générale, mais aussi féministe. C'est le cas d'Héloïse dont le groupe d'ami-es, l'une d'entre elles en particulier, l'a initiée à l'action collective dans le cadre du mouvement étudiant québécois en 2012. Elle confie « comprendre [grâce à cette expérience] qu'il y a moyen de se mettre en action pour crier cette indignation-là. » Judith quant à elle, vit ses premières expériences de mobilisations féministes dans le cadre de ses études universitaires où elle intègre différentes organisations et tisse des liens avec d'autres activistes féministes. Par ailleurs, dans le cas de Mathilde, les relations qu'elle développe durant ses études la poussent à questionner son regard sur le monde et à apprécier la richesse des échanges interculturels. Enfin, bien qu'on soit hors du cadre de l'amitié, Rebecca évoque une rencontre au début de son implication avec une autre participante dont l'enthousiasme motive celle-ci à poursuivre son engagement.

Les expériences d'emploi et notamment les échanges avec des collègues de travail ont permis à certaines d'entre elles de développer des considérations sociales au sujet des questions environnementales (Fabienne), ou encore de se familiariser avec le mouvement des femmes au Québec et d'y prendre part de façon salariée et militante (Judith). Il est également possible de percevoir l'influence du milieu professionnel dans le parcours d'Émilie notamment lorsqu'elle reconnaît à ses collègues le rôle d'éducatrice à la pensée féministe qu'elles ont joué.

L'analyse des récits a aussi mis en évidence que l'inclination pour la lutte écologiste ou féministe dans une forme collective s'expliquait également par le rôle de modèle d'engagement que jouaient des

personnalités inspirantes. Alors que Rebecca reconnaît l'influence du discours de Greta Thunberg dans sa volonté de se mettre en action, Louise voit dans des femmes politiques ou des journalistes féministes des modèles d'implication aux valeurs communes. C'est également influencée par des personnes actives dans la justice sociale que Mathilde souhaite « en faire plus » pour les causes qui lui sont chères.

5.1.2 Des rapports de pouvoir genrés

Une deuxième expérience semble traverser les huit récits d'engagement, celle de vivre du sexisme ou des rapports de pouvoir fondés sur le genre. Bien que ces expériences aient eu lieu dans des contextes différents et qu'elles aient occupé une place plus ou moins importante dans le discours des femmes, il est possible d'avancer que le fait d'observer ou de vivre des inégalités liées au genre participe à développer leur sensibilité aux questions féministes.

Pour Émilie et Héloïse, ce sont les dynamiques familiales et conjugales qui ont été à l'origine des premières réflexions au sujet des rapports de genre. L'expérience de la maternité et de la parentalité a poussé Émilie à se questionner sur les rapports de genre, alors que l'éducation conservatrice et genrée reçue par Héloïse explique selon elle sa sensibilité aux inégalités de genre. C'est ensuite lors d'un stage de plusieurs semaines réalisé dans un pays du Sud qu'elle a été témoin d'inégalités importantes entre hommes et femmes et qu'elle ressent une forte indignation. Pour Judith, c'est également dans le milieu scolaire que l'expérience significative du sexisme s'est jouée. Elle fait état de violences et d'inégalités vécues et perçues dès l'école secondaire telle qu'elle s'identifie assez jeune (16 ans) comme féministe. Par ailleurs, bien qu'elle n'évoque pas d'expérience à proprement parler, on peut déduire que Mathilde était elle aussi sensible aux inégalités de genre dès l'adolescence. En effet, elle confie avoir ressenti beaucoup de colère à cette période, sentiment qu'elle semble avoir intellectualisé durant sa scolarité au Cégep et à l'Université. Elle raconte :

Je peux pas dire qu'au secondaire j'étais pas déjà une personne qui défendait le droit des femmes, au contraire, mais je ne le réalisais pas nécessairement, ou je comprenais pas nécessairement. Puis rendue à l'Université j'ai compris en fait que j'étais légitime dans ma position [...] Donc c'était plus nécessairement un sentiment personnel mais aussi, valide, légitime et basé sur des faits.

Fabienne pour sa part a vécu des expériences sexistes dans le contexte professionnel. Diplômée du domaine de l'environnement dans les années 80, elle explique avoir évolué dans un milieu majoritairement masculin. Outre le peu de représentativité des femmes dans ce milieu, sa carrière est

aussi marquée par des expériences de rapports de pouvoir genrés jusqu'à des commentaires sexistes. Louise partage le constat du peu de présence féminine dans le domaine environnemental, ayant elle aussi réalisé des études et des expériences d'emploi dans les années 80. Je comprends alors que le manque de représentativité a également fait partie de la réalité de Louise. Toutefois dans son cas, c'est avant tout dans le contexte de la crise financière de 2008 qu'elle observe et comprend les inégalités de genre d'un point de vue plus matérialiste. Cet événement l'incite à s'engager dans des actions collectives de justice sociale.

Pour trois d'entre elles (Rebecca, Galia, et Héroïse), c'est au sein même de l'organisation collective, majoritairement dans les relations internes, qu'elles ont été témoins ou sujettes à des rapports de pouvoir genrés. Je remarque ici que les femmes concernées évoluent (ou évoluaient) dans des organisations mixtes. Parmi les exemples cités, il est question de *mansplanning* et de manque de considération (Rebecca), de comportements de séduction non sollicitée (Rebecca, Galia et Héroïse), d'une dévalorisation des tâches féminisées (Galia), ou encore de résistances face aux recours à des analyses féministes (Héroïse). Par ailleurs, bien que cela ne prenne pas une place importante dans son discours, Mathilde observe des asymétries de pouvoir dans les rapports internes et déclare : « je travaille dans un milieu qui travaille pour l'égalité entre les hommes et les femmes et y'a quand même des hommes qui prennent plus la parole que d'autres personnes dans nos rencontres ».

Mes résultats démontrent que les femmes font souvent état de la colère lorsqu'elles évoquent ces expériences. Mathilde y fait référence explicitement : « à mon adolescence j'étais très en colère par rapport au féminisme, mais pas juste.. en général j'étais fâchée ». Héroïse nomme à plusieurs reprises : « c'était super confrontant », « c'était fâchant », « j'étais vraiment fâchée » ou encore « j'avais été vraiment, vraiment, vraiment fâchée. » Fabienne évoque également la colère ressentie lorsqu'elle reçoit les commentaires sexistes de son employeur il y a plusieurs décennies. C'est ensuite la déception que son discours laisse entrevoir quand elle relate le peu de femmes présentes parmi les intervenant·es ou conférencier·es sur les questions environnementales : « c'est malheureusement encore frappant ». La colère transparaît aussi dans le discours de Galia qui voit dans cette émotion l'opportunité de se mettre en action : « je pense que la colère c'est quelque chose qui est très producteur [...] la colère est aussi porteuse d'espoir. »

5.1.3 Des interactions avec le monde du vivant

Lorsque j'investigue plus particulièrement les intérêts pour le domaine écologique, je constate dans la grande majorité des cas (7 sur 8) qu'il est question d'expériences et d'interactions particulières avec la nature ou le territoire. La singularité des parcours fait que cette interaction prend des formes différentes. Elle est parfois brève et sidérante, parfois régulière et exaltante, ou encore quotidienne mais contraignante. Il demeure que les répondantes évoquent directement ou non une expérience de et avec l'environnement dit naturel que je propose d'exposer dans les prochains paragraphes.

Dans les récits de Louise et Fabienne, le rapport à l'environnement naturel est présent, mais uniquement en référence au territoire et à la façon d'habiter l'espace. La première y fait écho lorsqu'elle décrit la région qu'elle habite, son éloignement, la pauvreté des transports collectifs et la forte présence des engins à moteur. Pour la deuxième, bien que non explicite, ce rapport se déduit par la nature même de son emploi. En effet, sa profession sous-tend une sensibilité aux questions de territoire, car Fabienne participe à la planification et à l'aménagement de celui-ci. Ses activités professionnelles concernent par exemple « les infrastructures de loisirs [...] la mobilité durable, la mobilité active ».

Par ailleurs, trois des femmes rencontrées (Galia, Émilie, Héloïse) abordent une expérience de voyage dans un pays étranger où la dégradation environnementale est visible et alarmante. Cette rencontre avec un environnement naturel dévasté les place en témoins privilégiés des changements climatiques. Galia explique que ce voyage à « achevé [s]a détresse par rapport à l'état de la planète puis [s]on sentiment qu'[elle] devai[t] faire quelque chose ». Émilie confie y avoir été confrontée à « la dureté de la vie dans un contexte semi-désertique où on tente de cultiver dans des conditions vraiment difficiles. [Mais aussi à] la pénurie au niveau de l'alimentation, de l'environnement comme tel. » Enfin, un stage de plusieurs semaines réalisé à l'étranger participe à « conscientis[er] » Héloïse concernant divers enjeux sociaux mais également relativement aux impacts de la consommation excessive à l'échelle planétaire.

Judith et Rebecca pour leur part, font référence à une proximité et des interactions avec la nature, mais dans un registre et avec des qualificatifs plus positifs. La première évoque la « chance » qu'elle a eue de pouvoir « faire des voyages dans la nature, du plein air, des voyages loin dans des grands parcs » (Judith). Il semble possible ici de déduire que le temps passé dans des espaces naturels a participé chez Judith à nourrir un rapport positif à l'environnement. Dans le cas de Rebecca, cette relation positive est explicite puisqu'elle évoque un « rapport à la nature [...] assez fort » ou encore une « connexion » avec celle-ci. Elle

l'explique par le fait d'avoir grandi en région, en forêt. Émilie partage aussi ces expériences plus positives. Dans un premier temps, elle relate son expérience de travail dans un marché comme l'occasion d'être proche du monde agroalimentaire, du travail de la terre et de la nécessité de manger sainement. Dans un second temps, depuis son installation en milieu rural, elle développe un lien différent avec la nature qu'elle justifie par les interactions avec la multitude d'autres êtres vivants non-humains qui partagent son environnement. Au-delà des apprentissages en matière d'herboristerie, c'est à travers cette expérience que la convergence entre écologisme et féminisme, d'abord intellectualisée dans le cadre de son engagement, a pris une dimension autre. Elle raconte :

[...] je vois justement ces liens aujourd'hui beaucoup plus clairement entre l'écologie, le féminisme et les rapports sociaux [...]. Je baigne dans un milieu où je suis entourée de milliers, de millions peut-être êtres vivants avec qui je suis en interaction [...]. Puis on dirait qu'actuellement je suis rendue là dans mon parcours, de réellement le comprendre à travers mon corps et pas juste à travers mon intellect ces liens entre la lutte pour la défense du corps, de la terre et du territoire.

L'évocation du corps dans cette citation d'Émilie permet de comprendre que cette expérience d'interaction avec la nature revêt une dimension sentie, c'est-à-dire où les sens sont investis. De plus, les expressions mobilisées lorsqu'elle aborde son expérience de voyage laissent penser que son corps et ses sens ont là aussi été interpellés car elle est « en contact avec la dureté de la vie » ou encore « en contact aussi avec la pénurie au niveau de l'alimentation ». Cette expérience sentie est assez explicite aussi dans le récit de Galia notamment par la description qu'elle fait de l'environnement dans le cadre de son expatriation dans un pays très pollué. Cela se lit à travers les citations : « voir la destruction environnementale aussi à nue, honnêtement ça m'a donné des problèmes de santé mentale, et des problèmes respiratoires aussi », ou encore « de le voir aussi évident que ça, ça m'a bouleversé », mais aussi : « y'avait de la suie sur mon building, on pouvait pas ouvrir les fenêtres, c'était l'enfer en été. [...] Puis tu vois des rivières de produits chimiques dans les champs. »

5.1.4 Des apprentissages féministes et écologistes

Enfin, l'analyse des huit parcours d'engagement laisse apparaître une dernière expérience significative qui explique l'inclination pour les luttes féministes, écologistes et leur convergence. J'aborderai ici l'apprentissage formel comme informel relatif, notamment, aux questions féministes et écologistes. En effet, chacune des répondantes, à des degrés différents, évoque une période ou une expérience riche en apprentissages dont les acquis ont influencé leur vision des enjeux et leur parcours d'engagement.

Pour l'ensemble des femmes interrogées, les milieux scolaires — particulièrement le passage à l'université, représentent un lieu et une étape notoires. Émilie et Héloïse se souviennent distinctement d'activités de sensibilisation réalisées à l'école primaire et secondaire, les initiant aux enjeux écologiques. Dans le cadre d'un « comité environnement » , Émilie se voit éduquée sur les « impacts environnementaux, l'urgence d'agir, de réduire la consommation, de réduire les gaz à effet de serre. » Héloïse quant à elle, relate une exposition qui lui a permis de « comprendre à quel point le compost permettrait de réduire les déchets ».

Parmi les participantes, quatre d'entre elles (Rebecca, Émilie, Louise et Fabienne) ont réalisé des études universitaires dans des disciplines liées aux sciences de l'environnement et les quatre autres ont poursuivi des études en sciences sociales et humaines (Judith, Mathilde, Héloïse et Galia). Les cours suivis dans le cadre de leur cursus respectif ont permis d'approfondir leurs intérêts sur les questions sociales et écologiques. Les connaissances acquises (pour n'en citer que quelques-unes : analyse des structures sociales et des systèmes d'oppression, relation d'aide, dispositifs légaux, aménagement du territoire, analyse d'impacts environnementaux) ont ensuite pu être réinvesties dans leur engagement social respectif. C'est aussi dans le contexte universitaire que certaines d'entre elles sont mises en présence de savoirs féministes, et ce, de façon théorique dans le cadre de cours (Héloïse, Mathilde), mais aussi pratique par des stages et emplois en recherche (Judith, Héloïse, Émilie), ou encore informelle par le biais d'activités communautaires étudiantes (Judith, Galia et Héloïse).

Par ailleurs, l'analyse transversale des récits laisse voir que les participations collectives sont en elles-mêmes des lieux d'apprentissages significatifs des savoirs féministes et écologistes (entre autres). C'est le cas d'Héloïse pour qui le stage et l'emploi au sein d'une organisation militante féministe sont l'occasion de développer des connaissances sur les rapports sociaux de genre, sur l'intersectionnalité et sur les différentes formes d'actions collectives. De plus, les activités qu'elle réalise dans le cadre de la grève étudiante de 2012 s'avèrent également une source d'apprentissages à tel point qu'Héloïse déclare « moi, 2012 a été mon école ». Le récit de Galia démontre une similarité lorsqu'elle évoque son expérience militante étudiante effectuée en amont : « ça a donné un socle théorique [féministe] extrêmement solide par rapport à ce que j'aurais été capable d'accumuler dans un bacc normal à juste aller à mes cours ». Enfin, par ses connaissances juridiques, Judith possède des savoirs relativement aux responsabilités organisationnelles et légales, et « compren[d] la logique des lois et le système du droit ».

Des apprentissages sont identifiables également dans le cadre des actions collectives dans lesquelles les répondantes s'engagent actuellement. Gravitant initialement dans les sphères professionnelles et militantes écologistes, Émilie et Fabienne expliquent avoir beaucoup appris sur les enjeux féministes et écoféministes au contact de leurs collègues et partenaires. Pour Héroïse, l'engagement lui a permis d'acquérir des connaissances pratiques pour adopter des gestes écologiques tels que le « zéro déchet » ou le jardinage. Rebecca partage cette expérience en déclarant « j'ai appris plus qu'à l'université ». Enfin, Judith et Mathilde démontrent avoir développé leurs connaissances des inégalités écosociales rencontrées par les femmes en matière de santé (Judith) ou de catastrophes naturelles, agriculture et territoire (Mathilde). Pour finir, Judith explique également être davantage au fait des législations environnementales.

Enfin, quatre répondantes (Fabienne, Galia, Héroïse, Louise) expliquent que les informations partagées dans les médias ou les études scientifiques ont joué un rôle incitatif dans leur engagement social. Par exemple, Louise déclare s'être impliquée au moment où « le GIEC et toutes les études disaient qu'il nous reste 3 ans, qu'il faut bouger avant l'année 2030 ». Mais encore, Galia explique : « le rapport du GIEC de 2012, celui qui disait noir sur blanc que si y'avait pas quelque chose de radical qui était fait par rapport à l'environnement on allait avoir un effondrement économique avant 2050, ce rapport [...] a vraiment achevé de cimenter mes préoccupations écologistes. »

5.1.5 Vue d'ensemble de l'analyse des dispositions

La mise en perspective de ces quatre expériences éclaire sur plusieurs points. Pour commencer, la fonction de la socialisation dans l'acquisition d'appétences particulières pour l'engagement contestataire et collectif se confirme. Cependant, lorsqu'on examine ces appétences dans le cas de mouvements spécifiques (ici féministe et écologiste), il est possible d'apporter davantage de précisions. Notamment, la majorité des femmes (Mathilde, Héroïse, Fabienne, Galia, Rebecca, Judith) relatent par elles-mêmes des expériences sexistes ou des rapports de domination genrés personnellement vécus et la colère accompagne le discours de certaines (Mathilde, Héroïse, Fabienne et Galia). Il semble donc que l'expérimentation personnelle et émotive d'un rapport de pouvoir, ici celui du genre, participe à conscientiser les femmes sur cette oppression et les sensibilise du même fait aux enjeux féministes. À cet égard, une citation de Rebecca permet d'illustrer ce point. Évoquant sa posture féministe avant de vivre des situations sexistes dans le cadre de son implication, elle déclare : « Je me considérais féministe avant, mais dans ma tête c'était vraiment juste... l'égalité homme-femme comme le vote. Je voyais pas où était le restant des inégalités [...] je voyais moins les subtilités des rapports de pouvoir en fait. »

Le commentaire formulé plus haut s'applique aussi à l'analyse des appétences aux enjeux écologistes. Ceux-ci paraissent en partie s'acquérir par une sensibilisation, une expérience dans et par l'environnement naturel. Cette sensibilisation s'exerce parfois en étant témoin de la dégradation environnementale, mais aussi par la façon de (co)habiter (contraignante ou enrichissante), ou encore par les bienfaits et plaisirs que l'environnement procure. Ainsi, au même titre que les interactions qui prennent forme entre humain-es, celles-ci participent aussi à la socialisation des individus et à la définition des causes et enjeux qui les émeuvent. Ce constat du rôle particulier des interactions avec le vivant et le territoire dans l'acquisition d'appétences à la lutte écologiste amène une autre réflexion. Selon les écoféministes, le développement d'un rapport à la nature libre du poids des oppressions et des dualismes modernes passerait par la valorisation de l'expérience sensible et émotive avec celle-ci. Je reconnais qu'à ce stade il n'est pas possible de saisir si cette considération pour la nature répond à un besoin de protection pour son entité propre ou si c'est la (sur)vie des humain-es et de leurs ressources qui en est la motivation. L'analyse des discours et motifs abordée plus bas apportera des éléments de réponse. Toutefois ces expériences interactives avec le vivant et le territoire, qui mobilisent les sens et les affects des personnes, sont peut-être les indices d'une relation éthique et bienveillante avec la nature.

Par ailleurs, la mise en lumière des diverses expériences d'apprentissage vécues par les répondantes laisse entendre que l'éducation est un processus important dans leur parcours. En effet, les connaissances des enjeux féministes (inégalités de genre, théories, travail féminisé, systèmes d'oppression, etc.) et écologistes (effets de la consommation, des gaz à effet de serre, aménagement du territoire, gestes écologiques, études d'impacts, etc.) sont autant de savoirs qui outillent les participantes dans leur engagement social. Il est important de noter que ces savoirs sont aussi bien acquis dans un contexte officiel et structuré - notamment universitaire - que dans un contexte informel - l'action collective.

Enfin, à la suite de l'analyse transversale des dispositions aux luttes écologistes, féministes et à leur convergence, une dernière réflexion se profile. Il apparaît que les dispositions à l'action collective et contestataire féministe ou écologiste des participantes se sont développées de façon parallèle et dans des mesures inégales, l'un des deux enjeux étant toujours dominant par rapport au second. Or il semble que ce soit par l'action, par ce qui s'y joue, que les intérêts se croisent (réaliser et prendre conscience des liens) et la convergence se pratique (dans des actions posées). Notamment, dans les cas de Rebecca, Galia, et Héloïse, c'est l'expérience vécue des rapports de pouvoir genrés **durant** l'engagement qui révèle les liens entre questions féministes et écologistes et les fait converger. Pour les autres, les rencontres et

interactions avec les collègues et partenaires placent les participantes dans une position de réflexion et d'apprentissage et orientent finalement leur engagement dans des pratiques de convergence. La double démarche dispositionnaliste et pragmatiste de Mathieu (2012) semble trouver un écho dans ma recherche démontrant que « les situations ont leur logique propre qui s'impose aux agents, mais également que ces mêmes agents ne s'engagent pas dans ces situations en étant dépourvus de toute expérience » (*ibid.*, p. 227).

Nous l'avons vu plus haut, les apprentissages formels et informels des questions féministes et écologistes participent à orienter l'engagement social des femmes vers un croisement des revendications et luttes. Aborder le thème des savoirs et de leur acquisition ouvre la voie vers la suite de ma discussion. Quels autres savoirs, mais aussi compétences, sont actualisés ou développés par ces dernières pour mener à bien la convergence de leur pratique d'engagement ? Les pages qui suivent seront consacrées au deuxième dispositif d'analyse proposé par Mathieu, soit dans mon cas, l'étude des compétences mobilisées et actualisées dans le cadre de pratiques contestataires qui font converger luttes féministes et écologistes.

Pour rappel, Mathieu (2012) identifie des compétences cognitives et pratiques spécifiques pour évoluer dans une action collective contestataire. À titre d'exemples, il parle de mobilisation, de médiation et pacification des conflits, de rédaction et communication de griefs, d'esprit critique, d'altruisme ou encore d'évaluation des opportunités et alliés-es. Considérant le sujet de ma recherche, je cherche à mettre l'accent sur les compétences associées à une pratique de convergence féministe et écologiste, et dans un second plan, à l'action contestataire collective. Pour ce faire, j'ai interrogé les femmes sur une action qui témoigne selon elle de cette intersection et sur les tâches concrètes qu'elles ont réalisées. Cette démarche d'enquête permet de distinguer quatre expérimentations de convergence des pratiques féministes et écologiste et d'identifier les compétences mobilisées. Cette section propose donc de répondre à la deuxième sous-question de la recherche, à savoir quelles compétences développent et actualisent les femmes pour expérimenter la convergence de pratiques d'engagement féministes et écologistes? Je discuterai aussi de la façon dont ces pratiques et compétences peuvent répondre à l'écoféminisme critique.

5.2 Lier écologisme et féminisme : pratiques et compétences

5.2.1 Promouvoir les relations égalitaires

Dans les cas d'Héloïse, Rebecca et Galia, la mise en pratique de la convergence prend majoritairement la forme d'une veille et d'une critique des rapports de pouvoir genrés au sein du mouvement écologiste. Cela

s'observe dans les dynamiques et interactions internes (Rebecca, Galia, Héroïse), mais aussi externes auprès de partenaires (Rebecca, Fabienne). Par exemple, Rebecca déclare : « [j'essaie] d'être active politiquement par rapport aux enjeux féministes, d'être gardienne de cet enjeu dans l'organisation, de m'assurer de la parité, puis de plus en plus aussi par la facilitation de la prise de parole, que ce soit équitable. » Galia, quant à elle s'efforce de « nommer » et « résist[er] aux relations de pouvoir » générées qu'elle perçoit au sein de l'organisation. Forte d'une analyse féministe qui conceptualise la notion de travail féminisé, elle tente d'introduire « toute cette sensibilité-là par rapport aux conditions de travail des femmes, puis au travail *at large* dans le mouvement écologiste. » Enfin, Héroïse se pose elle aussi en gardienne de la lunette féministe au sein de son organisation. Cela se traduit par une revendication des analyses structurelles et féministes des problèmes éco-sociaux, une volonté d'adopter la féminisation dans les communications ou encore par la résistance à une culture organisationnelle verticale. Enfin, bien que cette mise en pratique de l'intersection entre luttes féministes et écologistes ne soit pas prédominante, Fabienne assume également ce rôle dans le cadre de collaborations externes. Elle observe être souvent la personne qui rapporte les besoins d'analyses sexospécifiques lors de rencontres partenariales. En témoigne cette citation « mes collègues c'est tous des gars, pi moi j'arrivais tout le temps avec des commentaires comme "bin là faut parler d'inclusivité, faut parler des différences [de genre]" puis eux autres ils avaient pas nécessairement pensé à ça ».

Se poser en gardienne de la pensée et des pratiques féministes auprès de ses collègues d'engagement demande plusieurs compétences pratiques et cognitives. En premier lieu, les participantes doivent savoir identifier, être alertes aux asymétries et rapports de pouvoir qui peuvent traverser les relations interpersonnelles. Cela demande également, à des degrés variés, d'avoir des connaissances sur les enjeux et théories féministes. Enfin, au-delà de la capacité critique, agir en défenseuse féministe dans cet exemple suppose aussi que les femmes possèdent des habiletés argumentatives et communicationnelles pour verbaliser leurs revendications.

5.2.2 Dénoncer et visibiliser les inégalités écosociales basées sur le genre

Une grande majorité des répondantes (7 sur 8) articule de façon concrète les enjeux féministes et écologistes par des activités de dénonciation et de visibilisation des inégalités ou injustices écosociales subies par les femmes. Selon les missions et mandats portés par les groupes, les moyens et cibles de ces activités varient d'une répondante à l'autre. Louise et Mathilde tentent toutes deux de sensibiliser le grand public à la crise environnementale et à ses conséquences (entre autres sur les femmes). Louise agit à un

niveau local et régional par des actions symboliques (plantation d'arbres), mais aussi plus traditionnelles (marches, lettre ouverte, conférence de presse, partage d'informations) dans le but d'éduquer les citoyen·nes et de pousser les pouvoirs publics à agir. Mathilde souhaite également faire connaître les « enjeux de la coopération internationale, des droits des femmes et des changements climatiques ». Pour cela, elle « développe plein d'outils différents de communication par rapport à ça, que ça soit des vidéos, des articles, des campagnes numériques, différents documents. »

Émilie, Fabienne et Judith ont parfois évoqué des actions visant la population, mais les exemples développés s'adressent particulièrement aux instances gouvernementales et aux représentant·es de l'État. Émilie aborde des activités de plaidoyer auprès « des autorités [pour] mettre en évidence les impacts de l'extractivisme canadien [...] le rôle du Canada dans les impacts que les femmes vivent sur leur territoire et leur corps ». Les moyens mis en œuvre prennent la forme de rencontres internationales, de balados diffusion, ou encore de « stratégie média ». L'objectif est bien de « diffuser les luttes » écologistes et féministes qui ont lieu ailleurs et de « les faire connaître » (Émilie). Fabienne relate un projet d'envergure qui s'est matérialisé par la tenue d'un colloque puis la construction d'ateliers dans le but de sensibiliser et former les élu·es aux questions écologiques dans un souci d'analyse sexospécifique. Quant à Judith, elle s'engage à faire connaître les impacts des produits toxiques sur la santé des femmes et personnes avec utérus auprès du gouvernement et réclame un meilleur encadrement législatif sur la question. Cette action requiert la production et la présentation de rapports et études.

Pour finir, bien qu'elles s'attardent peu sur ce point, Rebecca et Galia indiquent veiller à visibiliser l'inégal fardeau qui incombe aux femmes en matière de charge écologique. Lorsque Rebecca (et son organisation) s'adresse aux médias, elle met un point d'honneur à condamner les narratifs qui ne misent que sur les gestes individuels, car ils reportent le poids de l'action sur les femmes : « on amenait souvent le point de la charge mentale qui tombe plus sur les femmes par exemple avec le zéro déchet qui engendre plus de travail pour les femmes ». Quant à Galia, c'est au sein même du mouvement écologiste qu'elle s'efforce d'amener « ces enjeux-là de charge mentale, [...] de travail féminisé, de rôle de genre ».

Indépendamment des formes que prennent les activités, le fait de rendre visible les inégalités écosociales et les impacts spécifiques sur les femmes sous-tend que les personnes détiennent des connaissances sur ce sujet. Ensuite, plusieurs compétences sont mobilisées pour parvenir à communiquer adéquatement ces informations. Ainsi, les répondantes citées démontrent des capacités d'argumentation, de rédaction mais

aussi d'adaptation face aux différents interlocuteurs (partenaires, élèves, bailleurs de fonds, gouvernement, citoyens). Des compétences plus spécifiques s'observent chez certaines agentes. Mathilde prouve des compétences créatives grâce aux graphismes qu'elle produit. Fabienne démontre des capacités pédagogiques par l'élaboration d'ateliers et de fiches de formation. Ou encore, Judith s'appuie sur l'une de ses forces, la vulgarisation pour rendre accessibles les données scientifiques et les textes législatifs.

5.2.3 Encourager une solidarité féminine

Selon l'analyse transversale des pratiques d'engagement, développer une pratique à l'intersection du féminisme et de l'écologie semble aussi s'incarner par la solidarité que se portent les femmes. Celle-ci se manifeste par un soutien face aux conséquences des changements climatiques (Louise et Émilie), par une entraide professionnelle dans le milieu environnemental (Fabienne), ou encore par la résistance face au sexisme (Galia et Héloïse). En effet, Louise démontre ce point lorsqu'elle décrit les relations avec ses partenaires d'engagement : « le dialogue est très ouvert entre toutes les femmes, même on se parle intimement, t'sais au début de la rencontre "bon comment ça va ?"... certaines ont des difficultés familiales, ou avec des membres de leur famille ». Aussi, en plus des missions que se donne le collectif, les participantes semblent se saisir de cet espace pour échanger de façon sécuritaire sur leurs enjeux personnels ou encore les éco-émotions ressenties. Émilie s'inscrit également dans ce thème, mais à un niveau international. Une grande part de l'action évoquée durant l'entrevue cherchait à regrouper des femmes du monde entier pour mettre en commun et partager leur réalité. Émilie explique : « il y avait quelque chose si on veut qui unissait ces femmes-là, c'est le rôle du Canada [concernant les projets extractifs] dans les impacts qu'elles vivent sur leur territoire et leur corps. » L'action collective a alors permis la création de liens de solidarité entre les femmes durant et après l'action collective, comme en témoigne cette citation :

Puis on a essayé de s'asseoir avec les différentes organisations qui formaient le comité organisateur pour réfléchir à quelles suites on donne à ça... puis on est vite rattrapé par nos enjeux organisationnels, c'est difficile t'sais. Mais les femmes qui sont venues elles ont gardé contact à travers Facebook, elles se sont revues parfois dans d'autres rencontres qu'elles organisaient... elles pensaient à inviter telle femme qui était venue [de tel pays]. Émilie

Par ailleurs, travaillant dans le milieu environnemental et étant concernée par le manque de représentativité des femmes dans ces métiers, Fabienne s'applique elle aussi à nourrir une solidarité féminine, ici professionnelle. Elle observe : « Ça m'a encore frappé que mettons dans les intervenants, les

conférenciers, dans beaucoup de grosses organisations, des grosses entreprises [...] encore très peu de femmes sur les tables rondes, c'est comme 1 sur 4. » Aussi, dans son cas, lier féminisme et écologie s'illustre également par le soutien et l'entraide des femmes dans leur carrière et leurs opportunités professionnelles.

Enfin, les récits d'engagement de Galia et Héloïse laissent aussi percevoir la mise en œuvre d'une solidarité ici en résistance aux rapports de pouvoir vécus. C'est le cas de Galia lorsqu'elle aborde la réponse collective adressée aux personnes autrices des comportements problématiques (dévalorisation des tâches féminisées, rapports de pouvoir, séduction) : « Plein de femmes se sont rencontrées puis on a toutes commencé à parler puis on s'est rendu compte que c'était vraiment pas juste notre comité qui était dévalorisé, c'était le travail des femmes en général qui était dévalorisé dans le mouvement. » Ce partage d'expérience a abouti à la mise en place d'une « réunion stratégique » : « T'sais on était comme vingt femmes dans un salon pas très grand à chialer contre ce qui nous été fait dans le mouvement environnemental [...] puis se rendre compte que les conditions de travail dans le mouvement en tant que femme avaient tellement en commun, c'était vraiment très fort. » Quant à Héloïse, ce sont majoritairement ses collègues féminines qui ont joint leur voix à la sienne pour défendre le besoin de diversité dans les représentations et plus largement pour inclure des analyses et pratiques féministes au sein de l'organisme. Qu'en est-il des compétences mobilisées ici ? Dans cette forme de mise en pratique de la convergence, il semble que les participantes concernées illustrent des attributs qu'on peut davantage qualifier de savoir-être tels que le respect, l'empathie, l'altruisme ou encore l'écoute.

5.2.4 Adopter de nouvelles façons de faire

La mise en commun des récits fait apparaître que la mise en œuvre d'une convergence des pratiques d'engagement féministes et écologistes prend parfois la forme d'une transformation des manières de faire au sein de l'engagement, mais aussi dans sa vie privée.

5.2.4.1 Pratiquer la bienveillance

Émilie et Judith démontrent toutes les deux développer des méthodes de travail et de collaboration axées sur la bienveillance envers autrui, c'est-à-dire intégrant ses besoins, ses avis et ses droits. Émilie nomme explicitement se référer aux concepts de « bienveillance » et de « soin collectif » pour résoudre des problèmes interpersonnels internes qu'elle a pu rencontrer parfois. De plus, elle s'ouvre à des façons d'animer plus organiques et modulables où il y a « de l'espace pour l'improvisation » et où les sujets plus

douloureux peuvent être partagés dans le respect. Elle voit dans cette méthode un contre-pied au « capitalisme où tout est prévu à la minute près, strict dans le temps ». C'est également dans ses rapports avec ses collègues que Judith manifeste des pratiques bienveillantes en misant sur les forces des personnes pour aménager leurs tâches et en encourageant une culture organisationnelle égalitaire et ouverte.

Toutes les questions reviennent à l'équipe. Parfois je suis obligée de trancher, mais c'est très... pas collégial, mais en tout cas il y a une grande ouverture. On peut dire ce qu'on a à dire. Aussi, personnellement je favorise quasiment la dissension dans le sens où je veux pas... si on est pas d'accord, il faut dire qu'on est pas d'accord [...] On peut pas faire semblant, t'sais je veux pas de pression sur les personnes. Et je trouve que ça fait un endroit encore plus stimulant où on a de bons débats tout en étant très efficace au travail, on réalise notre travail, c'est pas une éternité nos débats, mais c'est très stimulant. Judith

Par ces exemples, Émilie et Judith traduisent des compétences quant à la collaboration, l'adaptation, mais aussi des postures de bienveillance et d'ouverture.

5.2.4.2 Tisser des ponts avec d'autres luttes

Dans un autre registre, Judith (et ses collègues) s'engage à produire de nouvelles connaissances pour contrer les biais sexistes et racistes qui traversent parfois les recherches scientifiques et leurs résultats. Le projet qu'elle expose souhaite mettre en évidence les conséquences particulières des produits toxiques sur les femmes noires particulièrement, population jusque-là dans l'angle mort des études. Ce projet produit donc de nouvelles données relatives aux conséquences sanitaires des lacunes législatives environnementales, et ce, au croisement du genre et de la « race ». Celui-ci semble alors se placer à l'intersection des luttes féministes, antiracistes et écologistes. Pour ce faire, Judith s'appuie sur des habiletés spécifiques à la conduite d'une recherche (revue de la littérature, méthodes, analyse), à la gestion de projet, au travail d'équipe, mais aussi aux approches antiracistes. Mathilde oriente également sa pratique à l'intersection de plusieurs luttes écosociales notamment décoloniales. Pour commencer, elle pose un regard critique sur les assises idéologiques de l'organisme : « le développement international c'est du colonialisme [...] la solidarité internationale peut avoir un impact, mais faut changer nos processus. Parce que t'sais de dire que des Canadiens s'en vont dans un pays du Sud c'est ultra colonial selon moi ». Mathilde travaille alors à défendre des visions et pratiques différentes auprès de ses collègues : « j'ai besoin qu'on apporte des changements au niveau de la décolonisation [puis] j'ai pas peur de dire qu'il faut

apporter des changements ». Mathilde fait preuve ici de réflexion critique, de prise d'initiative, et d'une certaine maîtrise des théories décoloniales.

5.2.4.3 Aligner ses choix personnels avec ses convictions

Enfin, j'observe que certaines participantes s'efforcent d'adopter de nouvelles façons de faire, mais ici dans le contexte privé. Elles témoignent d'une volonté d'aligner leurs gestes et choix de vie individuels avec leur posture et convictions idéologiques. Cette recherche de cohérence tient une place importante dans la pratique d'Héloïse mais aussi d'Émilie et de Judith. Pour commencer, Héloïse pose des gestes individuels pro-environnement (consommation plus sobre, déplacement actif, épicerie zéro-déchet) afin de « donner l'exemple et [...] de justifier [s]a prise de parole ». De surcroît, plus Héloïse comprend l'interdépendance des enjeux sociaux et environnementaux, plus elle ressent le besoin d'« articuler également [s]es actions ». Judith s'efforce aussi d'avoir une consommation plus raisonnable et sobre concernant par exemple les produits cosmétiques, les vêtements ou ses moyens de déplacement. Elle souhaite aussi encourager les partis politiques « qui allient vraiment une bonne analyse de l'économie et des questions de genre ». C'est par son changement d'environnement de vie qu'Émilie démontre aussi une volonté de cohérence globale. Elle confie vivre dans un milieu alternatif rural, apprécier les interactions avec les autres vivants, mais aussi participer à un projet agroécologique et s'intéresser à la médecine alternative. Il apparaît ici que Judith, Héloïse et Émilie témoignent toutes trois d'une posture qui mobilise rigueur et cohérence.

5.2.5 Vue d'ensemble de l'analyse des compétences utiles à la pratique

Je précise ici que pour répondre à cette sous-question j'ai isolé les pratiques qui illustraient une forme de convergence entre les enjeux écologistes et féministes, de celles qui relevaient plus généralement de l'action collective contestataire. Aussi toutes les compétences et connaissances exposées plus haut ne traduisent pas l'entièreté de ce que mobilisent et développent les répondantes. Effectivement, les résultats exposés au chapitre 4 révèlent d'autres rôles et tâches dont les compétences nécessaires peuvent aisément être associées à l'action collective contestataire de façon générale (travail d'équipe, organisation, mobilisation, coordination, médiation, connaissances des mouvements et partenaires, etc.). De plus, les pratiques de convergence s'inscrivent parfois dans des activités et actions plus larges supposant alors que les compétences se croisent et s'alimentent. Aussi, afin de rendre compte de l'ensemble des compétences et connaissances mobilisées ou développées par les femmes dans le cadre de leur engagement social, je propose un tableau récapitulatif. Celui-ci intègre autant *les compétences*

mises en lumière par les pratiques de convergence que celles relatives à l'action contestataire plus globale. Je précise que tous ces savoirs, savoir-faire et savoir-être ne se retrouvent pas nécessairement dans chacun des cas.

Tableau 5.1 Vue d'ensemble des connaissances, compétences et postures utiles dans la pratique

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
Connaissances	Compétences pratiques ou techniques	Compétences relationnelles Attitudes et postures
<ul style="list-style-type: none"> - Théories / concepts (éco)féministes - Théories / concepts décoloniaux ou antiracistes - Systèmes d'oppression - Inégalités éco-sociales de genre - Dégradation et changements environnementaux - Concepts écologistes (décroissance, transition juste, justice environnementale) - Méthodologie de projet et/ou de recherche - Historicité du mouvement et des actions antérieures - Connaissance des partenaires et alliés-es 	<ul style="list-style-type: none"> - Formuler un grief - Organiser - Collaborer / travailler en équipe - Mobiliser - Argumenter - Rédiger - Vulgariser - Transmettre un savoir (Pédagogie) - Communiquer - Rechercher de l'information - Synthétiser - Budgétiser et rechercher des fonds - Faire de la médiation - Résoudre des conflits - Animer 	<ul style="list-style-type: none"> - Altruisme - Bienveillance - Ouverture - Prise d'initiative - Rigueur - Cohérence - Écoute - Empathie - Respect - Sens de la justice - Créativité - Attention / veille -(S)'adapter -Sens critique

Il est possible de formuler quelques constats à la vue de cette représentation complète et organisée des compétences. D'abord, les compétences techniques mobilisées dans le cadre de pratiques de convergence ne se distinguent pas nettement de celles attendues dans des actions collectives contestataires indépendamment de la cause sociale ou de la volonté de convergence. Par exemple, argumenter, débattre, ou communiquer publiquement un grief sont tant de compétences pratiques mobilisées par des personnes qu'elles s'engagent ou non dans une pratique de convergence des luttes (éco)sociales.

Ensuite, détenir des connaissances particulières relatives aux changements climatiques, aux inégalités (éco)sociales basées sur le genre ainsi qu'aux théories qui analysent ces enjeux, apparaît un élément significatif dans les pratiques de convergence. Ce constat appuie l'analyse des dispositions à la pratique

contestataire et de convergence où les apprentissages de nature féministe et écologiste s'avéraient l'une des dispositions identifiées. Comme cela a été abordé au point 5.1.4, ces savoirs étaient parfois acquis en amont de l'engagement, mais aussi par l'engagement social, appuyant l'idée défendue par Mathieu (2012) que les compétences sont autant actualisées que développées par et dans l'action contestataire.

Enfin, ma recherche valide le point de Mathieu voulant que les individus engagés dans des actions collectives contestataires fassent preuve d'altruisme et d'un sens aigu de la justice (2012). Cependant, dans les cas de pratiques traduisant une volonté de convergence, une multitude d'autres savoir-être semblent mobilisés : bienveillance, ouverture, empathie ou encore cohérence. Si Mathieu (2012) fait référence à ces postures dans les termes du savoir-être, le cadre d'analyse écoféministe amène à les considérer comme des postures éthiques, relevant notamment de l'éthique du *care*. Une démarche éthique « correspond à la recherche d'une cohérence, autant que possible, entre nos conduites et nos conceptions du bien, ou du bon, tout en interrogeant ces conceptions au regard des intérêts et des conceptions d'autrui » (Gonin et Jouthe, 2013, p. 78). Les actions posées par les femmes sous forme de dénonciations (inégalités, rapports de pouvoir), de revendications (égalité, dignité, solidarité) ou encore de protections (gestes écologiques, milieu de travail sain), laissent percevoir ce qu'elles condamnent et donc leur conception du bien ou bon. Développer une éthique du *care* revient à mobiliser des compétences relationnelles¹⁷ telles que « le soin attentif porté à l'autre, la sensibilité aux besoins d'autrui, à la vulnérabilité d'autrui, la prise en compte des sentiments et des émotions d'autrui, la sollicitude, l'empathie, la solidarité, la responsabilité pour autrui » (Mozziconacci, 2016, cité dans Poisson et Orellana, 2021, p. 72). Les postures adoptées par les femmes dans le cadre de leur pratique résonnent avec les compétences relationnelles spécifiques à l'éthique du *care*. Émilie le manifeste lorsqu'elle accorde du temps aux émotions des autres, ou lorsqu'elle adapte ses méthodes de collaboration dans une perspective bienveillante. Louise en témoigne également lorsqu'elle aborde le temps pris lors des rencontres de groupe pour échanger entre participantes sur leurs affects et s'apporter un soutien moral et une écoute. Ou encore, Judith le prouve en s'assurant d'offrir un espace sain et sécuritaire où les désaccords peuvent être nommés et respectés. Par ailleurs, en considérant « la notion d'attention, au sens actif, propre au *care*, de 'prendre soin de', s'occuper », Laugier et ses collaborateur·rices (2015, p. 10) invitent à placer sous le spectre de l'éthique du *care*, les pratiques individuelles qui visent une protection de

¹⁷ Le fait de parler de compétences (relationnelles ou émotionnelles) plutôt que de qualités ou d'attitudes, permet aussi de dépasser les seules explications naturalisantes et d'envisager leur apprentissage (B. Gendron, 2007).

l'environnement. Dans ce sens, lorsqu'Émilie, Héroïse et Judith s'efforcent de traduire leurs convictions dans leur choix de vie et de consommation, elles éprouveraient là aussi une posture éthique du *care*.

Si le *care* fait référence au souci et à l'attention des autres (Paperman et Laugier 2005, cité dans Laugier, 2015), l'éthique du *care* ne se résume pas à une posture bienveillante envers autrui. En effet, Laugier défend le caractère subversif et politique de l'éthique du *care* par la façon dont celle-ci « questionne[e] "qui fait quoi et comment" » (2010, p. 116). Dans ce sens, les actions qui s'efforcent de rendre visible les rôles de soin et celles qui les assument - comme Rebecca s'y emploie lors de ses prises de parole et Galia auprès de ses collègues - s'inscrivent aussi dans le thème de l'éthique du *care*.

Le dispositif d'analyse de Mathieu (2012) retenu pour opérationnaliser ma recherche commande d'analyser les discours et motifs d'engagement des répondantes. Prendre en compte les discours mobilisés dans la pratique et en faire une analyse répond à deux besoins selon lui. Premièrement, cet exercice permet un accès aux représentations des femmes quant au monde qui les entoure, la société, les problèmes qui se posent à elles. Deuxièmement, les discours font partie intégrante des pratiques d'engagement par leur relation réflexive à la situation, aux contestations adverses et discussions internes. Plutôt que conditionnels à une mobilisation, les discours et motifs sont l'une de ses composantes.

Je rappelle que par *discours*, l'auteur fait référence à l'ensemble des productions discursives véhiculées par l'organisation que ce soit sous forme écrite dans des articles de presse, programmes ou tracts mais aussi orale lors des prises de parole. Ici, la diversité des organisations dans lesquelles s'impliquent les femmes et les limites contraignantes d'un mémoire ont motivé un ajustement méthodologique. Mes données proviennent uniquement des propos formulés lors des entrevues semi-directives et certaines des questions portaient sur le thème des motifs et des justifications. Donc, la partie qui suit vise à répondre à la dernière sous-question posée dans le cadre de ce mémoire : quels motifs sont invoqués par les participantes pour justifier une convergence des pratiques d'engagement féministes et écologistes ?

5.3 Les motifs à s'engager et à converger

L'analyse transversale des récits démontre que les participantes explicitent deux raisons principales pour expliquer leur désir de s'engager à la croisée des luttes féministes et écologistes. D'abord, parce que les femmes vivent plus d'impacts des bouleversements environnementaux, ensuite, à cause des affinités conceptuelles entre les deux enjeux politiques. L'analyse thématique et transversale des huit récits a fait apparaître que les femmes verbalisent deux autres motifs relatifs eux à leur engagement de façon générale.

Toutefois, une lecture écoféministe de ces discours revêt un intérêt heuristique pour la question de recherche.

5.3.1 Les femmes vivent des inégalités écosociales

Il ressort de mes résultats que l'ensemble des personnes interrogées explique la nécessité d'une intersection des pratiques féministes et écologistes par le fait que les femmes vivent plus d'impacts des effets de la crise climatique. Aussi l'existence d'inégalités ou d'injustices environnementales basées sur le genre suffit déjà à en faire une préoccupation féministe. Chacune d'elles mobilise des exemples plus ou moins précis et relatifs à leur domaine d'action pour illustrer ces inégalités. Alors que Louise évoque de façon générale la position de vulnérabilité occupée par les femmes, les autres apportent des exemples plus concrets. Rebecca, Fabienne, Galia et Héloïse s'appuient (entre autres) sur le fait que les femmes portent de manière inégale la charge écologique au sein de leur ménage (recyclage, zéro déchet, jardinage). Rebecca et Héloïse abordent également la surreprésentation des femmes dans les métiers et rôles de *care* leur imposant alors une prise en charge plus grande durant les situations de catastrophes naturelles. D'une façon indirecte, Galia semble aussi faire référence à ce point lorsqu'elle fait un parallèle entre l'exploitation des corps et des compétences des femmes et celle des ressources naturelles. Dans un autre registre, trois d'entre elles (Fabienne, Rebecca et Émilie) mentionnent les injustices écosociales qui concernent d'autant plus les femmes autochtones du Canada et d'ailleurs. Elles font référence ici au rapport au territoire et à la nature, aux projets extractifs, aux manières de vivre et à la violence physique. De plus, les conséquences inégales vécues par les femmes en matière de santé sont également un point mobilisé par certaines. Judith évoque largement les impacts des produits toxiques sur la santé des femmes et Fabienne aborde rapidement les effets du stress sur les femmes et les fœtus lors de catastrophes naturelles. Enfin, Mathilde appuie également son argumentaire sur les inégalités et injustices écosociales vécues par les femmes, et ce, dans une interprétation intersectionnelle du problème. Mobilisant des exemples issus de son engagement en coopération internationale, elle explique que les femmes « que ça soit au niveau économique, climatique, social, juridique, [...] vont être impactées puis vont avoir des effets différents sur leur vie à cause des inégalités qui existent. »

Je comprends que les participantes interrogées justifient en premier lieu le besoin de convergence par le fait que les femmes soient, à différents niveaux et dans différentes mesures, davantage touchées par les changements climatiques. D'ailleurs, les arguments avancés par ces dernières ne sont pas sans rappeler la littérature mobilisée dans la problématique de ce mémoire de recherche. Il apparaît ici que les

répondantes mettent en œuvre « un ordre de vocabulaire, ou une "grammaire" » pour « rendre compte adéquatement [de l'action] » (Mathieu, 2012, p. 262). C'est-à-dire, admettant que l'action contestataire est une performance (Trom 2001, cité dans Mathieu, 2012), les femmes engagées justifient leurs actions en déployant « un ordre de motif spécifique exprimé en situation et faisant généralement référence au bien commun et à la justice » (p. 262-263). « Envisagés comme des prétentions à la validité normative » ou comme « rationalisations [...] de l'action », ces motifs permettent aux femmes d'articuler un discours public et politique qui légitime leur engagement dans des pratiques de convergence (*ibid.*, p. 262-263). À cet effet, Héloïse explique poser des gestes cohérents entre son engagement (rémunéré) et sa vie privée pour « donner l'exemple et [...] justifier [s]a prise de parole ». De plus, selon ces mêmes auteurs, les discours et motifs d'engagement (ici dans des pratiques de convergence) ne se distinguent pas de l'action, au contraire ils dépendent de celle-ci, se construisent par rapport à celle-ci. Cet argument trouve à s'actualiser dans ma recherche considérant l'écho entre ce motif d'engagement et l'une des pratiques de convergence évoquée plus haut, celle de dénoncer et visibiliser les inégalités écosociales de genre.

5.3.2 « Tout est lié »

Au-delà d'arguments factuels sur les impacts générés de la crise environnementale, des répondantes ont aussi invoqué des raisons théoriques au besoin de convergence. Sur ce thème, je note que toutes emploient des termes qui laissent présager une analyse conceptuelle des enjeux écosociaux : « oppressions », « domination », « capitalisme », « intersectionnalité », « patriarcat », « sexisme », « systèmes », « extractivisme », « colonialisme » ou encore « exploitation ». Globalement, les participantes justifient le besoin de faire converger leurs pratiques par la parenté conceptuelle à l'origine des problèmes sociaux, féministes et écologistes : si les processus mis en cause sont les mêmes (ou similaires), alors il est légitime, voire nécessaire d'agir conjointement. Cette analyse du problème et de sa solution n'est pas sans rappeler les conclusions tirées par l'écoféminisme critique abordé au chapitre 2. Cependant, si cet argumentaire est partagé par toutes les femmes, des disparités apparaissent concernant la complexité du propos et la place qu'il occupe dans les discours.

Louise et Fabienne par exemple, ne se sont que peu attardées sur ce point et leurs discours se structurent principalement autour des liens de cause à effet entre problèmes sociaux et écologiques. Fabienne déclare « il y a une transversalité nécessaire » lorsqu'il est question de transition socio-écologique : « tout est lié, on peut pas dire que des enjeux sociaux dans des quartiers [de telle ville] n'ont pas de lien avec des enjeux environnementaux ». Quand Louise dit « faut que nos dirigeants ils soient conscients que les décisions

qu'on prend, les décisions qui ont un impact sur les gaz à effet de serre, ont aussi un impact sur la pauvreté, tout est lié », elle démontre saisir les conséquences sociales des politiques environnementales. Galia se trouve dans un registre similaire perceptible dans la citation suivante : « Ce combat-là il est tellement tous azimuts [...] T'sais cette lutte-là de l'environnement c'est une lutte de tout. » Toutefois, elle ne s'y limite pas et approfondit son raisonnement en effectuant des parallèles entre l'exploitation des ressources dites naturelles et l'exploitation du travail féminisé :

moi je fais vraiment le lien entre ce que les compagnies pétrolières et minières font à la Terre, avec l'extractivisme et ce que le Gouvernement du Québec fait aux esprits et aux corps... pas juste des femmes, mais beaucoup des femmes qui sont à son emploi. Il nous extrait jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien qui reste puis après ça il passe à la prochaine. Et malheureusement c'est un peu ce qui passe dans le mouvement écologiste aussi. Il extrait nos habiletés féminisées puis après il nous dévalue jusqu'à ce qu'il y ait plus rien qui reste et qu'on soit plus capable de s'y impliquer, puis il passe à la prochaine. Les corps, les esprits, les habiletés des femmes sont des... puits de pétrole pour l'État, le capital et le mouvement écologiste. Galia

Dans son analyse, les compagnies extractives exploitent la Terre de la même façon que l'État, le capitalisme et le mouvement écologiste exploitent les femmes : les écosystèmes et les femmes sont perçus comme des ressources exploitables. Ici Galia semble mettre en mot une analyse soutenue par l'écoféminisme, celle d'une séparation instrumentale entre les activités qui relèvent du domaine public (production) et celles reléguées au domaine privé (reproduction, ressources naturelles), pour le bénéfice des dominants. Dans sa vision, les emplois dans le domaine du *care* (social et santé), majoritairement assumés par des femmes employées par le gouvernement, sont sous-financés et manquent de considération, souffrant alors de cette même séparation.

À l'instar de Galia, d'autres répondantes évoquent les parentés conceptuelles entre les deux enjeux en des termes qui rappellent les analyses écoféministes. De façon plutôt explicite, Émilie, Héloïse et Judith accusent les systèmes d'oppression et leur articulation avec le capitalisme pour expliquer la crise écosociale. Émilie parle de « liens intrinsèques » ou de « processus interreliés » telle que « la libération de cette oppression qu'on a sur nos corps, notre terre, sur nos territoires ça se fai[t] ensemble ». Héloïse quant à elle, explique : « les liens, je les vois avec les systèmes d'oppression » et étaye sa compréhension du problème en invoquant le capitalisme, le patriarcat et la « consubstantialité » des rapports sociaux. D'entrée de jeu, Judith annonce sa posture conceptuelle et énonce ne pas adhérer à l'idée que la crise environnementale et le patriarcat viennent du même système de domination, déclarant que les dynamiques sont plus complexes. Par cette déclaration elle souhaite se dissocier du courant écoféministe.

Toutefois elle nomme que le capitalisme se nourrit des systèmes d'oppression d'une façon telle qu'il est nécessaire de « déconstruire les systèmes d'oppression [car ils sont] complètement imbriqués avec le système qui est à la base de la destruction de la planète. » Mathilde emprunte également un lexique qui traduit une certaine maîtrise conceptuelle des problèmes écosociaux de genre mais davantage pour pointer l'intersectionnalité des oppressions vécues par les femmes. Dans son cas, l'argument pour une convergence des mouvements écologistes et féministes réside dans les similitudes des objectifs, des valeurs et des interlocuteurs des deux mouvements. Enfin Rebecca laisse sous-entendre la responsabilité des systèmes capitaliste et extractiviste dans la crise environnementale, mais elle en fait une question féministe parce que ces systèmes seraient le fruit de « décisions [...] historiquement prises par des hommes ».

Démontrer la nécessaire convergence les pratiques féministes et écologistes par des raisons conceptuelles est un argument transversal, mais inégal dans les discours des répondantes. Celles qui développent le plus leur pensée (Galia, Émilie, Héloïse et Judith) semblent désigner les systèmes de domination (ont été cités le patriarcat et le colonialisme), les systèmes socio-économiques (le capitalisme et l'extractivisme) et leurs interactions (« liens », « liens intrinsèques », « tout est lié »), pour développer leur point. On peut même percevoir dans les propos de Galia une résonance avec l'instrumentalisation comme opération du modèle du Maître élaboré par Plumwood (voir p.24 de ce mémoire). Toutefois, force est de constater que l'idée maîtresse de l'écoféminisme de Plumwood et de Gaard, notamment la logique dualiste comme principe à la source d'une pensée binaire qui orchestre les systèmes de dominations, n'apparaît pas explicitement dans leur discours. Cependant, nous verrons plus bas que les propos qu'elles tiennent à l'égard de la nature et de nos rapports avec celle-ci laissent penser qu'elles remettent en question le dualisme nature/humain.

Si la mise en lumière des parallèles conceptuels entre le féminisme et l'écologisme trouve un écho relatif avec l'écoféminisme critique, il est intéressant d'observer comment les femmes se positionnent par rapport à lui. Sur les huit femmes, la moitié estime que leur pratique relève de l'écoféminisme. Il s'agit de Louise, Mathilde, Fabienne et Émilie. Je précise toutefois que cette dernière formule une réserve qui concerne le fait d'apposer une « étiquette » sur des actions. Selon elle, les étiquettes sont trop souvent récupérées et instrumentalisées par des adversaires (gouvernement, entreprises). À l'exception de Rebecca, les trois femmes qui s'en dissocient ou montrent des réserves le font pour la même raison : elle abordent les risques d'essentialisation parfois reprochés à l'écoféminisme. Ce point pourrait en partie expliquer le fait que leurs discours et analyse du problème gravitent autour de la pensée écoféministe

mais n'épouse pas totalement ses postulats. De plus que les féministes francophones du Québec baignent dans des influences féministes françaises (notamment matérialistes) et états-uniennes (entre autres l'intersectionnalité) (Descarries, 2005) où l'effort a longtemps été de déconstruire les conceptions essentialisantes des femmes.

Mon processus d'analyse du discours mettant en scène les motifs de l'engagement a fait ressortir que la conception de la nature et les rapports que nous entretenons avec le monde vivant occupent une place particulière dans les récits des répondantes. Dans la partie qui suit, j'énoncerai de quelles façons ce thème répond à l'écoféminisme critique et peut finalement être formulé comme un motif de leur engagement social, celui de défendre la nature et de promouvoir un autre rapport au monde.

5.3.3 Défendre la nature, promouvoir un autre rapport au monde

L'analyse du discours démontre que la référence à la nature ou aux éléments qui la composent apparaît dans cinq récits sur huit (Fabienne, Mathilde, Judith, Émilie et Galia). Il s'agit parfois de termes communs tels qu'« animaux », « plantes », « relation » avec la « Terre » ou la « nature », « arbres » et « planète », parfois plus techniques tels qu'« écosystèmes », « biodiversité », « environnement » et « le vivant ». Si je remarque des disparités concernant la façon dont ce thème est évoqué, dans chacun des cas il est possible de faire des liens entre le discours des femmes et les théories écoféministes. Je le rappelle, au-delà d'une critique théorique où la pensée dualiste et les liens entre les systèmes de domination sont dénoncés, l'écoféminisme se définit aussi par l'ambition de « développer une attitude éthique à l'égard de la nature », où les rapports d'interdépendance seraient reconnus (Laugier, 2015, p. 144). Mes résultats amènent à identifier deux sous-thèmes dans le discours des femmes. Ils concernent d'une part la conception de la *nature* (Fabienne, Mathilde, Judith), et d'autre part, les rapports des humain-es avec celle-ci et avec autrui (Judith, Émilie, Galia).

Concernant le premier thème, lorsque Mathilde aborde les raisons qui la poussent à s'engager dans une forme de convergence, elle explique que le féminisme et l'écologisme luttent l'un comme l'autre dans l'objectif d'offrir des espaces pour qu'humain-es et non-humain-es « puisse[ent] s'émanciper, s'épanouir, [bénéficier] d'opportunités et d'une égalité des chances ». Par l'inclusion du monde du vivant dans ce qui relève finalement du registre de la justice, Mathilde laisse entendre une conception de la nature non pas inerte, mais ayant une valeur en soi, digne d'épanouissement. Les propos de Judith portent à cette même interprétation. En effet, en plus de dénoncer les conséquences désastreuses des « différents systèmes

d'oppression, [sur] la planète et toutes les *living things* », Judith regrette que les êtres vivants ne soient perçus que comme des « ressources ». Elle déclare : « On les traite finalement comme des minéraux, comme la roche mais ça fait partie des systèmes... en fait les écosystèmes et les systèmes vivants doivent être complètement intégrés. » Enfin Fabienne ne développe que peu ce point, mais son discours laisse paraître minimalement une posture de solidarité à l'égard du monde naturel. Elle y fait référence dans sa conception de la justice environnementale en intégrant les conséquences de la crise environnementale sur la biodiversité et le vivant.

Concernant le second thème, Émilie invoque ses enseignements passés (études) et présents (interactions avec êtres vivants) et témoigne de l'expérimentation d'un autre rapport à la nature :

ma directrice [de recherche] a souvent insisté sur le développement de la relation harmonieuse avec la Terre, avec les autres, avec soi [...] puis là je baigne dans un milieu où je suis entourée de milliers, de millions peut-être d'êtres vivants avec qui je suis en interaction [...] Puis on dirait qu'actuellement je suis rendue là dans mon parcours, de réellement les comprendre à travers mon corps et pas juste à travers mon intellect ces liens entre la lutte pour la défense du corps, de la terre et du territoire.

De plus, elle évoque une rencontre professionnelle avec une femme autochtone pour appuyer la nécessité d'un changement de paradigme : « on parlait de la réconciliation entre les blancs et les autochtones et elle m'avait dit "Y'a une chose que peut-être les blancs oublient, avant de se réconcilier avec les peuples autochtones, allez donc vous réconcilier avec la Terre-Mère, allez donc vivre cette connexion avec la Terre-Mère puis là vous allez comprendre c'est quoi notre lutte profonde". » Les expressions telles que « relation harmonieuse avec la Terre », « connexion avec la Terre-Mère » ou encore « interaction [avec] des millions d'êtres vivants » ne sont pas sans rappeler la notion d'interdépendance du monde vivant prônée par les théories écoféministes. Par ailleurs, pour certaines femmes, des changements seraient aussi à apporter concernant nos rapports entre individus et entre individus et nature. Émilie voit dans l'empathie et dans les théories de Hubert Reeves, le moyen pour les humain·es « de se sacrifier non seulement pour l'environnement, mais pour les autres aussi. » Dans des termes différents, Galia revendique le potentiel de « l'éthique du *care* » ou du « *care and repara* ». Selon elle, « tant est aussi longtemps que le prendre soin des autres n'aura pas une plus grande place dans nos sociétés, on va échouer à lutter pour l'écologie et à s'attaquer à la problématique des changements climatiques. » Pour finir, en déclarant le besoin de bâtir « de nouvelles façons de vivre sur la planète et de vivre ensemble », Judith semble aussi illustrer ce point.

Pour conclure, la façon dont la nature est abordée et défendue dans la bouche des répondantes, peut être interprétée comme une forme de résistance aux logiques dualistes selon les théories écoféministes critiques. En effet, dans aucun cas celle-ci n'était invoquée en référence à la seule survie des humains. Au contraire les discours de Mathilde et Judith laissent penser qu'elles envisagent la nature non pas comme une entité passive à seule fin de subsistance, mais comme digne d'épanouissement (Mathilde) et intégrée dans la poursuite de la justice (Judith). De surcroît, l'appel à l'empathie et à une connexion avec la nature (Émilie), l'éthique du *care* (Galia) et la volonté de changer nos façons de vivre ensemble (Judith) sont tant d'éléments qui peuvent être associés à la notion de relationnalité encouragée par les théoriciennes de l'écoféminisme.

Bien que je cherchais à cibler les raisons qui poussent les femmes à s'engager à la fois dans les luttes féministes et écologistes, les résultats démontrent que ces dernières sont aussi portées par des motifs plus larges qui méritent d'être discutés. Il apparaît que leur engagement social répond à la volonté de protéger ou d'agir pour des personnes, des valeurs et des causes qui leur sont chères.

5.3.4 Agir pour ce(ux) qui importe(nt)

5.3.4.1 Être inquiète pour nos enfants et pour l'avenir

Cinq femmes (Rebecca, Fabienne, Judith, Émilie et Louise) manifestent des inquiétudes quant à l'avenir de leurs enfants et globalement à l'égard des générations futures. Mesurant les bouleversements écologiques à venir : « dans 5 ans il va faire 1,5 degrés de plus sur la planète [...] Donc on parle de pénurie d'eau, de ressources, on se dirige vers une grave crise alimentaire, ça va être dur, les temps vont être durs », Émilie se désole de l'avenir laissé à ses enfants. Elle déclare : « j'ai deux ados, je sais que ça va être dur pour eux ce qui les attend ». Alors que Judith devient émotive à l'évocation de sa famille, Fabienne et Louise partagent l'idée que l'intérêt des femmes pour les enjeux écologiques s'explique aussi par le souci quant à l'avenir de leurs enfants. Toucher le cœur des mères, c'est justement la stratégie employée par Louise et son organisation pour mobiliser les femmes :

Quand on dit que le vote va être important, bin il y a 50% des personnes qui votent c'est des femmes. Fait que en touchant vraiment le cœur, la vie de tes enfants, de tes petits-enfants, ça peut faire en sorte que tu vas voter en y pensant de façon différente que juste rationnelle. Faut mettre l'aspect humain et émotif dans ce mouvement-là.

Quant à Rebecca, l'inaction gouvernementale face à la crise climatique et l'incertain futur qui en résulte questionnent ses intentions à fonder une famille. Il est intéressant d'observer que parmi les cinq femmes qui verbalisent et manifestent une inquiétude pour l'avenir des générations futures, quatre d'entre elles sont mères et/ou grand-mères. Excepté Rebecca, aucune des autres répondantes n'a évoqué ce point. La considération des événements marquants comme point de bifurcation dans les trajectoires d'engagement proposé par Mathieu (2012) peut apporter des éléments de réponse. Alors que ce point est employé par l'auteur pour expliquer comment l'absence de disposition à la militance peut être infléchi par un événement marquant, je remarque que le fait de devenir mère participe à orienter le sujet de la cause défendue. Louise et Fabienne sont un bon exemple. Leur récit atteste que toutes deux ont partagé leurs engagements sociaux entre causes écologistes et milieux de vie de leurs enfants. De plus, le souci de leur bien-être occupe encore actuellement leur discours, aussi l'avenir et la sécurité de leurs proches semblent un élément conducteur dans leur carrière d'engagement.

5.3.4.2 Être interpellée par la cause

Le choix de s'engager socialement ou le choix de l'organisation auprès de laquelle s'impliquer sont dans certains cas motivés par le fait de se sentir interpellée par la cause ou les messages diffusés par l'organisation. Judith explique que la mission de l'organisme « [la] touche profondément » ou encore que « les problématiques environnementales [l']interpellaient le plus ». Fabienne et Galia nomment explicitement la résonance que les messages de leur organisation respective a trouvée en elles. Fabienne déclare : « ça m'a tout de suite parlé beaucoup beaucoup tout ça ». Quant à Galia la lecture d'une publication sur les réseaux sociaux pique sa curiosité : « j'ai fait "Waouh c'est vraiment rad" ça me donne le goût d'aller m'impliquer ». Enfin, selon Mathilde se sentir concernée ou touchée par une cause est finalement une condition nécessaire à l'engagement social considérant l'investissement que cela demande. Elle explique : « Faut que tu te sentes concernée, faut que ça te parle à l'intérieur de toi sinon tu mettrais pas autant d'énergie là-dedans. Il y a plein de choses qui ne m'intéressent pas dans la vie puis je mets pas d'énergie là-dedans, pourquoi ? Bin parce que j'ai pas ce lien-là. » À cela d'ajouter : « si je me sens concernée, si je veux en parler c'est parce que c'est important pour moi, puis pourquoi c'est important pour moi ? Parce que ça me touche dans mes valeurs ».

Au-delà d'un souci pour la cause, les propos de Rebecca et d'Héloïse laissent penser que leur engagement relève d'un sentiment d'obligation ou de devoir envers leurs convictions. En effet, Rebecca explique son choix d'études en sciences de l'environnement ainsi : « j'avais l'impression [...] que c'était égoïste de

poursuivre ma propre passion [artistique] quand je devrais poursuivre en fait un effort collectif nécessaire ». Héloïse, elle, utilise l'expression « devoir d'agir » et explique ne pas être en mesure de vivre une vie sans se soucier de la crise écologique en comparaison avec ses proches : « Parce que ce serait le fun [...] avoir une *job* payante et ne pas m'en faire avec ce qui se passe dans le monde... Mais c'est là. Je m'en fais. » De plus, lorsque j'interroge Judith sur les motifs de son engagement, celle-ci répond par « C'est trop grave » et sous-entend donc le caractère obligatoire d'une prise d'action. Décrire l'engagement comme une obligation ou un devoir, auquel s'ajoute l'inquiétude pour l'avenir abordée plus haut, sont des éléments qui présument l'idée que l'engagement des femmes est aussi motivé par une forme de responsabilité. Quéniart et Jacques (2001) définissent trois dimensions à la notion de responsabilité. À la fois état et capacité, il est aussi obligation dans le sens de « se porter garant d'une promesse, d'un engagement » renvoyant de fait à mon objet d'étude. Dans leur recherche sur l'engagement politique des jeunes québécoises, ces deux chercheuses ont démontré que ces dernières agissaient par responsabilité et devoir citoyen, mais aussi pour « se donner, ainsi qu'aux autres, un avenir meilleur [...] par désir de changer les choses » (p. 48). Ce devoir lié à autrui, notamment face aux générations futures dans les questions environnementales, est aussi interprété avec le principe de responsabilité par Jonas (1997 cité dans Whiteside, 2020). Nous pouvons aussi y voir les indices de *skopos* tel que Bobineau y fait référence pour expliquer les raisons qui motivent les personnes à s'engager socialement (2010). Il présente deux grandes raisons principales à l'engagement, soit *skopos* et *telos*. Le premier se résume à « être utile aux autres et donner un sens à sa vie » (p. 100). Il est donc autant tourné vers soi que vers les autres et s'inscrit dans la solidarité, le don, l'émancipation, la construction identitaire (*ibid*). Le second, *telos* concerne la finalité de l'engagement soit « vivre en société, faire société, voire "entre-tenir" la société humaine, c'est-à-dire se tenir debout avec les autres » (p. 100). Si jusque-là les exemples illustraient davantage le *skopos* tourné vers autrui, les discours des participantes (Mathilde, Judith, Émilie, Héloïse et Galia), indiquent également sa visée interne. Ceci se lit lorsqu'elles font état de sentiment de satisfaction, de plaisir et de fierté. Par exemple, Galia explique ressentir « beaucoup de fierté [et] de sens » à travers la réalisation des activités de support logistique qu'elle assumait. Judith, Mathilde et Héloïse appuient également ce point, et se montrent assez explicites dans leur propos. Effectivement, la première qualifie son engagement dans le mouvement des femmes d'« enrichissant et intéressant » et dit vivre du « plaisir [et] une profonde satisfaction personnelle ». Pour Mathilde, c'est en abordant la reconnaissance de ses privilèges qu'elle nomme ressentir « le besoin d'utiliser ce privilège-là pour poser des gestes et donner plus de sens à [s]a vie, [s]a carrière. ». Enfin Héloïse y fait référence lorsqu'elle indique que son engagement (sous forme rémunérée dans le milieu communautaire) est un milieu au sein duquel elle souhaite se maintenir, car

c'est « tellement confortable en termes de proximité avec ses valeurs [et] du sentiment d'utilité ». Il me semble qu'Émilie témoigne aussi des retombées personnelles engendrées par son engagement lorsqu'elle décrit avoir trouvé dans l'organisme « un lieu qui faisait tellement de sens, [...] un lieu pour rendre plus cohérent... pour vivre [ses] valeurs plus pleinement ».

5.3.4.3 Être motivée par mes valeurs

L'allusion aux valeurs et à leur respect comme motifs d'implication apparaît dans la grande majorité des discours des femmes interrogées (7 sur 8). Trois d'entre elles explicitent l'importance de protéger la vie. Alors que Mathilde explique : « je réalise combien c'est important la vie, la raison même d'être des êtres humains avant toutes choses ». Émilie poursuit : « Je pense que j'ai un engagement profond envers la Vie, la Vie avec un grand V » et Louise déclare que « c'est la vie qu'[elle et ses partenaires de lutte] défend[ent] ». De façon indirecte, Rebecca y fait également référence lorsqu'elle justifie l'intérêt des femmes pour la lutte écologiste :

« Intervieweuse : Comment tu justifies la nécessité de croiser les luttes écologistes et féministes ?

Rebecca : [...] peut être aussi la sensibilité de la relation avec la vie, t'sais je suis peut-être biaisée avec toutes les recherches que j'ai faites, mais y'a peut-être une complicité un peu avec le fait de pouvoir donner la vie, la sécurité que tu peux donner à tes enfants, à la possibilité d'avoir des enfants aussi. »

Par ailleurs, la justice est également une valeur défendue par plusieurs femmes pour expliquer les raisons de leur engagement (Louise, Émilie, Rebecca). Le témoignage d'Émilie est assez éloquent : « j'ai vraiment adopté ou développé cette valeur de dignité humaine, de recherche de justice sociale puis je voyais que ça se faisait pas nécessairement sans la justice environnementale ».

Par la suite, Émilie explique « essay[er] de vivre de la cohérence » et trouve dans son implication actuelle le moyen de « vivre [s]es valeurs plus pleinement ». Chercher à faire vivre ses valeurs dans ses actions est primordial dans le point de vue d'Émilie : « si tu les portes vraiment ces valeurs-là, mets les en action. [...] est-ce que t'es écoféministe parce que tu as un beau discours, t'es capable de mettre en mot ces liens entre féminisme et écologisme ou tu les vis réellement ? ». Enfin, le discours de Judith appuie aussi ce point. Elle déclare avoir la volonté « d'aligner les mêmes valeurs [dans son] travail, [ses] implications bénévoles et militantes », mais aussi dans ses choix de consommation comme abordé plus haut dans l'analyse de ses pratiques.

Dans le discours de certaines répondantes (Galia, Héloïse et Louise) le partage de valeurs communes avec l'organisation s'est avéré décisif dans l'enrôlement ou le maintien de leur engagement social. Par exemple, l'accueil inconditionnel, la structure horizontale et la non-culpabilisation sont des valeurs prônées par l'organisme qui rejoignent celles de Galia : « je trouvais ça vraiment parlant, je trouvais ça très fort [et] rafraîchissant ». En évoquant des engagements antérieurs, Louise affirme « [le parti politique] répondait vraiment à mes valeurs » ou encore « ces gens-là [partenaires de militance] partageaient mes valeurs ». Dans le cas d'Héloïse, le décalage entre ce qui importe (les valeurs), ce qu'elle aime (l'action collective) et les réels conditions d'engagement la pousse à changer de milieu : « J'étais vraiment sous le choc en termes de culture de militantisme. Ouais. C'est ça. C'est là que je me suis rendu compte que j'avais besoin de revenir à l'action collective. Je ne me reconnaissais pas dans la mission de cet organisme qui finalement est plus un organisme en économie sociale qu'un organisme communautaire. »

Bien que les motifs d'engagement mis en évidence dans la partie 5.3.4 ne soient pas formulés explicitement en faveur d'une convergence des luttes, il est toutefois possible d'y voir les indices d'une éthique du *care*. Laugier (2015, p. 130) rappelle que le *care* débute par une « prise de conscience de ce qui importe, ce qui compte pour nous — à la fois de ce dont nous nous soucions, et de ce dont nous dépendons ». Mais encore, développer une éthique du *care* se traduit par des compétences relationnelles, mais aussi par des valeurs pour « un nouveau savoir-vivre ensemble » (Poisson et Orellana, 2021, p. 72). Laugier (*op.cit*) identifie également que l'éthique du *care* est intimement liée à l'idée de responsabilité. Elle voit dans le *care* et les « responsabilités qu'il engage, ou permet de voir » ce qui lie féminisme et écologie (p. 149)

À ce stade de la discussion, il apparaît que les participantes font l'expérience de quatre processus (socialisation, sensibilisation, conscientisation et éducation) qui participent à engager leur pratique dans les traces d'une convergence des luttes féministes et écologistes. Si les appétences pour les deux enjeux apparaissent de façon plutôt indépendante l'une de l'autre dans les parcours, c'est par l'action et la pratique d'engagement que se révèle la convergence. Dans différentes mesures, les participantes témoignent de quatre façons différentes de mettre en pratique cette convergence qui traduisent leurs connaissances (notamment des enjeux féministes et écologistes), leurs compétences techniques, mais avant tout, leur posture éthique, celle de l'éthique du *care*. Et enfin, elles déploient quatre justifications pour expliquer et soutenir leurs actions et leur recherche de convergence. L'existence d'inégalités écosociales de genre provoquées par des mécanismes structurels en interaction est au cœur de leur

justification. Maintenant, profitant de cette vue d'ensemble, j'observe que certains éléments contextuels et organisationnels influencent les pratiques telles que trois tendances d'articulation de l'intersection des luttes féministes et écologistes semblent se deviner. Toutefois, cette proposition de catégorisation des engagements vers une convergence écologiste et féministe relate des tendances observables qui se veulent poreuses et souples. En effet chacune des participantes témoigne d'un parcours, de pratiques, de compétences et de motivations singulières et peuvent rejoindre l'une ou l'autre des tendances.

5.4 Trois tendances de convergence des luttes, ou l'influence du contexte organisationnel

5.4.1 « Je veille aux pratiques féministes »

Parmi les répondantes, Rebecca, Galia et Héloïse sont celles qui reflètent le plus cette tendance. Elles partagent plusieurs points communs concernant leurs pratiques et leurs discours, mais aussi en regard des contextes organisationnels dans lesquels elles évoluent. Toutes trois mettent majoritairement de l'avant les impacts inégaux de la crise climatique sur les femmes pour justifier le besoin de convergence des luttes féministes et écologistes. Elles sont également motivées par des valeurs qui reflètent la justice ou la solidarité et se sentent concernées, voir, dans l'obligation morale de contribuer à un changement. Toutefois dans leur cas, la mise en pratique de cette convergence s'exerce presque exclusivement dans les interactions internes auprès de leurs partenaires et collègues d'engagement. En effet, c'est majoritairement en assumant le rôle de défenseuses et gardiennes des analyses et pratiques féministes que les répondantes articulent l'intersection écoféministe. De plus, Galia et Héloïse font preuve de solidarité féminine mais celle-ci s'exerce également dans les dynamiques internes en réponse aux défis rencontrés. Justement, je constate que ces participantes rencontrent des contextes organisationnels et des défis similaires. Notamment, toutes trois évoluent dans une organisation mixte où le mandat de celle-ci s'inscrit de façon dominante dans la lutte contre les changements climatiques. Concernant les défis rencontrés, chacune d'elles explique avoir vécu des rapports de pouvoir genrés au sein de son engagement (séduction, *mansplaining*, dévalorisation, obstacle à l'intégration d'analyses ou pratiques féministes). Cette première tendance identifiable semble se comprendre comme une pratique féministe du militantisme écologiste. D'ailleurs les participantes ne définissent pas leur actions comme relevant de la mouvance écoféminisme (ou sinon avec des réserves), préférant les expressions comme « écologiste féministe » ou « écoféminisme renouvelé » (Galia) et « écolo et féministe[s] » (Héloïse).

5.4.2 « Je dénonce les inégalités écosociales vécues par les femmes »

Les cinq autres participantes s'inscrivent dans cette tendance, toutefois Fabienne, Louise et en partie Mathilde incarnent le plus cette forme de pratique spécifique. Concernant les motifs de leur action et de l'effort de convergence, les répondantes mobilisent ici aussi les inégalités écosociales de genre tout comme dans la première tendance abordée plus haut. Une nuance s'observe toutefois, car les répondantes évoquent, par le prisme du souci, une volonté d'agir pour protéger leurs enfants ou les générations futures. C'est avant tout par les formes d'action qu'une différence se crée entre les deux tendances. En effet, ici les femmes s'efforcent majoritairement de dénoncer et de rendre visible la façon dont les femmes sont inégalement touchées par la dégradation environnementale. La singularité des missions respectives de leur organisation fait que les destinataires, les médiums et les angles d'approche varient d'un cas à l'autre. Le développement de solidarités féminines s'observe aussi dans cette tendance mais elle n'est pas en réaction ou en réponse à des comportements inadaptés qui se jouent dans les dynamiques internes. Louise et ses partenaires d'engagement se soutiennent face aux difficultés personnelles et (éco)émotives qu'elles rencontrent, et Fabienne encourage les opportunités et les compétences professionnelles des femmes dans les métiers de l'environnement. On remarque que ces solidarités sont davantage dans un but d'amélioration que défensif. Cette deuxième tendance pourrait donc se lire comme une pratique environnementaliste qui met le droit des femmes au cœur de ses revendications.

5.4.3 « ... et je pense et agis de façon globale »

Quelques participantes se situant dans la deuxième tendance tiennent un discours et posent des pratiques qui permettent à une troisième tendance de se profiler. Il s'agit d'Émilie, Judith et en partie Mathilde. Cette troisième tendance pourrait s'interpréter comme une pratique environnementaliste ET féministe où les deux enjeux sont traités plus également. Il s'agit de celle qui regroupe le plus de résonances avec les théories écoféministes critiques. L'analyse transversale des discours démontre qu'en plus de mettre de l'avant les inégalités écosociales de genre et d'être motivées par des valeurs et personnes chères, les participantes structurent un argumentaire critique plus théorique. Le capitalisme, les systèmes d'oppression ou encore l'intersectionnalité des rapports sociaux sont autant de concepts mobilisés pour expliquer des liens structurels et un besoin de compréhension transversale des problématiques écosociales. Cette façon de penser plus globale s'observe aussi par l'évocation ou la prise en compte de la nature et du rapport avec celle-ci dans leur discours. Les répondantes en appellent à un changement de paradigme : Judith dénonce le rapport utilitariste des humains envers la nature pour leur seul bénéfice;

Émilie encourage un lien harmonieux et empathique avec la nature et Mathilde englobe le vivant dans son idéal de justice. C'est également à travers les pratiques et gestes posés dans l'engagement comme dans la vie privée que cette dernière tendance se distingue. Effectivement, dans leur façon de faire converger les luttes, les femmes s'appliquent à mettre en action des principes ou approches qui peuvent être associés aux théories écoféministes (même si cette affiliation n'est pas nécessairement revendiquée). Par exemple, Émilie s'oppose aux injonctions capitalistes de productivité et tente d'instaurer dans ses collaborations des méthodes alternatives axées sur la bienveillance. Judith et Mathilde, elles, articulent une pratique de convergence des luttes encore plus large en intégrant les analyses et actions décoloniales ou antiracistes. Enfin, Judith et Émilie ont aussi largement abordé leur souci de cohérence et de respect de leurs convictions et valeurs dans leurs choix de vie et de consommation personnels. Des points communs organisationnels se profilent également dans le cadre de cette dernière tendance sans toutefois être absolus. Je note qu'Émilie et Mathilde sont impliquées dans des organisations à portée internationale et Émilie et Judith évoluent dans des collectifs non-mixtes.

La mise en relief de ces trois tendances de pratique de convergence des luttes s'accompagne d'hypothèses qui, bien qu'à vérifier dans des études postérieures, ouvrent sur des pistes d'actions qui seront abordées plus loin. Pour commencer, les femmes qui se retrouvent dans la première tendance témoignent de connaissances et d'un argumentaire similaires aux autres participantes, et ce grâce aux apprentissages tant théoriques qu'expérientiels réalisés. Or leurs efforts de convergence des luttes sont avant tout centralisés dans les relations interpersonnelles internes et prennent la forme d'argumentation et d'éducation (notamment des collègues masculins) pour des pratiques féministes. Comme identifié plus haut, les femmes qui s'inscrivent davantage dans cette tendance ont en commun d'évoluer dans des contextes de travail ou de militance mixtes. Ceci m'amène à formuler l'hypothèse que le contexte de mixité influence les opportunités des femmes à mettre en pratique une convergence des luttes hors du cadre interne de l'organisation. D'ailleurs, même Mathilde pour qui la pratique de la convergence ne se traduit pas dans cette tendance, observe des asymétries de pouvoir dans les rapports internes de son organisation et déclare : « je travaille dans un milieu qui travaille pour l'égalité entre les hommes et les femmes et y'a quand même des hommes qui prennent plus la parole que d'autres personnes dans nos rencontres ».

Dans cet ordre d'idée, un autre constat organisationnel distingue la première tendance des deux autres. En effet, au-delà de la mixité, les organisations où sont/étaient impliquées les répondantes ont toutes un

mandat général ou historique qui se situe d'abord dans la lutte écologiste. Ma discussion amène à considérer que le bagage politique et historique de l'organisation influence les opportunités et façons de faire converger les luttes. En développant déjà une expertise à la croisée des problématiques sociales, les organisations féministes seraient peut-être plus outillées pour adopter des analyses transversales et se familiariser avec des enjeux initialement externes. Ce constat peut être relié à la littérature sur l'étude des coalitions abordées dans le chapitre 1. En effet, il a été démontré que les coalitions entre groupes avaient plus de chances d'aboutir si ces derniers agissaient sur des mandats et missions plus globaux. D'ailleurs Rochette *et al.*, (2014, fiche 6) identifient deux conditions à la formation d'alliances entre groupes environnementaux et féministes soient que « les groupes environnementaux doivent tenir compte de la dimension de genre et mettre de l'avant la dimension sociale et économique des enjeux environnementaux. [De plus] les groupes environnementaux doivent aussi s'assurer d'intégrer des pratiques féministes dans leurs instances et leurs communications. » Une réalisation d'Héloïse abonde dans ce sens : « puis là, ce que je me suis rendu compte c'est que c'était justement plus difficile d'intégrer le féminisme dans le milieu écologiste que l'inverse dans le fond. »

Par ailleurs, lorsque j'ai présenté les trois tendances de pratiques de convergence des luttes, j'ai omis d'évoquer une nuance dans le cas d'Héloïse, et ce, par souci d'intelligibilité. Notamment, j'ai noté qu'elle développe une analyse plutôt étayée des liens conceptuels entre enjeux féministes et écologistes (patriarcat, capitalisme, consubstantialité des rapports sociaux...) et qu'elle adopte une certaine posture éthique jusque dans ses choix personnels. Aussi, Héloïse partage des points communs avec les femmes désignées dans la troisième tendance. Il est important de préciser que la majorité de l'entrevue était axée, selon sa volonté, sur une pratique antérieure qui a été décisive dans la révélation et l'initiation à une convergence des luttes. Cependant, elle confie être engagée depuis un certain temps dans une nouvelle organisation non-mixte ayant un mandat de solidarité internationale. Depuis, elle déclare être davantage en mesure de développer sa compréhension et son argumentaire des liens entre corps, et territoire et des affinités entre les luttes féministes et écologistes. Cela était dit, en incluant Héloïse, je remarque que trois répondantes (Héloïse, Mathilde et Émilie) qui s'inscrivent (plus ou moins) dans la troisième tendance évoluent dans des organisations actives à l'international, qu'il soit question de collaboration, de solidarité ou de partenariat. Ce constat amène à considérer l'influence positive de la proximité avec les théories (éco)féministes des Sud dans la mise en pratique d'une convergence des luttes féministes est écologistes.

CONCLUSION

En constatant le jeu des conséquences (de différentes natures) et responsabilités sur et des humains concernant la crise environnementale actuelle, certaines revendications portées par les mouvements sociaux réclament une convergence des luttes sociales et environnementales. Dans mon cas, j'ai souhaité mettre à l'étude des parcours et pratiques de convergence en regard spécifiquement des luttes féministes et écologistes. En effet, en m'appuyant sur des études sexospécifiques, j'ai démontré que les femmes sont plus lourdement affectées par les conséquences des changements climatiques. De fait, les questions environnementales semblent de plus en plus prises en charge par le milieu féministe et les organisations écologistes montrent elles aussi des intérêts aux considérations féministes. Si la littérature sur la convergence ou les coalitions entre mouvements et actions collectives offre des éléments de compréhension, nous en savons peu sur la façon dont les personnes engagées pratiquent cette convergence dans leur quotidien. Reposant sur cette problématisation, cette recherche exploratoire a tenté de comprendre comment s'expérimente la convergence de pratiques d'engagement à la fois féministes et écologistes par les femmes actives dans des actions collectives au Québec francophone.

Afin de répondre à cette question principale, j'ai rencontré huit femmes actives dans des actions collectives au Québec. À l'aide d'une grille d'entrevue préalablement inspirée du dispositif d'analyse de Mathieu (2012), j'ai interrogé les participantes sur une action sociale de leur choix illustrant selon elles d'une convergence des luttes féministes et écologistes. Une analyse thématique a permis de mettre en évidence les points saillants des entrevues qui ont ensuite été discutés à l'aide des concepts préalablement retenus : l'écoféminisme et des pratiques d'engagement. J'ai tenté de répondre aux questions suivantes : 1- qu'est-ce qui explique l'appétence des répondantes pour les enjeux féministes et écologiques dans leur récit d'engagement? 2- Quelles compétences développent et actualisent les femmes pour expérimenter la convergence de pratiques d'engagement féministes et écologistes? 3- Quels motifs sont invoqués par les participantes pour justifier le besoin de convergence?

Si Mathieu insiste sur le rôle de la socialisation dans l'acquisition des dispositions à l'action collective contestataire, mes résultats invitent à plus de précisions quant aux processus qui se jouent. Outre la socialisation, c'est aussi une sensibilisation au monde naturel, une conscientisation aux rapports de

pouvoir genrés et une éducation aux savoirs féministes et, ou écologistes qui semblent à l'œuvre dans les cas étudiés. En somme, l'analyse des parcours des femmes laisse penser qu'elles développent une inclination aux luttes féministes et écologistes et à leur convergence grâce à l'épreuve de ces quatre expériences pivots. Il est question de rencontres et d'interactions humaines significatives (famille, amis ou modèles) qui insufflent une vision du monde, des valeurs, des connaissances et qui amènent les femmes à développer elles-mêmes des appétences pour la justice, la critique sociale, le travail collectif ou encore la défense des droits. De plus, des interactions significatives avec le monde naturel contribuent à développer leur inclination pour les questions écologiques. La singularité des parcours fait que ces interactions prennent des formes diverses, suscitent des émotions et des discours différents, mais participent à une prise de conscience et parfois une relation positive avec le monde naturel. Par ailleurs, faire l'expérience de rapports de domination genrés durant l'action collective ou en amont les amène à développer une conscience du patriarcat et de la façon dont il traverse la société et les mouvements sociaux. Enfin, témoignant chacune d'apprentissages formels et informels de savoirs féministes et écologistes, l'analyse transversale des récits d'engagement a permis aussi d'identifier que l'acquisition de connaissances dans ces domaines-là, particulièrement dans le contexte universitaire participe à orienter leur parcours d'engagement social. Au-delà de l'identification de ces quatre expériences pivots, l'analyse croisée des parcours indique que ce serait par l'action, dans la situation d'engagement que les intérêts féministes et écologistes se rencontrent et que les participantes orientent leur pratique en conséquence.

Dans un deuxième temps j'ai entrepris d'identifier les compétences et habiletés mobilisées ou développées dans le cadre d'une pratique de convergence des luttes. La mise en commun des récits démontre que les femmes 1-veillent au respect des pratiques féministes au sein de leur propre organisation, soit dans les dynamiques internes, 2-s'efforcent de dénoncer et visibiliser les inégalités écosociales de genre auprès de différent-es interlocuteur-ices pertinent-es, 3-créent ou encouragent des solidarités féminines dans un but défensif et d'amélioration de leur sort et 4-adoptent de nouvelles façons de faire qui résonnent avec les théories écoféministes au sein de leur organisation, mais également dans leur vie privée. Le recours au cadre d'analyse écoféministe s'est avéré particulièrement utile à ce stade de la discussion pour interpréter les compétences extraites de ces pratiques. Si les femmes mobilisent ou développent des compétences techniques spécifiques à l'action contestataire, la mise en pratique de la convergence d'enjeux féministes et écologistes se distingue davantage par l'adoption de postures éthiques similaires à une éthique du *care*.

Étant partie intégrante des pratiques d'engagement, les discours tenus par les participantes ont également fait l'objet d'une analyse transversale. Il en ressort que les participantes s'impliquent activement dans les actions collectives féministes et écologistes afin de protéger les personnes qui leur sont chères, de mener une vie en adéquation avec leurs valeurs et parce qu'elles se sentent concernées par la cause défendue. Cette forme de responsabilité qui s'incarne dans leur engagement social est aussi dirigée vers la nature et ce qui la compose. Certaines sont solidaires quant aux préjudices causés à la nature, d'autres usent de leur voix pour demander un véritable changement de paradigme dans les rapports d'humain-es à nature et d'humain-es à humain-es. Les arguments mobilisés par les femmes pour une convergence des luttes féministes et écologistes s'appuient avant tout sur les constats d'inégalités et d'injustices de genre relatives aux impacts des changements climatiques, ainsi que sur les liens structurels et conceptuels entre les différents systèmes d'oppressions à l'œuvre dans les problématiques écosociales. L'ordre du discours qu'elles performant s'inscrit dans le registre du bien commun, de la justice (Trom 2001, cité dans Mathieu, 2012), mais aussi du *care*, permettant de déployer un argumentaire légitime et crédible.

L'observation des pratiques d'engagement dans leur globalité (c'est-à-dire en prenant compte des trois éléments du dispositif d'analyse de Mathieu) a permis d'identifier trois tendances (non généralisables) de convergence des pratiques. Certaines participantes se posent majoritairement en gardiennes des pratiques féministes au sein de leur collectif, traduisant davantage une pratique féministe du militantisme écologiste. D'autres s'appliquent surtout à dénoncer et diffuser, de diverses manières et auprès de divers destinataires, les inégalités écosociales vécues par les femmes, pratiquant un engagement environnementaliste qui met le droit des femmes au cœur de ses revendications. Enfin, parmi ces dernières, certaines articulent une analyse et adoptent des pratiques qui trouvent un certain écho avec la pensée écoféministe où une transformation paradigmatique est recherchée. Si les parcours singuliers de chacune expliquent en partie ces pratiques différentes (études, intérêt dominant, socialisation, expériences antérieures, etc.), l'influence du contexte organisationnel semble pertinent à postuler. La mixité, le mandat historique de l'organisation et les partenariats, jouent un rôle conséquent quant aux façons et opportunités de faire converger luttes féministes et écologistes.

À plusieurs égards, ma recherche offre des éléments de compréhension pertinents pour le travail social. Abordant les sujets de l'écologie et de la justice environnementale, elle participe d'abord à enrichir un champ d'études jusque-là peu développé particulièrement dans le contexte québécois francophone (Dagenais Lespérance et Macdonald, 2019; Jochems *et al.*, 2017). Cependant, des chercheur-es travaillent

activement à combler cette lacune et appellent la profession à s'engager dans un nouveau travail social où la notion d'environnement n'est pas limitative au seul domaine humain ou social (Besthorn et Canda, 2002; Besthorn et McMillen, 2002; Dominelli, 2015; Klemmer et McNamara, 2020; Miller *et al.*, 2012; Norton, 2012). En effet, les biais conceptuels et ontologiques de certains outils sur lesquels s'appuie traditionnellement la profession, à savoir la perspective écosystémique et la notion de *person in environment*, sont largement dénoncés par les auteur-es cité-es plus haut. Plus précisément, en misant principalement sur l'adaptabilité des individus à leur environnement social, Besthorn et McMillen (2002) reprochent à ces outils une négligence des dynamiques structurelles oppressives, mais surtout, de participer à séparer ontologiquement les individus de la nature par l'exclusion de l'environnement dit naturel. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un objectif initial de cette recherche, mes résultats semblent offrir une illustration concrète de la pertinence de considérer le monde dit naturel dans la pratique du travail social. En effet, l'étude des dispositions exposée dans le chapitre 5 démontre que les interactions avec le monde naturel ont été déterminantes dans le développement des appétences écologistes des participantes, et par extension, dans leur construction identitaire. À titre d'exemple, négliger le monde naturel dans le cas de Louise revient à omettre les contraintes imposées par un territoire reculé dans ses choix de vie et de consommation; négliger le monde naturel dans le cas de Galia revient à nier les conséquences de la pollution sur sa santé ainsi que l'anxiété vécue face à l'incertitude de l'avenir; ou encore, négliger le monde naturel dans le cas de Rebecca revient à ignorer un pan de son éducation et de ce qui s'avère important pour son bien-être.

Par ailleurs, les résultats offrent des éléments de compréhension intéressants pour la pratique du travail social dans sa dimension collective, notamment pour l'organisation communautaire et l'action collective. En effet, cette recherche s'inscrit en continuité avec la littérature déjà existante où des ponts ont été construits entre le travail social collectif et le domaine environnemental (Comeau, 2010; Favreau, 2017b; Jochems *et al.*, 2017; Maldonado-Gonzales, 2008). Selon Maldonado-Gonzales et Cook (2007), l'organisation communautaire prouve sa pertinence par la nature même de sa mission et les méthodes qu'elle mobilise : pointer du doigt les injustices et discriminations environnementales, chercher à soutenir la mobilisation et défendre les droits des populations concernées seraient des rôles possibles de l'organisation communautaire pour une justice environnementale. De plus, la place particulière qu'occupe l'acquisition de savoirs relevant du domaine environnemental et féministe dans les parcours des femmes suppose que l'éducation est un processus central pour atteindre l'objectif de convergence des pratiques et des luttes. Aussi, les travailleur·ses sociaux·ales gagneraient à s'impliquer dans des projets d'information

et de sensibilisation aux questions écosociales jouant alors l'un des rôles qui leur est confié : éducateur·rice et formateur·ice auprès des citoyen·nes (Bilodeau, 2005). Mais aussi, au-delà d'apprentissages formels, les parcours témoignent de la fécondité des apprentissages expérientiels grâce au processus réflexif sur les expériences vécues. Pour mieux comprendre les conséquences individuelles et collectives de la crise climatique et favoriser la mobilisation, les projets et interventions axés plus spécifiquement sur la conscientisation et l'éducation populaire ¹⁸ paraissent des voies prometteuses. Pour rappel, l'un des fondements de la conscientisation est « de se libérer des rapports d'oppression par un processus continu d'Action ↔ Réflexion qui s'appuie sur une pédagogie qui part du vécu, de l'expérience, de luttes ou de solutions concrètes et qui nécessite l'établissement d'alliances entre les différents groupes opprimés dans le but d'un dépassement de l'oppression » (Desgagnés, 2012, p. 22).

Enfin, considérant certaines conclusions tirées dans cette recherche (l'importance de l'éducation, les interactions avec le monde naturel, le développement d'une posture éthique), il me semble que le travail social peut trouver en l'éducation relative à l'environnement (ÉRE) une alliée de choix. Effectivement, en plus de l'expertise particulière de cette discipline en matière de pédagogie liée au monde naturel, l'ÉRE réfléchit à l'articulation du « rapport à soi, à l'autre humain et au monde vivant » et développe l'idée d'une écocitoyenneté (Sauvé *et al.*, 2017, p.2). L'ÉRE admet la dimension politique inhérente au lien entre société et nature, et souhaite « contribuer à la formation d'une citoyenneté [...] critique, créative et engagée, compétente et désireuse de participer aux débats publics et à la transformation des politiques et des pratiques écosociales » (*ibid.*, p.5). Les efforts déployés par Héloïse, Rebecca, Galia, Émilie, Louise, France, Judith et Mathilde pour s'engager collectivement dans une convergence des pratiques féministes et écologistes, ne traduisent-ils pas cette forme de citoyenneté décrite par Sauvé, une écocitoyenneté féministe ?

¹⁸ « Les définitions qu'on en donne sont nombreuses, mais de façon générale il s'agit de faciliter l'accès aux savoirs, à la culture, afin de développer la conscientisation, l'émancipation et l'exercice de la citoyenneté, en recourant aux pédagogies actives pour rendre chacun acteur de ses apprentissages, qu'il partage avec d'autres. » (Verrier, 2019, p. 209)

ANNEXE A

GUIDE D'ENTREVUE

Question de recherche : comment s'articule l'**intersection** des luttes **féministes et écologistes** dans les **pratiques d'engagement** des femmes actives dans des actions collectives au Québec francophone ?

Introduction : Courte présentation de l'étudiante-chercheuse. Rappel des objectifs de la rencontre et de la durée prévue de l'entretien. Lecture commune du formulaire de consentement et remise du formulaire à la participante. Remerciement pour accord à participer à la recherche. Invitation de la participante à prendre une pause à tout moment.

La situation sélectionnée

- Pourriez-vous choisir une action collective dans laquelle vous vous êtes engagée comme féministe et écologiste ?
Explication : En fait, l'entretien va tourner autour de cette action collective c.à.d. que nous allons échanger sur l'avant, le pendant et l'après cette action collective. Chacun des 3 blocs durera environ 15-20 min.
- Alors, pour commencer notre entretien, pouvez-vous me décrire « généralement » cette action collective : le lieu ? l'année ? la durée ? la forme ? l'objectif ?

Bloc 1. Questions axées sur l'appétence à l'engagement social et collectif (Mathieu, 2012)

➔ Mise en lumière des dispositions à l'engagement (le « avant » la situation) **15-20 min**

- Qu'est-ce qui selon vous, dans votre vie, vous a poussé/préparé à vous engager dans cette action collective féministe et écologiste ?
- D'où vous vient cette fibre **féministe** ? Quels sont d'après vous vos plus grands apprentissages (habiletés, connaissances) *féministes* ?
- D'où vous vient cette fibre **écologiste** ? Quels sont d'après vous vos plus grands apprentissages (habiletés, connaissances) *écologistes* ?

Bloc 2. Questions axées sur les compétences et connaissances actualisées ou développées (Mathieu, 2012)

➔ Mise en lumière des compétences à l'engagement (le « pendant » la situation) **15-20 min**

- Comment concrètement avez-vous décidé de vous engager au début de cette action X?
- Qu'est-ce qui ou qui vous a convaincue / incitée / fait hésiter ?
- Concrètement, qu'avez-vous fait dans cette action collective ?

- Décrivez-moi vos tâches : quoi ? quand ? pourquoi ?
- **Rapport à l'environnement physique/naturel, à l'espace** : Dans quels lieux avez-vous faits ces tâches ? Pouvez-vous les décrire, svp ?
- Dans ces tâches, rôles à jouer, qu'est-ce qui était le plus facile ? i.e. Dans quoi étiez-vous la plus à l'aise
 - Pourquoi ? d'où vous vient cette facilité ? Qu'est-ce qui vous a aidé à facilement assumer ces tâches et rôles ?
- D'une autre façon, qu'est-ce qui a été le plus difficile comme tâches et rôles à y assumer ? Pourquoi ? Qu'est-ce qui vous a fait défaut, fait obstacle à l'exécution de ces tâches et rôles ?
- En somme, qu'avez-vous appris de cet engagement dans cette action collective féministe et écologiste ?
- Qu'est-ce que vous auriez aimé avoir eu comme connaissances et habiletés au moment de cet engagement féministe et écologiste ? Avez-vous prévu un moyen de développer ces connaissances/habiletés ?

Bloc 3. Questions axées sur les discours et motifs (Mathieu, 2012)

➔ Mise en lumière du sens de l'intersection de l'écologisme et le féminisme (15-20 min)

- De quelle façon pensez-vous que les luttes féministes et écologistes peuvent se rejoindre ?
 - Comment cela prend forme dans votre pratique d'engagement?
- Comment justifiez-vous la nécessité de croiser les luttes écologistes et féministes?
- Diriez-vous que votre implication et vos actions relèvent de la lutte écoféministe ?
 - Pourquoi ?

Conclusion

- Au terme de cet entretien, qu'est-ce qui ressort le plus selon vous, en un mot-clé, de votre récit ? Pourriez-vous m'expliquer pourquoi ?
- Comment avez-vous trouvé l'entretien ?
 - Avez-vous des suggestions, des questions ?

Mot de remercie pour leur participation.

ANNEXE B
AFFICHE DE RECRUTEMENT



QUAND FÉMINISME ET ÉCOLOGISME SE CROISENT

PARTICIPANTES RECHERCHÉES

- > Vous avez **18 ans et plus** ?
- > Vous vous **identifiez comme femme** ?
- > Vous êtes/avez été **engagée** durant au moins 1 an dans une **action/organisation collective** du Québec **ET** votre engagement s'inscrit/vait à la fois dans les luttes **féministes** et **écologistes** ?

J'aimerais vous rencontrer dans le cadre de ma recherche de maîtrise en travail social !

La recherche

Le but est de mieux connaître les expériences et pratiques d'engagement féministes ET écologistes des femmes actives dans des actions collectives au Québec.

Votre participation

Elle prendra la forme d'une **rencontre de 1h30 à 2h** qui sera enregistrée. Toutes les informations partagées dans le cadre de cette entrevue seront strictement **confidentielles**. La rencontre se tiendra **en personne** (Montréal et alentours) ou **en ligne** (Zoom UQAM).

Vous êtes intéressée ?

Vous connaissez quelqu'une qui pourrait être intéressée ?

Pour participer, ou pour toute question concernant le projet, veuillez communiquer avec moi par courriel.

Anaïs Gerentes

Contact courriel : gerentes.anais_isabelle@courrier.uqam.ca

UQAM

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (numéro 2022-4686)

ANNEXE D

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre provisoire du projet de recherche

Quand féminisme et écologie se croisent : étude exploratoire de l'engagement écoféministe des femmes dans les actions collectives au Québec

Étudiante-chercheuse

Anais Gerentes

Maîtrise en travail social

Téléphone : ~~514-393-6602~~

Courriel : gerentes.anais_isabelle@courrier.uqam.ca

Direction de recherche

Direction de recherche	Codirection de recherche
Sylvie Jochems École de travail social (UQAM) Téléphone : (514) 987-3000 poste 3702 Courriel : jochems.sylvie@uqam.ca	Louis Gaudreau École de travail social (UQAM) Téléphone : (514) 987-3000 poste 5101 Courriel : gaudreau.louis@uqam.ca

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique de participer à un **entretien individuel**. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

Le projet d'étude auquel vous participez est une recherche exploratoire de 2^{ème} cycle en travail social (maîtrise). Elle cherche à documenter et analyser les parcours et pratiques d'engagement des femmes impliquées dans des actions collective féministe et écologiste au Québec. À partir de votre expérience en tant que personnes engagée au sein d'une organisation collective nous allons aborder les raisons qui vous ont poussées à vous impliquer, les compétences qui sont mobilisées dans vos pratiques ainsi que le sens que vous donnez au croisement des enjeux et luttes (l'écologie et le féminisme). En d'autres mots, nous cherchons à comprendre comment s'observe l'intersection des luttes féministes et écologistes dans les parcours individuels de femmes au Québec francophone. Plus largement, nous espérons aussi participer au développement des connaissances francophones en travail social sur les enjeux écologiques et contribuer à proposer des outils de compréhension aux organisations et milieu militant qui traitent de ces sujets.

Nature et durée de votre participation

Votre participation à cette recherche consiste à prendre part à un entretien individuel d'une durée d'environ 1h30 (90min). Il portera sur votre parcours d'engagement féministe et écologiste dans une action collective et sur la façon dont l'intersection des luttes est pensée et pratiquée selon vous. À la fin de l'entretien, vous serez invitée à répondre à une courte fiche concernant votre profil sociodémographique. Le lieu et l'heure de l'entretien sont à convenir avec vous. Veuillez noter que cet entretien sera enregistré numériquement avec votre permission afin de permettre la transcription de l'entretien. Si notre rencontre se fait de façon virtuelle (outil Zoom), il s'agira alors d'un enregistrement vidéo. Toutefois, l'entretien demeure confidentiel et sa retranscription sera anonymisée afin d'empêcher tous risques de vous identifier.

Avantages liés à la participation

Vous ne retirerez personnellement pas d'avantages à participer à cette étude. Toutefois, cette entrevue sera un espace vous permettant de réfléchir et partager sur votre engagement social et militant et ainsi contribuer à l'avancement des connaissances

sur le sujet. Notamment, votre participation permettra de mieux comprendre comment l'intersection des luttes féministes et écologistes peut être pensée et pratiquée par les actrices de l'engagement social et militant au Québec. Vous contribuerez aussi à dégager des outils de réflexion et de compréhension aux organisations et actions collectives féministes et écologiques.

Risques liés à la participation

En dehors d'une possible perte de revenus en accordant du temps à cette recherche non rémunérée, en principe, aucun risque n'est lié directement à la participation à cette recherche. Cependant, considérant que cette entrevue sera l'occasion d'échange sur vos expériences personnelles passées et présentes, certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables. En tout temps durant l'entrevue, vous restez libre de ne pas répondre aux questions que vous jugez embarrassantes, ce, sans avoir à vous justifier. De plus, si vous en ressentez le besoin, l'étudiante-chercheuse pourra vous communiquer une liste de ressources d'aide et d'écoute en mesure de vous offrir un soutien. Enfin, veuillez noter qu'il est de la responsabilité de l'étudiante-chercheuse de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si elle estime que votre bien-être est menacé.

Confidentialité

Votre participation à cette recherche et vos informations personnelles demeureront strictement confidentielles. Seule l'étudiante-chercheuse aura accès à l'enregistrement et à la retranscription de l'entrevue. Si nécessaire, ses directeur-trice-s de recherche cité-e-s plus haut n'auront accès qu'à la retranscription anonymisée de l'entrevue. Le matériel de recherche (l'enregistrement, la transcription, les notes prise durant l'entrevue, les questionnaires sociodémographiques) sera conservé de façon sécuritaire par l'étudiante-chercheuse durant la durée de la recherche. Votre formulaire de consentement sera lui conservé séparément du matériel de recherche, dans un classeur verrouillé.

Tout le matériel utile pour la recherche vous concernant (enregistrement audio, formulaire de consentement, questionnaire sociodémographique, etc.) sera détruit trois ans après le dépôt officiel du projet de mémoire de l'étudiante-chercheuse.

Votre adresse courriel sera conservée si vous souhaitez être informée des résultats de la recherche et de futures activités de diffusion. Souhaitez-vous être informée des résultats de la recherche et de futures activités de diffusion ?

Oui Non

Adresse courriel : _____

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser l'étudiante-chercheuse, Anaïs Gerentes, verbalement ou par écrit à l'adresse gerentes.anais_isabelle@courriel.uqam.ca; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Vous ne recevrez pas de compensation financière pour votre participation à la recherche.

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet:

Sylvie Jochems, directrice de recherche, (514) 987-3000 p.3702, jochems.sylvie@uqam.ca;
Louis Gaudreau, codirecteur de recherche, (514) 987-3000 poste 5101, gaudreau.louis@uqam.ca
Anaïs Gerentes, étudiante-chercheuse, (514) 987-3502, gerentes.anais_isabelle@courriel.uqam.ca

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE : cerpe.fsh@uqam.ca

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de ce projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussignée, accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune

sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.
Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom, Nom

Signature

Date

Engagement de l'étudiante-chercheuse

Je, soussigné(e) certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire;
- (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

BIBLIOGRAPHIE

- Alston, M. (2013). Environmental social work : accounting for gender in climate disasters. *Australian Social Work*, 66(2), 218-233. <https://doi.org/10.1080/0312407X.2012.738366>
- Anadón, M. (2006). La recherche dite « qualitative » : De la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, 26(1), 5-31.
- AQOCI. (2020). *Politique environnementale*. https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2020/08/AQOCI_Politique_Environnementale_Finale.pdf
- Beaulieu, E. et Prud'homme, M. (2008). Pour un écoféminisme politique! *Le Féminisme en bref, Numéro spécial*, 8-11.
- Becker, H. S. (2006). Sur le concept d'engagement. *SociologieS, [En ligne]*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.642>
- Becquet, V. et de Linares, C. (2005). Introduction. Dans V. Becquet et C. de Linares (Éds.), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires* (p. 13-20). L'Harmattan.
- Becquet, V., Linares, C. de, et Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (France) (Éds.). (2005). *Quand les jeunes s'engagent : Entre expérimentations et constructions identitaires*. L'Harmattan.
- Besthorn, F. H. et Canda, E. R. (2002). Revisioning environment : deep ecology for education and teaching in social work. *Journal of Teaching in Social Work*, 22(1-2), 79-101. https://doi.org/10.1300/J067v22n01_07
- Besthorn, F. H. et McMillen, D. P. (2002). The oppression of women and nature : ecofeminism as a framework for an expanded ecological social work. *Families in Society: The Journal of Contemporary Social Services*, 83(3), 221-232. <https://doi.org/10.1606/1044-3894.20>
- Bilodeau, G. (2005). *Traité de travail social*. Éditions de l'École Nationale de la Santé Publique.
- Bobineau, O. (2010). *Les formes élémentaires de l'engagement : Une anthropologie du sens*. Temps présent.
- Branthôme, T. (2020). Actualité de la convergence des luttes. Dans *La France en récits* (p. 606-618). Presses Universitaires de France; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/puf.zarka.2020.01.0606>
- Burgart Goutal, J. (2020). *Être écoféministe : Théories et pratiques*. L'Échappée.

- Caron, C. (2014). Forum social des peuples : Mission accomplie? *Relations*, 775, 6-7.
- Casselot, M.-A. (2017). Cartographie de l'écoféminisme. Dans M.-A. Casselot et V. Lefebvre-Faucher (Éds.), *Faire partie du monde : Réflexions écoféministes* (p. 19-34). Remue-ménage.
- Cefaï, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on : Les théories de l'action collective*. La découverte : M.A.U.S.S.
- Cefaï, D. (2009). Comment se mobilise-t-on ? : L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective. *Sociologie et sociétés*, 41(2), 245-269. <https://doi.org/10.7202/039267ar>
- Comeau, Y. (2010). *L'intervention collective en environnement*. Presses de l'Université du Québec. <http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=3269044>
- Conseil des académies canadiennes. (2019). *Les principaux risques des changements climatiques pour le Canada : Comité d'experts sur les risques posés par les changements climatiques et les possibilités d'adaptation* (p. 74). Conseil des académies canadiennes. <https://rapports-cac.ca/wp-content/uploads/2019/07/Rapport-Les-principaux-risques-des-changements-climatiques-pour-le-Canada.pdf>
- Cuomo, C. J. (2011). Climate change, vulnerability, and responsibility. *Hypatia*, 26(4), 690-714. <https://doi.org/10.1111/j.1527-2001.2011.01220.x>
- Dagenais Lespérance, J. et Macdonald, S.-A. (2019). La justice environnementale : Dans l'angle mort de la formation en travail social? *Intervention*, 150, 113-118.
- Deldrève, V., Lewis, N., Moreau, S. et Reynolds, K. (2019). Les nouveaux chantiers de la justice environnementale : Introduction. *Vertigo*, 19(1), s.p.
- Descarries, F. (2005). Le mouvement des femmes québécois : État des lieux. *Cités*, 23(3), 143-154. <https://doi.org/10.3917/cite.023.0143>
- Desgagnés, J.-Y. (2012). La conscientisation Une pratique antioppressive. Dans G. Ampleman, L. Denis, et J.-Y. Desgagnés (Éds.), *Théorie et pratique de conscientisation au Québec* (p. 11-28). Presses de l'Université du Québec.
- Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative : Guide pratique*. McGraw-Hill.
- Dominelli, L. (2013). Gendering climate change : implications for debates, policies and practices. Dans M. Alston et K. Whittenbury, *Research, Action and Policy : Addressing the Gendered Impacts of Climate Change* (p. 77-93). Springer Netherlands.
- Dominelli, L. (2015). Green social work. Dans *International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences* (p. 385-391). Elsevier. <https://doi.org/10.1016/B978-0-08-097086-8.28037-9>

- Dorlin, E. (2008). *Sexe, genre et sexualités : Introduction à la théorie féministe*. Presses universitaires de France.
- Drique, M. et Lejeune, C. (2017). La justice sociale à l'épreuve de la crise écologique. *Revue d'éthique et de théologie morale*, 293(1), 111-124. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/retm.293.0111>
- Emelianoff, C. (2017). La fabrique territoriale des inégalités environnementales. Dans C. Larrère, *Les inégalités environnementales* (p. 73-93). Éditions les PUF.
- Favreau, L. (2017a). Le mouvement communautaire, le projet de société et l'État social dans la prochaine décennie. Dans *Mouvement communautaire et État social : Le défi de la transition sociale-écologique* (p. 119-143). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctt1mf6zcc>
- Favreau, L. (2017b). *Mouvement communautaire et État social : Le défi de la transition sociale-écologique*. Presses de l'Université du Québec.
- Fillieule, O. (2001). Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel : Post scriptum. *Revue française de science politique*, 51(1), 199-215. <https://doi.org/10.3917/rfsp.511.0199>
- Fillieule, O. (Éd.). (2005). *Le désengagement militant*. Belin.
- Forum social des peuples. (2014). *Forum social des peuples—2014 : Programme*. <https://fr.slideshare.net/waltouab/programme-du-forum-social-des-peuples-2014fsp-frenchweb2>
- Front commun pour la transition énergétique. (2020). *Projet Québec ZéN (zéro émission nette). Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité*.
- Gaard, G. (2017). *Critical Ecofeminism*. Lexington Books.
- Gagnon-Bouchard, L. (2019). Quand l'économie écologique dé-nature la justice environnementale. *Vertigo*, 19(1), [en ligne]. <https://doi.org/10.4000/vertigo.23940>
- Gawerc, M. I. (2020). Diverse social movement coalitions : Prospects and challenges. *Sociology Compass*, 14(1). <https://doi.org/10.1111/soc4.12760>
- Gawerc, M. I. (2021). Coalition-building and the forging of solidarity across difference and inequality. *Sociology Compass*, 15(3). <https://doi.org/10.1111/soc4.12858>
- Gendron, B. (2007). Des compétences émotionnelles au capital émotionnel : Une approche théorique relative aux émotions. *Éducation et socialisation*, 23. <https://doi.org/10.4000/edso.19477>

- Gendron, C. (2006). *Le développement durable comme compromis : La modernisation écologique de l'économie à l'ère de la mondialisation*. Presses de l'Université du Québec.
- Gobille, B. (2008). L'événement Mai 68. Pour une sociohistoire du temps court. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 63e année(2), 321-349. Cairn.info.
- Gonin, A. et Jouthe, E. (2013). Éthique et travail social : Enjeux, concepts et aspects méthodologiques. Dans H. Dorvil et E. Harper (Éds.), *Le travail social : Théories, méthodologies et pratiques* (p. 69-88). Presses de l'Université du Québec.
- Greissler, E., Lacroix, I. et Morissette, I. (2020). *Penser l'engagement des jeunes « en difficulté » : Leurs expériences à partir des milieux de vie*. Presses de l'Université du Québec.
- Hequet, C. (2017). Les femmes : Une autre externalité à internaliser ? Dans M.-A. Casselot et V. Lefebvre-Faucher (Éds.), *Faire partie du monde : Réflexions écoféministes* (p. 119-138). Remue-ménage.
- Hoff, M. et Polack, R. (1993). Social dimensions of the environmental crisis : challenges for social work. *Social Work*, 38(2), 204-211.
- Ilardo, L., Hallmich, C. et Khan, S. (2022). *Pour une justice environnementale québécoise : Réalités, arguments, pistes d'action* (p. 56). Fondation David Suzuki.
- Jochems, S., Poisson, M. et Létourneau, M. (2017). L'action collective en temps de crise écologique : Pistes d'articulation entre travail social et sciences de l'environnement. Dans *L'espoir malgré tout : L'oeuvre de Pierre Dansereau et l'avenir des sciences de l'environnement* (1re éd.). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctv6zd9gp>
- Joundi, M. (2021). *Les arguments stratégiques en faveur d'une convergence des luttes* (p. 19). Le HUB de mobilisation pour la justice climatique.
- Klemmer, C. L. et McNamara, K. A. (2020). Deep ecology and ecofeminism : social work to address global environmental crisis. *Affilia*, 35(4), 503-515. <https://doi.org/10.1177/0886109919894650>
- Lacourse, V. (2008). *Le rapport des femmes à la santé et à l'environnement dans la région du lac Saint-Pierre : Vers une éducation relative à la santé environnementale dans une perspective écoféministe* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. <http://archipel.uqam.ca/id/eprint/1163>
- Larrère, C. (2022). « Femmes, écologie et engagements politiques du Sud au Nord » : Actualité de l'écoféminisme. *Natures Sciences Sociétés*, 30(3), 290-298. <https://doi.org/10.1051/nss/2023009>
- Laugier, S. (2010). L'éthique du care en trois subversions. *Multitudes*, 42(3), 112-125. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/mult.042.0112>

- Laugier, S. (2015). Care, environnement et éthique globale. *Cahiers du Genre*, 2(59), 127-152.
<https://doi.org/10.3917/cdge.059.0127>
- Laugier, S., Falquet, J. et Molinier, P. (2015). Genre et inégalités environnementales : Nouvelles menaces, nouvelles analyses, nouveaux féminismes. *Cahiers du Genre*, 2(59), 5-20.
<https://doi.org/10.3917/cdge.059.0005>
- Laurent, É. (2017). Mesurer et réduire les inégalités environnementales en France. Dans C. Larrère, *Les inégalités environnementales* (p. 29-51). Éditions les PUF.
- Le Centre de Formation Populaire, Brodeur, V., G. Chartrand, S., Corriveau, L. et Valay, B. (1982). *Le mouvement des femmes au Québec : Étude des groupes montréalais et nationaux* (2e éd.). Centre de Formation Populaire. http://lecfp.qc.ca/wp-content/uploads/2016/12/1982_Femmes.pdf
- Lejeune, C. (2019). Justice sociale et durabilité, la rencontre est-elle possible ? Portée politique de l'expérience vécue des injustices écologiques. *VertigO*, 19(1), s.p.
<https://doi.org/10.4000/vertigo.24217>
- Lemieux, C. (2018). *La sociologie pragmatique*. La Découverte; Cairn.info. <https://www.cairn.info/la-sociologie-pragmatique--9782707173355.htm>
- Ligue des droits et libertés. (2018). *Lutte aux changements climatiques, transition et droits économiques, sociaux et culturels : Bilan de la journée de réflexion organisée par le Ligue des droits et libertés le 24 novembre 2017*.
- Maldonado-Gonzales, A.-L. (2008). *La contribution de l'organisation communautaire et des participants à un mode de gouvernance civique en environnement dans les trois régions administratives du Québec* [Thèse de doctorat, Université Laval]. <http://hdl.handle.net/20.500.11794/20007>
- Maldonado-Gonzales, A.-L. et Cook, M. (2007). Organisation communautaire et environnement. Dans D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau et L. Fréchette (Éds.), *L'organisation communautaire—Fondements, approches et champs de pratique* (p. 181-190). Presses de l'Université du Québec.
- Martinez-Alier, J. (2014). *L'écologisme des pauvres : Une étude des conflits environnementaux dans le monde* (A. Verkaeren, Trad.). Les Petits matins.
- Mathews, F. (2017). The dilemma of dualism. Dans S. MacGregor (Éd.), *Routledge handbook of gender and environment* (p. 54-70). Routledge, Taylor and Francis Group.
- Mathieu, L. (2007). L'espace des mouvements sociaux. *Politix*, 77(1), 131.
<https://doi.org/10.3917/pox.077.0131>
- Mathieu, L. (2012). *L'espace des mouvements sociaux*. Éditions du croquant.

- Mathieu, L. (2013). Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom. Dans B. Frère et M. Jacquemain, *Résister au quotidien ?* (p. 223-240). Presses de Sciences Po; Cairn.info. <https://www.cairn.info/resister-au-quotidien--9782724612950.htm>
- McCammon, H. J. et Moon, M. (2015). Social Movement Coalitions. Dans D. Della Porta et M. Diani (Éds.), *The Oxford handbook of social movements* (p. 326-339). Oxford University Press.
- Miller, S. E., Hayward, R. A. et Shaw, T. V. (2012). Environmental shifts for social work : a principles approach: Environmental shifts for social work. *International Journal of Social Welfare*, 21(3), 270-277. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2397.2011.00848.x>
- Naoufal, N. (2016). Connexions entre la justice environnementale, l'écologisme populaire et l'écocitoyenneté. *Vertigo*, 16(1), [en ligne]. <https://doi.org/10.4000/vertigo.17053>
- Neveu, É. (2015). *Sociologie des mouvements sociaux* (4e éd.). La Découverte.
- Nicourd, S. (2020). Travail militant. Dans O. Fillieule, L. Mathieu et C. Péchu, *Dictionnaire des mouvements sociaux* (2e éd., p. 602-606). Presses de Sciences Po; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2020.01.0602>
- Norton, C. L. (2012). Social work and the environment : an ecosocial approach. *International Journal of Social Welfare*, 21(3), 299-308. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2397.2011.00853.x>
- Ollivier, M. et Tremblay, M. (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Harmattan.
- Orellana, I. et Marleau, M.-È. (2014). Résistance, engagement et construction d'une écocitoyenneté critique. *Éducation relative à l'environnement*, 12, 59-80. <https://doi.org/10.4000/ere.430>
- Paillé, P. (2007). La recherche qualitative : Une méthodologie de la proximité. Dans H. Dorvil, *Problèmes sociaux—Tome III* (p. 409-443). Presses de l'Université du Québec.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4e éd.). Armand Colin. <https://banq.prenumerique.ca/accueil/isbn/9782200615741>
- Péchu, C. (2020). Répertoire d'action. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux: Vol. 2e éd.* (p. 495-502). Presses de Sciences Po; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2020.01.0495>
- Plumwood, V. (1993). *Feminism and the Mastery of Nature*. Routledge.
- Poisson, G. et Orellana, I. (2021). Le care ou la culture de la sollicitude à travers les Amériques : Luttres écoféministes au Québec et au Chili. *Caminando*, 35(2), 70-73.

- Quéniart, A. et Jacques, J. (2001). L'engagement politique des jeunes femmes au Québec : De la responsabilité au pouvoir d'agir pour un changement de société. *Lien social et Politiques*, 46, 45-53. <https://doi.org/10.7202/000322ar>
- René, J.-F. et Dubé, M. (2016). La recherche en travail social. Dans J.-P. Deslauriers et D. Turcotte, *Introduction au travail social* (3e éd., p. 235-260). Presses de l'Université Laval.
- Réseau québécois des groupes écologistes. (2022). *Rapport d'activité 2021-2022*. <https://rqge.qc.ca/documents/>
- Richez, J.-C. (2005). Avant-propos. Dans V. Becquet, C. de Linares et Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (France) (Éds.), *Quand les jeunes s'engagent : Entre expérimentations et constructions identitaires*. L'Harmattan.
- Rochette, A., Gramme, S. et Lavigue Le Buis, F. (2013). *L'intégration du genre dans la lutte aux changements climatiques au Québec* (p. 48) [Recherche]. UQAM.
- Sauvé, L., Orellana, I., Villemagne, C. et Bader, B. (Éds.). (2017). *Éducation, environnement, écocitoyenneté : Repères contemporains*. Presses de l'Université du Québec.
- Sawicki, F. et Siméant, J. (2009). Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français. *Sociologie du travail*, 51(1), 97-125. <https://doi.org/10.4000/sdt.16032>
- Schnitter, R., Moores, E., Berry, P., Verret, M., Buse, C., Macdonald, C., Perri, M. et Jubas-Malz, D. (2022). Changements climatiques et équité en santé. Dans P. Berry et R. Schnitter (Éds.), *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement : Faire progresser nos connaissances pour agir* (p. 700-759). Gouvernement du Canada. <https://doi.org/10.4095/329556>
- Semaan, S. (2010). Échantillonnage espace-temps et échantillonnage déterminé selon les répondants des populations difficiles à joindre. *Methodological Innovations Online*, 5(2), 60.2-75. <https://doi.org/10.4256/mio.2010.0019a>
- Tramel, S. (2018). Convergence as political strategy : Social justice movements, natural resources and climate change. *Third World Quarterly*, 39(7), 1290-1307. <https://doi.org/10.1080/01436597.2018.1460196>
- Université du Québec à Montréal. (2020). *Politique n° 54 Politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains*. UQAM. https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_54.pdf
- Vaillancourt, J.-G. (1981). Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises : De la contre-culture et du conservationisme à l'environnementalisme et à l'écosocialisme. *Sociologie*

et sociétés, 13(1), 81-98. <https://doi.org/10.7202/001812ar>

Van Dyke, N. et Amos, B. (2017). Social movement coalitions : formation, longevity, and success. *Sociology Compass*, 11(7), e12489. <https://doi.org/10.1111/soc4.12489>

Verrier, C. (2019). Éducation populaire. Dans C. Delory-Momberger, *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique* (p. 209-211). Érès.

Whiteside, K. H. (2020). Retour à Jonas : Le défi éthico-politique des générations futures dans la pensée environnementale. *VertigO, Hors-série 32*, [En ligne]. <https://doi.org/10.4000/vertigo.26611>

Williams, L., Fletcher, A., Hanson, C., Neapole, J. et Pollack, M. (2018). *Women and climate change impacts and action in canada : feminist, Indigenous, and intersectional perspectives* (p. 38).

Young, N. (2009). Corinne Gendron and Jean-Guy Vaillancourt, eds., Environnement et science sociales. Les défis de l'interdisciplinarité. *Canadian journal of sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, 34(1), 253-256.

Sites web consultés

Agence France Presse, (2021, 10 octobre). Des dizaines de milliers de manifestants pour le climat à Bruxelles. *Radio-Canada*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1830685/manifestation-marche-belgique-cop26-environnement?depuisRecherche=true>

Association québécoise des organismes de coopération internationale. (2023). *À propos – Principes et valeurs*. Récupéré le 1 août 2023 de <https://aqoci.qc.ca/a-propos-aqoci/#principes-valeurs>

Le Monde avec AFP, (2021, 7 novembre). COP26 : à Glasgow ou Paris, des manifestations pour exiger la « justice climatique ». *Le Monde*. Récupéré de https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/11/06/cop26-des-manifestations-prevues-partout-dans-le-monde-pour-exiger-la-justice-climatique_6101193_3244.html

Pauwels, M. et MacNamara, K. (2021, 5 novembre). Des milliers de jeunes voix crient à l'«échec» des dirigeants à la COP26. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/monde/645426/c-est-notre-avenir-des-milliers-de-jeunes-dans-les-rues-de-glasgow-pour-le-climat?>

Radio-Canada. (2021, 6 novembre). COP26 : Marche pour le climat à Ottawa et Gatineau. *Radio-Canada*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1837871/marche-climat-ottawa-gatineau-cop-26-environnement?depuisRecherche=true>

Réseau québécois des groupes écologistes. (2023). *À propos – Le RQGE*. Récupéré le 1 août 2013 de <https://rqge.qc.ca/mission/>